

**SDMIS**  
SAPEURS-POMPIERS

# **Recueil des actes administratifs**

du service départemental-métropolitain  
d'incendie et de secours

**N°15 – juillet 2017**



## **I - DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **DIRECTION DU NUMERIQUE ET DU MANAGEMENT PAR LA SECURITE LA QUALITE ET LA PERFORMANCE GLOBALE**

- Délibération n° D/17-06-13 du 30 juin 2017 : modification de l'arrêté conjoint portant organisation du SDMIS page 3

### **DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE L'ORGANISATION DES SECOURS**

#### **GROUPEMENT ANALYSE ET COUVERTURE DES RISQUES**

- Délibération n° D/17-06-14 du 30 juin 2017 : modification du règlement opérationnel du SDMIS page 7
- Délibération n° D/17-06-15 du 30 juin 2017 : schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR) page 9

### **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **GROUPEMENT ACCUEIL CARRIERES PAIES**

- Délibération n° D/17-06-10 du 30 juin 2017 : mesures de soutien à l'accès au logement social des agents du SDMIS page 15
- Délibération n° D/17-06-11 du 30 juin 2017 : actualisation des taux de promotion des personnels administratifs, techniques et sociaux du SDMIS dans le cadre de la mise en œuvre du P.P.C.R. page 17

#### **GROUPEMENT FORMATION - ECOLE DEPARTEMENTALE-METROPOLITAINE**

- Délibération n° D/17-06-12 du 30 juin 2017 : tarification des prestations de l'Ecole départementale-métropolitaine des sapeurs-pompiers page 21

### **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

- Délibération n° D/17-06-01 du 30 juin 2017 : compte-rendu des décisions prises par les bureaux du conseil d'administration page 27

#### **GROUPEMENT FINANCES**

- Délibération n° D/17-06-02 du 30 juin 2017 : compte-rendu des décisions prises en matière d'emprunt par le président page 31
- Délibération n° D/17-06-05 du 30 juin 2017 : admissions en non-valeur page 35
- Délibération n° D/17-06-06 du 30 juin 2017 : compte administratif pour l'exercice 2016 page 37
- Délibération n° D/17-06-07 du 30 juin 2017 : compte de gestion pour l'exercice 2016 page 67

- Délibération n° D/17-06-08 du 30 juin 2017 : reprise et affectation du résultat comptable de l'exercice 2016 page 69
- Délibération n° D/17-06-09 du 30 juin 2017 : projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2017 page 71

#### **GROUPEMENT MARCHES ET ASSURANCES**

- Délibération n° D/17-06-03 du 30 juin 2017 : récapitulatif des marchés à procédure adaptée notifiés page 101
- Délibération n° D/17-06-04 du 30 juin 2017 : commission de réforme page 103



## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

**DIRECTION DU NUMERIQUE ET DU MANAGEMENT PAR LA SECURITE, LA QUALITE  
ET LA PERFORMANCE GLOBALE**

NUMERO **D/17 – 06/13**

OBJET **Modification de l'arrêté conjoint portant organisation du SDMIS**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« La complémentarité entre les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires, au cœur du modèle français de sécurité civile, constitue la clé de voûte de l'engagement citoyen porté par notre établissement.

La mise en œuvre d'une politique de dynamisation du volontariat associée à une réelle impulsion en matière de développement des sections de jeunes sapeurs-pompiers (1080 JSP) ont permis de porter le nombre de sapeurs-pompiers volontaires à 4500, lesquels contribuent, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à garantir la proximité des secours dans les territoires et la capacité de montée en puissance en cas de crise.

Cette filière d'engagement du citoyen et de la jeunesse inscrit le SDMIS comme l'un des acteurs territoriaux majeurs d'expression de la citoyenneté.

Soucieux de maintenir cet ancrage fort au cœur de la population, le SDMIS appuie cette politique en s'engageant dans des actions en direction du grand public ou en s'impliquant auprès de la jeunesse.

Il a notamment participé activement aux campagnes nationales et locales des « Gestes qui sauvent » et a été associé aux journées de défense et de citoyenneté (JDC).

En outre, notre établissement participe largement avec l'Éducation Nationale à la filière prévention-sécurité auprès des bacs professionnels et de l'IUT Lyon-Bron. Dans cet esprit, je vous rappelle également qu'il a, en 2016, conventionné avec l'Éducation Nationale, pour la création de quatre classes de cadets de la sécurité civile et a, en 2017, sollicité une demande d'agrément auprès de l'Agence du service civique visant à accueillir, dans un premier temps, quatre jeunes de 16 à 25 ans au sein de notre établissement public pour des missions liées à la citoyenneté.

Ainsi, il apparaît opportun d'afficher plus clairement le portage de cette politique et d'adapter en conséquence l'organisation de l'établissement.

Ainsi, je vous propose que le groupement développement du volontariat, au sein de la direction des ressources humaines, devienne le « groupement développement du volontariat et de l'engagement citoyen ».

Je vous demande, mesdames, messieurs, d'approuver ces modifications apportées à l'arrêté n° 2003/12/01 du 15 décembre 2003 modifié portant organisation du SDMIS. »

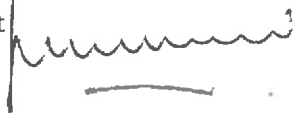
### DECIDE

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président



## ARRETE N°17/XX/XX

### SERVICE DEPARTEMENTAL-METROPOLITAIN D'INCENDIE ET DE SECOURS

OBJET **Modification arrêté conjoint portant organisation du SDMIS**

**Le préfet de zone de défense  
et de sécurité sud-est  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône**

**Le président du conseil d'administration  
du service départemental-métropolitain  
d'incendie et de secours**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1424-1 à L 1424-50, L1424-69 et L1424-70, et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu le Code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu la loi n°2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique ;

Vu l'arrêté conjoint du préfet de la zone de défense et de sécurité sud-est, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône et du président du conseil d'administration du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours n° 03/12/01.SDIS du 15 décembre 2003 modifié ;

Vu l'avis du comité technique en date du .....

Vu l'avis de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours en date du .....

Vu l'avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du .....

Vu la délibération du conseil d'administration du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours du ..... ;

Sur proposition du directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours,

## ARRETE

### Article 1

L'article 8 de l'arrêté conjoint n° 03/12/01.SDIS modifié portant organisation du SDMIS, relatif à la direction des ressources humaines, est modifié comme suit :

- Dans le premier paragraphe, après l'alinéa « - *développement du volontariat* » est ajouté l'alinéa « - *animation de l'engagement citoyen du SDMIS, notamment auprès de la jeunesse* »,
- Dans le dernier paragraphe, l'alinéa « - *groupement développement du volontariat* » est remplacé par « - *groupement développement du volontariat et de l'engagement citoyen* ».

### Article 2

Dans l'annexe de l'arrêté conjoint n°03/12/01.SDMIS modifié portant organisation du SDMIS, le « *groupement développement du volontariat* » est remplacé par le « *groupement développement du volontariat et de l'engagement citoyen* ».

### Article 3

Le directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le

Le préfet,

Le président,





## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

**DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE L'ORGANISATION DES SECOURS**  
GROUPEMENT ANALYSE ET COUVERTURE DES RISQUES

NUMERO **D/17 – 06/14**

OBJET **Modification du règlement opérationnel du SDMIS**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« La direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'Intérieur s'est engagée dans la rédaction de « guides de doctrine opérationnelle » destinés à remplacer la production réglementaire existante (règlement d'instruction et de manœuvre, guides nationaux de référence etc...) avec pour finalité de guider l'action des sapeurs-pompiers sur l'ensemble du territoire national, sans pour autant imposer un cadre d'application trop strict au commandant des opérations de secours.

S'inscrivant dans ce processus initié par l'Etat, le SDMIS a engagé une démarche d'évolution de son corpus de règles applicables avec un nouveau type de document appelé « doctrine opérationnelle départementale » (DOD) qui précise les procédures opérationnelles à mettre en œuvre dans les différents domaines d'intervention des sapeurs-pompiers.

Il convient donc de modifier l'article 9 du règlement opérationnel actuel afin d'y rajouter les DOD qui vont progressivement constituer le corpus des règles opérationnelles applicables au SDMIS.

Cette évolution, qui va s'étaler sur plusieurs années, doit permettre également de simplifier la compréhension et l'application des règles applicables en opération de secours, en préparant également la transformation numérique opérationnelle.

Je vous demande, mesdames, messieurs, de donner un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral relatif à la modification du règlement opérationnel qui nous est soumis pour avis. »

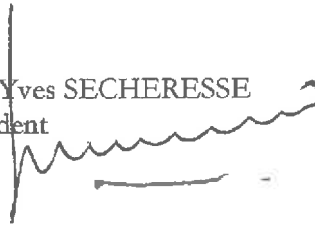
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Yves Secheresse', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.



PRÉFET DU RHÔNE

*Service départemental-métropolitain  
d'incendie et de secours*

ARRETE PREFECTORAL N°

modifiant l'arrêté préfectoral n° 2002-703 modifié,  
portant règlement opérationnel  
du service départemental-métropolitain d'incendie et de  
secours

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-1 à L.1424-50, L.1424-69 à L.1424-76 et R.1424-1 à R.1424-55, R.1424-57 ;
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU l'arrêté préfectoral n° ..... du .....portant schéma d'analyse et de couverture des risques ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2002-703 du 23 janvier 2002 modifié, portant règlement opérationnel du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours ;
- VU l'avis du comité technique ..... ;
- VU l'avis du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en date du ..... ;
- VU l'avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du ..... ;
- VU l'avis de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours du ..... ;
- VU l'avis du conseil d'administration du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours du ..... ;
- Sur proposition** du directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 9 du règlement opérationnel sont modifiées comme suit :

L'alinéa « - des doctrines opérationnelles départementales ; » est rajouté après « - des ordres d'opérations ; »

**Article 2 :** Le directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture du Rhône et du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon – 184, rue Duguesclin – 69433 Lyon Cedex 03, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Fait à Lyon, le ..... 2017

Pour le préfet,  
le préfet délégué pour la défense et la sécurité,

Etienne STOSKOPF



## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE L'ORGANISATION DES SECOURS  
GROUPEMENT ANALYSE ET COUVERTURE DES RISQUES

NUMERO **D/17 – 06/15**

OBJET **Schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR)**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Elaboré sous l'autorité du préfet par le service départemental-métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), le schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR), prévu à l'article L1424-70 du code général des collectivités territoriales, dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doivent faire face les services d'incendie et de secours sur le territoire du département du Rhône et sur celui de la métropole de Lyon. Il détermine les objectifs de couverture de ces risques.

La vocation de ce document est de définir des orientations stratégiques, fondées sur l'analyse des risques, pour permettre aux services d'incendie et de secours d'être en capacité de répondre à l'ensemble des situations auxquelles ils peuvent être confrontés. Les événements dramatiques qu'a connus notre pays ces dernières années, actes de terrorisme, phénomènes climatiques, ont mis en évidence l'extrême variété des situations de crise rencontrées. Ces événements ont aussi démontré la capacité de mobilisation, sous l'égide des pouvoirs publics, des acteurs du secours et des forces de sécurité intérieure pour intervenir auprès des populations et prendre en charge les victimes.

Plus que jamais, il est nécessaire de se préparer à des événements et des situations de crise, qui de par leur soudaineté et leur ampleur, mettent à l'épreuve les différents acteurs. C'est dans cet objectif de préparation de l'avenir que s'inscrit le SACR pour lequel notre instance délibérative doit émettre un avis conforme.

Le SACR résulte d'un travail d'analyse méthodique, qui s'appuie sur l'expérience acquise et repose sur une démarche prospective visant à adapter la réponse opérationnelle du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours aux différents risques. Il est établi en

cohérence avec les Contrats territoriaux de réponse aux risques et aux effets des menaces (CoTRRiM), zonal et départemental, qui identifient les capacités des acteurs territoriaux publics et privés dans la perspective d'une mobilisation des moyens en cas de crise majeure.

Il succède au schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) de 2006 qui a permis au service départemental d'incendie et de secours du Rhône, devenu SDMIS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, de disposer d'une organisation opérationnelle garantissant un niveau de sécurité élevé pour nos concitoyens reposant sur un maillage territorial pertinent de casernes. Les orientations retenues par le SDACR de 2006 ont ainsi posé des bases solides sur lesquelles il convient de s'appuyer.

Le SACR s'inscrit désormais dans un cadre institutionnel remanié par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles avec la création de la métropole de Lyon et la nouvelle organisation territoriale du département du Rhône.

Les orientations définies par le SACR visent à conforter le rôle du SDMIS en tant qu'acteur majeur du dispositif de sécurité civile, au côté de l'ensemble des acteurs publics ou privés. Dans un cadre budgétaire maîtrisé, le SDMIS doit mettre en œuvre, sous l'autorité du directeur des opérations de secours, une réponse de sécurité civile guidée par la recherche d'efficacité au sein d'un territoire en évolution sur les plans démographique et économique.

La part croissante du secours d'urgence aux personnes qui constitue près de 80 % de l'activité opérationnelle, les risques liés aux nouvelles technologies, le risque incendie lié au futur développement des grands entrepôts sont autant d'évolutions à prendre en compte pour le SDMIS dans son organisation, ses méthodes opérationnelles et ses équipements. A cela s'ajoute la menace terroriste qui a durement frappé à plusieurs reprises le territoire national depuis 2015 et qui constitue un défi pour notre société. Si le SDACR de 2006 avait déjà pris en compte cette menace et défini une stratégie de réponse, son inscription dans la durée nécessite de se préparer aux différents scénarios d'attaque, en coordination avec les forces de sécurité intérieure.

Si l'élaboration du SACR repose sur une démarche de progrès continu, il n'en demeure pas moins que l'humain doit demeurer au cœur de la réponse opérationnelle. La qualité du service rendu à l'utilisateur est une préoccupation constante, tout comme la nécessité de garantir l'équité dans la prise en charge de la victime, quel que soit l'endroit où elle se trouve sur le territoire. Par ailleurs, la complémentarité entre les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires constitue un atout majeur pour le SDMIS, comme l'est aussi le vivier des 1000 jeunes sapeurs-pompiers répartis dans 40 sections. Ces jeunes sapeurs-pompiers sont l'avenir du corps départemental et métropolitain. L'humain, c'est également un service public d'incendie et secours représentatif de la société dans sa diversité et qui répond aux demandes d'engagement des citoyens de plus en plus acteurs de leur propre sécurité. Le SDMIS doit ainsi accompagner l'apprentissage par le plus grand nombre des gestes de premier secours qui peuvent participer à sauver des vies dans l'attente de l'arrivée des secours.

Enfin, la transformation numérique est un enjeu majeur pour le SDMIS, particulièrement sur le plan opérationnel avec la possibilité de disposer d'outils connectés toujours plus performants. Cette transformation numérique constitue une réelle opportunité pour l'établissement, à la fois pour les intervenants sur le terrain et pour faciliter les échanges d'informations avec les partenaires notamment.

Voici ainsi exposées les grandes lignes du schéma d'analyse et de couverture des risques qui définit les orientations majeures du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours pour les prochaines années et vont permettre de consolider et d'optimiser la couverture opérationnelle des risques courants, des risques complexes et des risques d'attentats. Le SACR conforte le SDMIS dans sa capacité à garantir un service de proximité à la population tout en étant prêt à faire face à un événement de très grande ampleur.

Je vous propose, mesdames et messieurs, d'émettre un avis favorable sur ce document. »

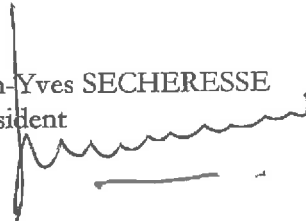
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Yves Secheresse', written over the printed name. The signature is stylized with a vertical line on the left and a wavy horizontal line across the middle.



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET DU RHÔNE

*Service départemental-métropolitain  
d'incendie et de secours*

ARRETE PREFECTORAL N°

portant schéma d'analyse et de couverture des risques  
(SACR)

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1424-70 et R 1424-38 ;  
VU l'arrêté préfectoral n° 2006-1491 du 24 mars 2006 portant schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) ;  
VU l'avis du conseil départemental du Rhône du ..... ;  
VU l'avis du conseil de la métropole de Lyon du ..... ;  
VU la présentation du projet de SACR au collège des chefs de service de l'Etat du ..... ;  
VU l'avis du comité technique du ..... ;  
VU l'avis du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du ..... ;  
VU l'avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du ..... ;  
VU l'avis de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours du ..... ;  
VU l'avis conforme du conseil d'administration du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours du ..... ;  
**Sur proposition** du directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours ;

### ARRÊTE

- Article 1** : Le schéma d'analyse et de couverture des risques est approuvé conformément au document joint en annexe.  
**Article 2** : L'arrêté préfectoral n° 2006-1491 du 24 mars 2006 portant schéma départemental d'analyse et de couverture des risques est abrogé.  
**Article 3** : Le directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture du Rhône et du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours.  
**Article 4** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon – 184, rue Duguesclin – 69433 Lyon Cedex 03, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Fait à Lyon, le XX/XX/2017

Le préfet,

*M*





## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
GROUPEMENT ACCUEIL, CARRIERES, PAIE

NUMERO **D/17 – 06/10**

OBJET **Mesures de soutien à l'accès au logement social des agents du SDMIS**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Je vous rappelle que le bureau du conseil d'administration du SDMIS a, lors de sa réunion du 14 avril dernier, approuvé la convention C2017-029 entre l'OPAC du Rhône, le Département du Rhône, l'Etat et le SDMIS visant à favoriser l'accès au logement social des sapeurs-pompiers volontaires du SDMIS. Cette convention décline la convention cadre nationale du 21 juillet 2015 de soutien à la politique de développement du volontariat chez les sapeurs-pompiers.

Outre la convention précitée, qui ne concerne que les sapeurs-pompiers volontaires, je souhaite aujourd'hui renforcer le dispositif de soutien à la politique d'accès au logement social des agents du SDMIS, en proposant que l'établissement se porte caution, lors de la signature du bail de location d'un logement social par un agent, qu'il soit sapeur-pompier professionnel ou volontaire, ou personnel administratif, technique ou social.

Ainsi, le SDMIS se porterait caution pour 3 ans auprès du bailleur social pour le compte de l'agent lors de la signature du bail; étant précisé que ce cautionnement sera limité à une somme maximale équivalente à 6 mois de loyer et charges, qui sera chiffrée dans l'acte de cautionnement.

Cette prise en charge s'appliquera uniquement aux baux conclus avec les offices publics de l'habitat visés à l'article L.421-1 du code de la construction et de l'habitation.

Je vous demande, mesdames, messieurs de bien vouloir m'autoriser à signer les actes afférents à ce dispositif. »

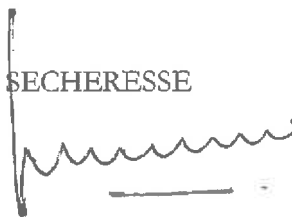
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a series of wavy, horizontal strokes.



## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
GROUPEMENT ACCUEIL, CARRIERES, PAIE

NUMERO **D/17 – 06/11**

OBJET **Actualisation des taux de promotion des personnels administratifs, techniques et sociaux du SDMIS dans le cadre de la mise en œuvre du P.P.C.R.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Le protocole sur la modernisation des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (P.P.C.R.), signé en 2015 entre le Gouvernement et une partie des organisations syndicales de la fonction publique, qui vise notamment à unifier l'organisation de l'ensemble de la fonction publique, entraîne de nombreuses modifications des cadres d'emplois existants et des grades correspondants.

Les décrets statutaires et indiciers pris en application du PPCR et publiés en 2016 et 2017 nécessitent ainsi d'adapter les délibérations relatives aux taux de promotion des personnels administratifs, techniques et sociaux aux nouvelles structures des cadres d'emplois et grades présents au SDMIS.

Le tableau annexé au présent rapport vous présente les propositions de fixation des taux de promotion des personnels administratifs, techniques et médico-sociaux salariés du SDMIS.

Je vous propose, mesdames, messieurs, de bien vouloir délibérer sur ces propositions qui, si vous les accueillez favorablement et compte tenu du fait que tous les cadres d'emplois concernés sont mis en place au 1er janvier 2017, prendront effet à la même date. »

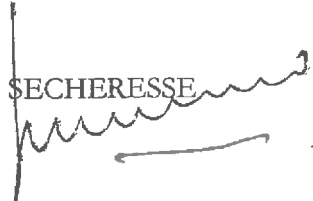
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the printed name.

SDMIS  
RATIOS PROMU/PROMOUVABLE SDMIS PATS

Filière/ Catégorie	Anciens Grades d'avancement	Taux SDMIS	Nouveaux Grades d'avancement	Taux SDMIS
Administrative <b>A</b>	Administrateur hors classe	100%	Administrateur hors classe	100%
	Directeur	100%	Echelon spécial Attaché hors classe	100%
	Attaché principal :		Attaché hors classe	100%
	au choix examen professionnel	100% 100%	au choix examen professionnel	100% 100%
			Attaché	-
Médico Techni <b>A</b>	Vétérinaire de classe exceptionnelle :		Vétérinaire de classe exceptionnelle :	
	au choix examen professionnel	100% 100%	au choix examen professionnel	100% 100%
	Vétérinaire hors classe :		Vétérinaire hors classe :	
	au choix	100%	au choix	100%
Médico-sociale <b>A</b>			Médecin hors classe	100%
			Médecin de 1ère classe	100%
			Médecin de 2ème classe	-
			Psychologue hors classe	100%
			Psychologue de classe normale	-
Sociale <b>A</b>			Conseiller hors classe socio-éducatif	100%
			Conseiller supérieur socio-éducatif	100%
			Conseiller socio-éducatif	-
			Assistant socio éduc de cl except	100%
			Assistant socio éduc de 1ère classe	100%
			Assistant socio éduc de 2ème classe	-
Technique <b>A</b>	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	100%	Ingénieur Général	100%
	Ingénieur en chef de classe normale	100%	Echelon spécial ingénieur en chef hors classe	100%
			Ingénieur en chef hors classe	100%
			Ingénieur en chef	-
			Echelon spécial ingénieur hors classe	100%
			Ingénieur hors classe	100%
			Ingénieur principal	100%
			Ingénieur	-
Culturelle <b>A</b>			Attaché principal de conservation :	
			au choix examen professionnel	100% 100%
	Attaché de conservation	-	Attaché de conservation	-
Administrative <b>B</b>	Rédacteur principal de 1ère classe :		Rédacteur principal de 1ère classe :	
	au choix examen professionnel	20% 100%	au choix examen professionnel	50% 100%
	Rédacteur principal de 2ème classe :		Rédacteur principal de 2ème classe :	
	au choix examen professionnel	50% 100%	au choix examen professionnel	50% 100%
	Rédacteur	-	Rédacteur	-
Technique <b>B</b>	Technicien principal 1ère classe :		Technicien principal 1ère classe :	
	au choix examen professionnel	20% 100%	au choix examen professionnel	50% 100%
	Technicien principal 2ème classe :		Technicien principal 2ème classe :	
	au choix examen professionnel	50% 100%	au choix examen professionnel	50% 100%
	Technicien	-	Technicien	-
Administrative <b>C</b>	Adjoint administratif principal de 1ère classe	50%	Adjoint administratif principal de 1ère classe	50%
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	100%		
	Adjoint administratif 1ere classe :		Adjoint administratif principal de 2ème classe :	
	au choix examen professionnel	100% 100%	au choix examen professionnel	100% 100%
	Adjoint administratif 2eme classe	-	Adjoint administratif	-
Technique <b>C</b>	agent de maîtrise principal	50%	agent de maîtrise principal	50%
	agent de maîtrise	-	agent de maîtrise	-
	Adjoint technique principal de 1ère classe	50%	Adjoint technique principal de 1ère classe	50%
	Adjoint technique principal de 2ème classe	100%		
	Adjoint technique 1ere classe :		Adjoint technique principal de 2ème classe :	
au choix examen professionnel	100% 100%	au choix examen professionnel	100% 100%	
	Adjoint technique 2eme classe	-	Adjoint technique	-





## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
GROUPEMENT FORMATION – ECOLE DEPARTEMENTALE-METROPOLITAINE

NUMERO **D/17 – 06/12**

OBJET **Tarification des prestations de l'école départementale-métropolitaine des sapeurs-pompiers**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« La mission de l'école départementale-métropolitaine est d'assurer la formation de tous les personnels du SDMIS.

Elle dispose de moyens techniques performants et variés et d'agrément de formation nationaux, zonaux et départementaux lui permettant d'assurer les formations initiales, continues, à l'avancement et aux spécialités opérationnelles.

Dans ce contexte, elle développe divers partenariats avec de nombreux acteurs publics (SDIS, prioritairement de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, CNFPT, services de l'État, ...) mais également avec des sociétés privées, partie prenantes dans le domaine de la sécurité civile (ENEDIS, GRDF, ...).

Fortes des relations nouées par ses différents partenariats, l'école est régulièrement sollicitée pour mettre à disposition ses installations techniques et ses outils pédagogiques, plus particulièrement dans les domaines spécialisés notamment au travers du Centre d'Entraînement Zonal NRBC-E.

La délibération du conseil d'administration du SDMIS D/12-09/06 du 24 septembre 2012, portant « tarification des prestations de l'école départementale des sapeurs-pompiers », complétée par une délibération du bureau du conseil d'administration DB/13 – 09/08 du 19 septembre 2013, nécessite donc d'être actualisée.

Il vous est ainsi proposé une nouvelle grille tarifaire, dont le contenu détaillé est annexé au présent rapport, et qui prévoit les locations de salles de cours, de zones d'exercices, de matériels et équipements spécifiques, mais également les remboursements de prestations pédagogiques et

logistiques ainsi que la mise à disposition de formateurs pour assurer des formations pour le compte de tiers.

Je vous demande, mesdames, messieurs, de bien vouloir approuver la tarification des prestations de l'école départementale-métropolitaine des sapeurs-pompiers, telle qu'elle figure en annexe au présent rapport, qui s'appliquerait à compter du 1er septembre 2017 et de m'autoriser à signer tous documents et actes afférents. »

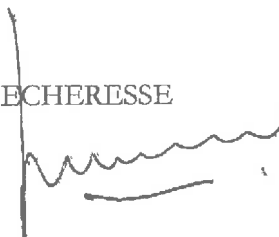
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président





### 1- Location de salles

	Journée	½ Journée
Salle de cours 25 places	200 €	100 €
Salle de cours 50 places	350 €	175 €
Amphithéâtre	500 €	250 €
Salle de sport	400 €	200 €
Salle informatique	400 €	200 €
Salle SSI pédagogique	400 €	200 €
Salle de traitement de l'alerte de secours et de formation	400 €	200 €
Autre local (type bureau ou autre salle)	100 €	50 €

### 2 - Prestations logistiques (hébergement – restauration)

<b>Hébergement (petit-déjeuner inclus)</b>	Nuitée chambre (personne seule)	40 €	
	Lit supplémentaire	20 €	
<b>Restauration (tarif par personne)</b>	Petit-déjeuner	4,50 €	
	Repas self (plat + trois périphériques)	13 €	
	Repas self (scolaires)	8 €	
	Accueil café	Complet (boissons chaudes, jus de fruit et viennoiserie)	Sur devis auprès du prestataire
		Simple (boissons operculés et biscuits)	2 €
	Autres prestations (Service à table / buffet / collations / ...)		Sur devis auprès du prestataire
<b>Nettoyage exceptionnel relatif à une chambre (en cas de salissure importante)</b>		<b>20,00 €</b>	

**3 - Location de zones d'exercice, incluant la mise à disposition d'une salle de 25 places**

	Journée	½ journée
Maison à feux	1 500 €	750 €
Atelier à l'unité	500 €	250 €
Option utilisation points feux	2 500 €	1 250 €
Fourniture du gaz inclus	2 500 €	1 250 €
CEPARI Saint-Priest	1 500 €	750 €
CEPARI Villefranche / Saône	1 500 €	750 €
Aire tramway		
Aire d'exercice sans aménagement (parvis / anneau central)		
Aire autoroute	500 €	250 €
Aire parc de stationnement couvert		
Appartement pédagogique		
Site de formation à la plongée (Villefranche / Saône)		
Toiture pédagogique		
Aire risques technologiques		
Aire risque électrique	1 000 €	500 €
Aire maison sauvetage-déblaiement		
Aire de secours routier		
Aire de conduite tout terrain (Chamelet)	1 500 €	750 €

**Aires spécialisées**  
Haute technologie : 1 500 €  
Aire avec équipement : 1 000 €  
Aire sans équipement : 500 €

#### 4 - Location de matériels et équipements spécifiques

	Journée	½ journée
EPI complet (veste, cagoule, surpantalon ...)	20 €	10 €
Lot pédagogique standard (secourisme, TP modèles feux réduits,...)	100 €	50€
Lot pédagogique mannequin médical	500 €	250 €
Sources radioactives scellées	500 €	250 €
Sources radioactives non scellées	500 €	250 €
Autre matériel et équipement	<i>Sur devis</i>	

#### 5 - Prestations pédagogiques

	Journée	½ journée
Stages au calendrier de formation du SDMIS (par stagiaire et par jour de formation)		
Stage formatif	150 €	75 €
Stage certificatif de niveau 1 ou autre FMIPA	190 €	80€
Stage certificatif de niveau 2	240 €	120 €
Stage certificatif de niveau 3	300 €	150 €

#### 6 - Formateurs

	Journée	½ journée
Mise à disposition d'un formateur en fonction du niveau de la formation dispensée		
Niveau 1	300 €	150 €
Niveau 2	400 €	200 €
Niveau 3	500 €	250 €



**SDMIS**  
SAPEURS-POMPIERS

**DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU 30 JUIN 2017**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

NUMERO **D/17 – 06/01**

OBJET **Compte-rendu des décisions prises par le bureau du conseil d'administration en application de la délégation accordée par la délibération du conseil d'administration du 15 juin 2015**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Par délibération du 15 juin 2015 notre assemblée a accordé délégation au bureau pour prendre des décisions à l'exclusion de celles concernant les budgets et comptes ainsi que la fixation des contributions des collectivités territoriales au budget de notre établissement public.

Je vous rends compte, par le présent rapport, des décisions prises par notre bureau, dans le cadre de cette délégation, depuis notre séance du 16 décembre 2016.

**Réunion du 17 février 2017 :**

Le bureau a :

1. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-001 entre l'État et le SDMIS relative à l'organisation des entraînements interministériels NRBCE de la zone de défense et de sécurité Sud-Est (2017- 2019) ;

2. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-002 entre l'Etat, les SDIS de l'Ain, de l'Ardèche, de la Loire et le SDMIS sur l'organisation et le fonctionnement d'une unité de sauveteurs spécialisés hélicoptérés (USSH) sur la base hélicoptère de la sécurité civile de Lyon-Bron (2017) ;

3. approuvé la création des emplois fonctionnels de directeur départemental et métropolitain et de directeur départemental et métropolitain adjoint ;

4. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2016-028 entre l'OPAC du Rhône, le département du Rhône, l'Etat et le SDMIS relative à l'accès au logement social des personnels du SDMIS ;

5. approuvé l'octroi de subventions annuelles à l'Union départementale et métropolitaine des sapeurs-pompiers (UDMSP) et à l'Œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers au titre de l'année 2017 ;

6. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-004 de mise à disposition provisoire de locaux du SDMIS à la commune de St-Andéol le Château ;

7. approuvé et autorisé le président à lancer, passer et signer les marchés publics du SDMIS à procédure formalisée ;

#### **Réunion du 14 avril 2017 :**

Le bureau a :

1. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-005 entre l'Etat et le SDMIS relative à la mise à disposition d'un véhicule de détection, d'identification et de prélèvement (VDIP) ;

2. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-029 entre l'Etat, le Département du Rhône, le SDMIS et l'OPAC du Rhône relative à l'accès au logement social des sapeurs-pompiers volontaires du SDMIS ;

3. approuvé la demande d'agrément du SDMIS au titre de l'engagement de service civique ;

4. approuvé la cession d'un local professionnel propriété du SDMIS sis rue Marcel Mérieux à Lyon 7ème ;

5. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-031 entre SNCF Réseau et le SDMIS d'assistance pour la phase projet et la phase exécution des travaux de construction de la caserne de Sainte-Colombe aux abords des voies ferroviaires de la ligne Givors Canal à Grezan ;

6. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-039 entre le SDMIS et l'Etat (EMIZ Sud-Est) relative à la mise en place d'une REserve Nationale d'APproche en zone Sud-Est (RENAPSE) dans les locaux du SDMIS ;

7. approuvé la demande de subvention du SDMIS au titre de la dotation de soutien aux investissements structurants des services d'incendie et de secours pour l'acquisition d'équipements de protection balistique ;

**Réunion du 2 juin 2017 :**

Le bureau a :

1. approuvé et autorisé le président à signer la convention C2017-038 entre le SDMIS et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) portant accord de confidentialité et mise à disposition de matériel ;
2. approuvé la création d'un poste de psychologue ;
3. approuvé et autorisé le président à lancer, passer et signer les marchés publics du SDMIS à procédure formalisée ;

Je vous demande, mesdames, messieurs, de me donner acte de ce compte-rendu. »

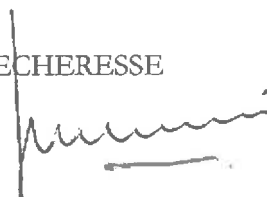
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président









## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES  
GROUPEMENT FINANCES

NUMERO **D/17 – 06/02**

OBJET **Compte rendu des décisions prises en matière d'emprunt par le Président**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Ce rapport a pour objet de vous rendre compte des actes pris dans le cadre de la délégation que j'ai reçue du conseil d'administration en date du 15 juin 2015, en matière de gestion de la dette.

Lors de notre conseil d'administration du 16 décembre dernier, je vous ai fait part de la réalisation d'un emprunt sur l'exercice 2016 de 8 millions d'euros et du refinancement d'un des 5 prêts en cours au SDMIS, il m'appartient de vous en rendre compte avec plus de précisions.

La dette du SDMIS était composée au 11 décembre 2016 de cinq prêts à taux fixe pour un capital restant dû d'un montant de 20 245 147,33 €, dont le taux d'intérêt moyen pondéré était de 3,92 %.

### Souscription d'un emprunt de 8 millions d'euros

Le financement des investissements prévus par le budget 2016 nécessitant le recours à l'emprunt, j'ai demandé dès l'été 2016 aux services du SDMIS de lancer une consultation auprès des banques.

Cette consultation avait pour objectif de souscrire un nouvel emprunt de 8 M€ sur 25 ans, qui permettrait non seulement de financer nos investissements de 2016, mais aussi d'anticiper les besoins de financement pour 2017, compte tenu des taux attractifs des marchés financiers.

Sur les huit banques consultées, trois d'entre elles ont présenté une offre.

C'est l'offre de la banque postale qui a été la plus intéressante parmi les offres reçues avec un taux de 1,26 % ; le versement des fonds a été réalisé le 12 décembre dernier.

<b>Emprunt de 8 millions souscrit auprès de La Banque Postale (caractéristiques)</b>	
Capital initial emprunté	8 000 000 €
Score Gissler *	1A
Objet du contrat de prêt	Financement investissements
Taux d'intérêt fixe	1,26 %
Commission d'engagement	0,10 % du capital (soit 8 000 €)
Durée	25 ans
Date de mise à disposition des fonds	15/12/16
1 <sup>ère</sup> échéance du prêt	01/04/17
Dernière échéance du prêt	01/01/42
Mode d'amortissement du capital	Constant
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Base de calcul	30/360 (mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours)
Modalité de remboursement anticipé	Possible à une date d'échéance d'intérêts, pour tout ou partie du montant du capital restant dû et ce, contre le paiement d'une indemnité actuarielle avec un préavis de 50 jours calendaires
Coût du prêt	
A-Intérêts	1 277 920,00 €
B-Frais de dossier (0,10% du capital)	8 000,00 €
C (A+B) - Coût total du prêt	1 285 920,00 €

\* selon la classification Gissler, 1A correspond à la catégorie des emprunts les moins risqués.

#### Refinancement d'emprunt

Les mêmes établissements bancaires ont été interrogés sur le refinancement des prêts en cours en vue de rationaliser la gestion de notre dette et de dégager des marges de manœuvres budgétaires.

Cependant, les emprunts du SDMIS étant assortis d'indemnités de remboursement anticipé élevées, seul l'emprunt du Crédit-Agricole Centre-Est a fait l'objet de propositions de rachat de la part de trois banques.

C'est également La Banque Postale qui après négociations, a proposé la meilleure offre de refinancement avec un taux attractif de 1,15 %, pour un montant emprunté de 5 336 268 € sur 17 ans.

<b>Caractéristiques du prêt Crédit Agricole Centre-Est (CACE) à refinancer</b>	
Capital initial emprunté	12 136 595,32 €
Capital restant dû	5 110 145 €
Taux initial	3,54 %
Durée restante du prêt	7,5 ans
IRA (indemnité de remboursement anticipé)	226 123 €
<b>Total général (capital restant dû + IRA)</b>	<b>5 336 268 €</b>

<b>Caractéristiques du nouveau prêt (La Banque Postale)</b>	
Montant nouveau	5 336 268 €
Score Gissler	1A
Objet du contrat de prêt	Refinancement d'emprunt
Taux d'intérêt fixe	1,15%
Commission d'engagement	0,10 % du capital (soit 5 336,27 €)
Durée du prêt	17 ans
Date de mise à disposition des fonds	18/01/17
1 <sup>ère</sup> échéance du prêt	01/05/17
Dernière échéance du prêt	01/02/34
Mode d'amortissement	Echéances constantes
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Base de calcul	30/360 (mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours)
Modalité de remboursement anticipé	Possible à une date d'échéance d'intérêts, pour tout ou partie du montant du capital restant dû et ce, contre le paiement d'une indemnité actuarielle avec un préavis de 50 jours calendaires
Coût du nouveau prêt	
A-Intérêts	548 464,15 €
B-Frais de dossier (0,10% du capital)	5 336,27 €
<b>C (A+B) - Coût total du nouveau prêt</b>	<b>553 800,42 €</b>

Il résulte de ces opérations que la dette du SDMIS au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est composée de six prêts à taux fixe, pour un capital restant dû d'un montant de 28 471 269,88 €, dont le taux d'intérêt moyen pondéré est rapporté à 2,72 %, tel qu'indiqué dans le tableau ci-après.

Prêteurs	Échéances des emprunts			Caractéristiques techniques		Situation des emprunts en 2017			
	Durée du prêt (années)	1 <sup>ère</sup> échéance	Dernière échéance	Montant initial emprunté	Taux (%)	Capital restant dû au 01/01/17	Intérêts 2017	Capital 2017	Annuité 2017
Société Générale	20	27/08/99	27/05/19	10 061 635,14 €	4,41	1 789 069,84 €	67 555,65 €	692 179,67 €	759 735,32 €
Société Générale	25	30/03/06	30/12/30	9 000 000 €	3,62	6 018 479,18 €	216 292,17 €	335 443,99 €	551 736,16 €
Dexia	30	01/03/08	01/02/37	5 000 000 €	4,78	3 979 452,86 €	190 217,85 €	114 182,21 €	304 400,06 €
Caisse d'Épargne	20	25/03/10	25/12/29	6 000 000 €	3,77	3 348 000,00 €	123 344,50 €	322 000,00 €	445 344,50 €
Banque Postale	25	01/04/17	01/01/42	8 000 000 €	1,26	8 000 000,00 €	80 164,00 €	240 000,00 €	320 164,00 €
Banque Postale	17	01/05/17	01/02/34	5 336 268 €	1,15	5 336 268,00 €	47 626,95 €	214 111,85 €	261 738,80 €
	Totaux			43 397 903,14 €		28 471 269,88 €	725 201,12 €	1 917 917,72 €	2 643 118,84 €
Moyenne pondérée des taux d'intérêts sur le capital restant dû au 01/01/17					2,72%				

Je vous prie, mesdames, messieurs, de bien vouloir me donner acte de la communication des informations contenues dans ce rapport. »

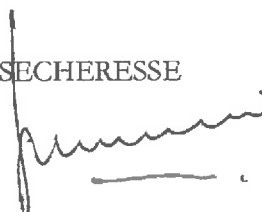
### DECIDE

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président





## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES  
GROUPEMENT FINANCES

NUMERO D/17 – 06/05

OBJET Admissions en non-valeur

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Monsieur le payeur départemental du Rhône, comptable de notre établissement public, a dressé l'état des taxes et produits irrécouvrables qui sont de trois natures :

La première concerne un titre émis suite à une condamnation judiciaire et dont le produit n'a pas pu être recouvré malgré les poursuites effectuées.

Ainsi, le titre de recette n° 1213 du 17 juillet 2012 d'un montant de 1 000,00 € émis à l'encontre de Monsieur A. C. suite à une condamnation du Tribunal de Grande Instance de Lyon du 11 janvier 2010 doit être admis en non-valeur.

La seconde concerne les titres dont les montants sont inférieurs au seuil de la procédure d'opposition à tiers détenteur, fixé à 130 € :

- Le titre de recette n° 15 du 13 janvier 2012 d'un montant de 60,00 € émis à l'encontre de la société IFRIS concernant la délivrance de trois diplômes SSIAP. Au vu de l'ancienneté de plus de 5 ans de cette créance, à laquelle s'ajoute le changement de statut de la société, il a été convenu de l'admettre en non-valeur.
- En 2014, le laboratoire de Montchat a perçu indument la somme de 65,88 €. Un titre a donc été émis pour son remboursement. Or, le laboratoire a versé seulement 61,83 €. Eu égard au faible montant du reliquat soit 4,05 €, il a été convenu de l'admettre en non-valeur.
- Deux titres de recettes (n° 1171 et 1177) d'un montant unitaire de 56,55 € émis le 16 septembre 2015 à l'encontre de messieurs D.D. et S.A., sapeurs-pompiers volontaires, correspondants à leurs cotisations obligatoires de la PFR.

Après vérification, l'un des deux avait d'ores et déjà mis fin à son engagement de SPV, et le second ne percevait pas de vacations suffisantes pour que sa cotisation puisse être précomptée. Compte tenu des réformes intervenues depuis impactant le mode de financement de la PFR, il a été convenu d'admettre ces sommes en non-valeur.

La troisième concerne le titre de recette n° 1492 du 18 octobre 2014 d'un montant de 580,00 € émis en application de la délibération D/99-06/13 du 7 juin 1999 modifié le 21 décembre 2001, portant sur l'indemnisation des interventions à caractère onéreux.

Le 23 septembre 2014, les sapeurs-pompiers ont été réquisitionnés par un officier de police judiciaire pour récupérer un animal chez monsieur E. P.C. Cette intervention ayant nécessité l'emploi de 2 véhicules, un titre de 580 € a été émis à l'encontre du propriétaire de l'animal. Ce dernier a versé 380,00 €, mais le solde restant de 200,00 € n'a pu être recouvré malgré la combinaison de plusieurs actes de poursuite qui sont restés infructueux.

Je vous propose donc d'admettre ces titres de recette ainsi que ces reliquats en non-valeur et de procéder à leurs annulations pour un montant global de **1 377,15 €**.

Ce dernier sera prélevé au budget 2017 sur l'article 6541 « Créances admises en non-valeur. »

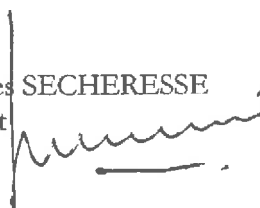
#### DECIDE

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président



**SDMIS**  
SAPEURS-POMPIERS

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**REUNION DU 30 JUIN 2017**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**  
GROUPEMENT FINANCES

NUMERO **D/17 - 06/06**

OBJET **Compte administratif pour l'exercice 2016**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Pour l'ensemble de l'exercice 2016, les dépenses et les recettes votées par notre assemblée au budget primitif et aux décisions modificatives ultérieures, ont atteint un montant, équilibré en dépenses et en recettes de :

37 369 416,25 €	Pour la section d'investissement
148 797 900,00 €	Pour la section de fonctionnement

Soit un montant global de 186 167 316,25 € (pour mémoire en 2015 : 183 154 786,35 €).

S'agissant des dépenses, les mouvements effectivement constatés font apparaître une réalisation de :

29 073 723,36 €	Pour la section d'investissement (77,80 %)
141 082 197,36 €	Pour la section de fonctionnement (94,81 %)

Soit un total de 170 155 920,72 € (pour mémoire en 2015 : 168 988 108,98 €).

Pour ce qui concerne les recettes, les mouvements constatés sont de :

29 339 381,39 €	Pour la section d'investissement
148 303 532,42 €	Pour la section de fonctionnement

Soit un total de 177 642 913,81 € (pour mémoire en 2015 : 169 193 097,62 €)

Le résultat propre à l'exercice 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 7 221 335,06 €, et un excédent d'investissement de 265 658,03 € soit un résultat global excédentaire de 7 486 993,09 €.

Compte tenu des résultats antérieurs repris, le résultat de clôture fait apparaître un excédent de :

8 611 713,06 € Pour la section de fonctionnement

et un excédent de :

8 572 439,85 € Pour la section d'investissement

soit un résultat de clôture globalement excédentaire de 17 184 152,91 € en hausse de 19,15 % par rapport au résultat enregistré à la clôture de l'exercice 2015 étant précisé que cette hausse s'explique par la réalisation d'un emprunt de 8 000 000 € sur l'exercice 2016 .

Je vous rappelle qu'un certain nombre de chapitres ou lignes budgétaires font l'objet de prévisions, mais ne donnent jamais lieu à émission de mandat ou de titre. Ceci explique pourquoi les réalisations ne peuvent atteindre l'intégralité de la prévision.

Il s'agit pour la section d'investissement, du chapitre 024 « Produits des cessions d'immobilisations » et du chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » en recettes, et en section de fonctionnement, du chapitre 022 « dépenses imprévues » et du chapitre 023 « virement à la section d'investissement » en dépenses.

Il en est de même pour les lignes budgétaires 001 « solde d'exécution de la section d'investissement » et 002 « résultat de fonctionnement reporté », que l'on retrouve en dépenses en cas de déficit et en recettes si le résultat est excédentaire.

A l'inverse, certaines opérations sont réalisées sans qu'une prévision budgétaire soit nécessaire. Il s'agit des opérations de cessions où l'article 775 enregistre le prix de la vente par opération budgétaire réelle et les articles 192, 675, 6761 et 7761 qui, par opération d'ordre budgétaire, constatent la sortie des biens pour leur valeur nette comptable ainsi que les plus ou moins-values.

C'est la raison pour laquelle certains chapitres ont un montant de réalisation supérieur à la prévision.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses mandatées s'élèvent à 29 073 723,36 € (pour mémoire en 2015 : 27 282 929,44 € soit une hausse de 6,56 %) pour un montant prévu de 37 369 416,25 €, soit une réalisation globale de 77,80 % (75,81 % en 2015).

Le montant des reports de crédits atteint cette année 4 092 905,08 €.

Il s'agit de crédits engagés mais dont le mandatement n'interviendra qu'au cours de l'exercice 2017.

L'acquisition des véhicules, essentiellement affectés au parc opérationnel représente une dépense globale de 4 536 524,31 €, soit 83,76 % des prévisions. En 2015, cette dépense s'élevait à 4 999 284,66 € soit 78,88 % des prévisions.



Des retards de livraison pour deux CCFM (camion-citerne feux de forêt moyen), deux FPTL (fourgon pompe-tonne léger) et trois VSM (véhicule de secours médical) ont entraîné un décalage de réalisation des dépenses de près de 1 M € par rapport aux prévisions.

Les matériels de secours et de lutte contre l'incendie, toutes lignes confondues, ont fait l'objet d'une dépense de 2 243 571,67 € correspondant à un taux de réalisation de 65,50 %. En 2015, elle s'élevait à 2 046 548,68 € avec un taux de réalisation de 54,92 %.

Ce taux de consommation s'explique notamment par des commandes d'équipements destinés à la caserne de Lyon-Confluence, qui ne pouvaient intervenir avant l'achèvement des travaux de rénovation de celle-ci. Il s'agit par exemple de l'acquisition des bouteilles ARI et des compresseurs pour près de 124 000 € à installer dans le local de gonflage des bouteilles, lequel a été réceptionné début décembre. Il en est de même pour l'acquisition du sonar, d'un montant de 77 000 € dont le marché a été conclu en fin d'année.

D'autre part, des commandes d'habillement à hauteur de 700 000 € n'ont pu être intégralement réalisées dans l'attente de la définition d'une tenue commune aux SDIS de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les dépenses liées aux équipements informatiques, de transmissions et de téléphonie, s'élèvent à 1 269 251,71 €, soit 66,41 % des crédits ouverts. En 2015, elles atteignaient 1 363 290,42 € soit 68,06% de crédits ouverts.

Le taux de consommation s'explique par des opérations qui n'ont pu donner lieu à facturation en 2016, comme le déploiement de la fibre réseau entre le site Etat-Major Rabelais / Gerland, et Confluence / Gerland, ainsi que des commandes de matériels de fin d'année (ajustement du parc informatique : PC et portables pour un montant de 208 000 €).

L'achat de matériel de bureau et de mobilier, d'un coût total de 152 396,06 €, soit 42,12 % des crédits ouverts, est en baisse de 58 % par rapport à 2015 où cette dépense s'élevait à 366 237,71 €. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre de sites à équiper en mobiliers neufs.

Les constructions neuves de bâtiments correspondant à la réalisation du schéma directeur des opérations immobilières arrêté en mai 2004 et modifié depuis à plusieurs reprises ont représenté une dépense de 1 092 368,17 € (34,83 % des crédits ouverts). En 2015, la dépense était de 1 122 901,20 € soit 48,63% des crédits ouverts.

Le faible pourcentage d'exécution des dépenses est dû aux aléas rencontrés sur les chantiers suivants notamment :

- Eveux / L'Arbresle / Sain-Bel et Savigny / Sourcieux les Mines / Lentilly (prévu 780 000 €, réalisé 88 579,22 €), où la découverte d'amiante et d'une canalisation d'eau pluviale traversant le terrain ont obligé à interrompre le chantier pour reprendre les études et modifier le projet, notamment les aménagements extérieurs,
- Blacé / Salles Arbussonnas / Denicé / Montmelas / Cogny / Le Perreon / Vaux en Beaujolais (prévu 600 000 €, réalisé 286 954,56 €), et Rillieux-la-Pape (prévu 580 000 €, réalisé 215 028,85 €) où les travaux de terrassement et de gros œuvre ont été facturés trop tardivement par les sous-traitants pour être payés dès 2016,
- Anse / Lucenay (prévu 550 000 €, réalisé 156 172,98 €), où le démarrage du chantier a été décalé de juillet à septembre 2016.

Les travaux de rénovation ou de restructuration de bâtiments, qui comprennent les chantiers programmés et les opérations incluses dans des autorisations de programme, représentent une dépense de 6 179 132,10 € (90,53 % des crédits ouverts), soit une hausse de 252 % par rapport à 2015, où le réalisé s'élevait à 2 448 169,01 €.

Cette hausse exceptionnelle est due à la finalisation de l'opération Lyon Confluence (4 954 444,53 €), ainsi qu'aux restructurations de Pierre-Bénite (577 839,07 €), Tassin-la-Demi-Lune (491 603,06 €) et Ecully (104 739,93 €).

S'agissant des chantiers sur des bâtiments en pleine propriété réalisés sur l'année, le montant des travaux réalisés s'élève à 1 653 659,88 €, en hausse de 55,39 % par rapport à 2015 (1 064 195,97 € en 2015).

Il s'agit par exemple de créations de sanitaires et vestiaires femmes dans différentes casernes, de travaux de rénovation au groupement sud-est et Villeurbanne-La Doua, ou encore de l'installation du CEPARI (centre d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant), pour près de 150 000 €, à Villefranche-sur-Saône.

Les investissements réalisés dans le cadre du bail emphytéotique administratif (BEA / I.2) font l'objet d'un loyer correspondant à 5 645 108,69 € pour 2016.

Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » se réalise pour 2 067 996,83 € et correspond au remboursement du capital des emprunts.

Le chapitre globalisé 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » d'un montant de 1 266 465,22 € retrace l'amortissement des subventions d'investissement antérieures pour 842 537,44 € et les moins-values sur cessions d'immobilisations pour 423 927,78 €. Ce chapitre donne lieu à une recette de fonctionnement de montant identique au chapitre globalisé 042.

Le chapitre globalisé 041 « opérations patrimoniales » se réalise pour 623 772,87 €. Il correspond à des écritures comptables concernant les commissions de réforme (dons de véhicules non amortis) ainsi que la vente des bungalows de Chassieu et la réimputation des travaux réalisés sur la caserne de Condrieu. Ce sont des écritures de régularisation qui donnent lieu à des réalisations équivalentes en recette d'investissement.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le total des titres émis est de 29 339 381,39 € (pour mémoire en 2015 : 22 508 123,84 €) pour une prévision de 37 369 416,25 €, soit une réalisation globale de 78,51 %.

Je vous spécifiais en préambule que certaines opérations sont réalisées sans qu'une prévision budgétaire soit nécessaire. C'est le cas en recettes d'investissement.

Le compte 10 « dotations, fonds divers et réserves » enregistre une recette de 7 574 311,67 €. Il comprend la recette du FCTVA pour 2 849 200,94 € et 4 725 110,73 € d'excédents de fonctionnement capitalisés lors du budget supplémentaire 2016.

Le compte 13 « subvention d'investissement » totalise une recette de 16 213,28 €, correspondant à une recette du FAI (fonds d'aide à l'investissement).

Le compte 16 « emprunts et dettes assimilées » enregistre une recette de 8 000 000 € correspondant à l'emprunt contracté auprès de la Banque Postale pour une durée de 25 ans au taux fixe de 1,26 %.

Le chapitre globalisé 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » s'élève à 13 125 083,57 €. Il se rapporte essentiellement, pour 12 606 209,59 € aux amortissements des immobilisations qui donnent lieu à une dépense équivalente en section de fonctionnement au chapitre globalisé 042. Le reste du chapitre concerne les cessions à titre onéreux décidées par les commissions de réforme qui génèrent une inscription comptable de plus-values pour 80 124,10 € et une valeur nette comptable des immobilisations corporelles de 438 749,88 €.

Le chapitre globalisé 041 « opérations patrimoniales », comme indiqué précédemment, s'établit à 623 772,87 €.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement mandatées s'élève à 141 082 197,36 € (pour mémoire en 2015 : 141 705 179,54 €) pour une inscription budgétaire globale de 148 797 900€ (pour mémoire en 2015 : 147 166 851,49 €). Leur taux de réalisation est de 94,81 %.  
Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 0,44 %, soit 622 982,18 €, par rapport à 2015.

### ➔ CHARGES A CARACTERE GENERAL (CHAPITRE 011)

Ce chapitre globalisé fait l'objet d'une réalisation de 84,22 %, soit 23 717 547,75 € (pour mémoire en 2015 : 24 093 944,41 €).

Il reste stable par rapport à 2015 (- 1,56 %, soit une diminution des dépenses de 376 396,66 €).

Le compte 60 « achats et variation de stocks » est réalisé à hauteur de 80,37 %, soit 10 697 458,15 € (11 473 031,85 € en 2015, soit une baisse de 6,76 %).

Il retrace les dépenses liées aux prestations de services, fournitures non stockables (l'eau, l'électricité, le gaz et le chauffage urbain), aux fournitures non stockées (les combustibles, les carburants, l'alimentation, les huiles et lubrifiants), les fournitures d'entretien, fournitures de petits équipements, fournitures administratives, les produits pharmaceutiques et les produits d'intervention.

Concernant les prestations de service, un effort a été consenti pour limiter le recours aux prestataires extérieurs, comme pour le contrôle de l'exécution des prestations de nettoyage.

La restauration des personnels mobilisés durant l'Euro 2016 justifie une hausse des dépenses de 50 000 € sur la ligne dédiée au marché de restauration.

Par ailleurs, les formations de secours routier portaient sur les véhicules de nouvelles technologies, de type électrique ou hybride, ce qui a permis de réaliser une économie de 25 000 € sur l'achat d'épaves destinées à la découpe.

Le coût des fluides (électricité, eau, gaz et chauffage urbain) a baissé de plus de 13 % en 2016, et ce grâce à la passation d'un nouveau marché mutualisé pour la fourniture de gaz.

Concernant les fournitures de petits équipements, il est à noter une baisse de 300 000 € sur la fourniture de pièces détachées pour l'entretien des véhicules (2 482 901,64 € dépensés en 2016 contre 2 728 909,57 € en 2015), qui s'explique par une diminution de la demande de maintenance mutualisée du département pour l'entretien de ses véhicules (*recette correspondante en page 8 du présent rapport*).

Le compte 61 « services extérieurs » comportant outre les locations immobilières et mobilières, l'entretien, les réparations, la maintenance et la sous-traitance ainsi que les primes d'assurance, la documentation et les versements à des organismes de formation (hors cotisation au CNFPT) a fait l'objet d'une réalisation de 88,46 %, soit 10 281 335,66 € (9 753 528,71 € en 2015).

La hausse de 5,41 % constatée sur ce compte s'explique par les coûts croissants de maintenance, en particulier des systèmes d'information et des véhicules en sous-traitance.

Le compte 61 inclut le compte 611 « contrat de prestations de services avec des entreprises » pour 4 676 584,48 €. Ces crédits correspondent au financement de la partie fonctionnement de la redevance annuelle (L3) à verser à la SNI dans le cadre du bail emphytéotique.

Le compte 62 « autres services extérieurs » comprenant les honoraires, les frais de publicité, de publication, de transport et de déplacements, les frais postaux et de télécommunications et les frais de nettoyage a généré des dépenses pour 2 711 100,40 € soit une réalisation de 85,29 % (2 825 687,71 € en 2015, soit une baisse de 4,06 %).

Les coûts de la télécommunication et des frais postaux sont en baisse de 13 % depuis 2013, grâce au développement du numérique et au tarif négocié des télécoms.

Le compte 63 « impôts taxes et versements assimilés » pour 27 653,54 € représente les frais liés notamment aux cartes grises des véhicules, aux taxes foncières et redevance d'enlèvement sur les ordures ménagères.

### ➡ CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (CHAPITRE 012)

Avec une réalisation à hauteur de 99 805 361,97 €, contre 100 386 021,34 € en 2015, ce chapitre globalisé a fait l'objet d'une baisse de la dépense de 580 659,37 €, soit - 0,58 %.

Il représente l'essentiel de nos charges de fonctionnement et comporte 3 chapitres :

Le chapitre 62 retrace dans son article 6218 les rémunérations versées à des personnels extérieurs au SDMIS. Ce chapitre a fait l'objet d'une réalisation de 448 502,72 € (435 847,40 € en 2015, soit une hausse de 2,90 %).

Il comprend notamment les remboursements versés à la métropole au titre des personnels mis à disposition du SDMIS qui sont au nombre de quatre en 2016, pour un montant de 238 794,49 € et le remboursement dans le cadre des conventions de mutualisation avec le département et la métropole de trois postes chargés de l'ingénierie immobilière, pour un montant de 181 836,46 €. Sont comptabilisées également dans ce chapitre les gratifications de stage.

Le chapitre 63 enregistre les cotisations essentiellement versées au CNFPT pour 589 959,35 €.

Le chapitre 64 « charges de personnel » est réalisé à hauteur de 98,13 % pour un montant de 98 766 899,90 €, contre 99 329 972,10 € en 2015. Il est en baisse de 0,57 %, soit 563 072,20 €.

Pour rappel, ces charges de personnel sont constituées d'une part des rémunérations du personnel titulaires, non titulaires, et rémunéré à la vacation et d'autre part des charges sociales patronales liées à ces rémunérations. On y trouve les charges sociales et de prévoyance (cotisation à l'URSSAF, aux caisses de retraites, cotisations pour assurance du personnel, supplément familial, versements aux mutuelles et cotisation pour la prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires), l'allocation de vétérance, et diverses autres charges sociales comme les prestations familiales, l'allocation chômage, et la médecine du travail.

Ce différentiel entre 2015 et 2016 s'explique principalement par la réforme du système de la PFR pour les SPV, qui a occasionné une baisse de 56,38 %, soit 926 454,92 €, répartie entre la contribution et la cotisation à la CNP.

Ainsi, le montant de la contribution PFR passe de 1 497 375 € en 2015 à 716 655 € en 2016, et la cotisation à la CNP qui s'élevait à 145 734,92 € en 2015 n'a plus lieu d'être en 2016.

### ➡ CHAPITRES 65, 66, 67 et 68

Le compte 65 « autres charges de gestion courante » dans lequel sont comptabilisés les indemnités, les frais de mission et de formation des élus, les participations au réseau EPARI (Etablissement public pour les autoroutes Rhodaniennes de l'information) et la contribution à l'INPT (infrastructure nationale partagée des transmissions) ainsi que les subventions de fonctionnement aux associations et notamment au CASC (comité d'animation social et culturel) du SDMIS, a été réalisé pour 2 263 357,22 €. Cette dépense reste stable par rapport à l'an dernier (2 259 974,26 € en 2015).

Le compte 66 « charges financières » a été réalisé pour 2 136 471,42 €. Il est constitué essentiellement des intérêts des emprunts pour 842 235,63 € et du compte 6618 « intérêts des autres dettes » pour 1 286 235,79 € qui correspond au coût de financement des investissements prévus dans le cadre du BEA.

Le compte 67 « charges exceptionnelles » enregistre le paiement d'intérêts moratoires, d'amendes fiscales et pénales ainsi que des titres annulés sur exercices antérieurs pour 34 375,43 €.

#### ➔ CHAPITRE GLOBALISE 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

Ce chapitre se réalise à 13 125 083,57 € et correspond strictement à la recette d'investissement mentionnée ci-dessus au chapitre 040.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les titres émis en section de fonctionnement représentent un montant total de 148 303 532,42 € pour une prévision de 148 797 900 €. Pour mémoire, les recettes de fonctionnement s'élevaient à 146 684 973,78 € en 2015, soit une hausse de 1 618 558,64 € (+ 1,10 %).

La recette principale provient des contributions des collectivités territoriales.

L'ensemble des contributions s'élèvent à 139 267 907 €, soit une augmentation de 1,50 % par rapport à 2015.

La contribution du département s'élève à 20 600 000 €, celle de la métropole est de 111 437 188 €. Celle des communes s'élève à 7 230 719 €, en augmentation de 0,93 % par rapport à 2015.

A ces contributions s'ajoute la somme de 2 453 780 € au titre de la convention du 18 août 2010 valant règlement financier du différend relatif au transfert des personnels conclue entre la communauté urbaine de Lyon et le SDIS du Rhône qui est intégrée à la convention pluriannuelle 2015-2017 relative aux contributions financières du département du Rhône et de la métropole de Lyon au budget du SDMIS, et ce pour la dernière année.

Le financement total des collectivités territoriales s'élevant ainsi à 141 721 687 €.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » enregistre 1 084 000 € en 2016, contre 1 634 000 € en 2015, soit une baisse de 550 000 € (-33,66 %).

Il s'agit du montant versé par le département et la métropole pour la maintenance mutualisée des véhicules.

Le remboursement de la métropole reste stable à 234 000 €, alors que la somme versée par le département diminue de 1 400 000 € en 2015 à 850 000 € en 2016 (- 39,29 %).

Le chapitre 70 « produits des services du domaine et ventes diverses » s'élève à 2 568 222,96 €, en augmentation de 10,07 % par rapport à 2015 (2 333 295,11 € en 2015).

Il comprend les services soumis à facturation (transports par carence, interventions sur ascenseurs, services de sécurité ou remboursement des frais d'organisation de concours...), pour 741 312,84 € en 2016 contre 608 998,93 € en 2015. Cette hausse de 21,73 % s'explique par l'augmentation des interventions sur autoroutes notamment.

Il comprend entre autres le remboursement de la part salariale des chèques restaurant pour 838 443,75 € et le remboursement des personnels mis à disposition pour 667 265,75 €.

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » enregistre 560 429,95 €. Il est composé essentiellement de deux articles :

- l'article 775 « Produits de cessions d'immobilisations » d'un montant de 94 946,20 € qui correspond aux cessions à titre onéreux décidées par les commissions de réforme et encaissées sur l'exercice 2016 ;
- l'article 778 « Autres produits exceptionnels » s'élève à 448 686,23 € et correspond aux remboursements des assurances pour des dommages aux biens causés au SDMIS par des tiers (montant 2015 : 89 234,69 €). Ce montant est élevé en 2016 car il comprend 371 695,20 € versé au titre de la mise en œuvre de l'assurance dommage ouvrage sur la caserne de Saint-Vincent-de-Reins.

Le chapitre globalisé 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » représente 1 266 465,22 €.

Tels sont, mesdames et messieurs, les éléments d'analyse que j'ai souhaité vous livrer sur la gestion budgétaire de notre établissement pour l'exercice 2016.

Je vous demande d'approuver le compte administratif de l'exercice clos. »

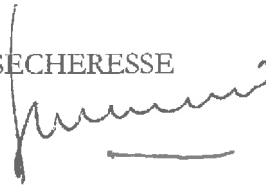
#### DECIDE

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président



## SERVICE DEPARTEMENTAL - METROPOLITAIN D'INCENDIE ET DE SECOURS

## COMPTE ADMINISTRATIF

## EXERCICE 2016

## RECAPITULATION

		DEPENSES		RECETTES		Résultat
		Crédits ouverts	Réalisé	Crédits ouverts	Réalisé	
INVESTISSEMENT	Mouvements réels	35 882 576,25	27 183 485,27	22 695 816,25	15 590 524,95	265 658,03
	Mouvements d'ordre	1 486 840,00	1 890 238,09	14 673 600,00	13 748 856,44	
		37 369 416,25	29 073 723,36	37 369 416,25	29 339 381,39	
FONCTIONNEMENT	Mouvements réels	134 768 600,00	127 957 113,79	147 955 360,00	147 037 067,20	7 221 335,06
	Mouvements d'ordre	14 029 300,00	13 125 083,57	842 540,00	1 266 465,22	
		148 797 900,00	141 082 197,36	148 797 900,00	148 303 532,42	
<b>TOTAL DES 2 SECTIONS</b>		<b>186 167 316,25</b>	<b>170 155 920,72</b>	<b>186 167 316,25</b>	<b>177 642 913,81</b>	

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
16	EMPRUNTS ET OBLIGATIONS ASSIMILEES	2 067 997,00	2 067 996,83	100,00%
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 067 997,00	2 067 996,83	100,00%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 045 763,70	1 739 839,35	57,12%
203	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	61 160,00	38 400,00	62,79%
2031	FRAIS D'ETUDES	30 760,00	10 320,00	33,55%
2033	FRAIS D'INSERTIONS (marchés d'investissement)	30 400,00	28 080,00	92,37%
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES ET PROCEDES	2 984 603,70	1 701 439,35	57,01%
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	2 984 603,70	1 701 439,35	57,01%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 157 171,64	10 459 040,13	69,00%
211	TERRAINS	516 900,00	0,00	0,00%
2111	TERRAINS NUS	11 000,00	-	0,00%
2115	TERRAINS BATIS	505 900,00	-	0,00%
213	CONSTRUCTIONS	2 580 882,76	1 659 660,59	64,31%
2131	BATIMENTS PUBLICS	222 000,00	2 575,68	1,16%
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	212 000,00	33,00	0,02%
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS (achat de batiments modulaires)	10 000,00	2 542,68	25,43%
2135	INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	2 358 882,76	1 657 084,91	70,25%
21351	TRAVAUX BATIMENTS - Travaux sur sites en pleine propriété	2 354 869,06	1 653 659,88	70,22%
21351	BATIMENTS PUBLICS EN PLEINE PROPRIETE - TRAVAUX SIGNALIETIQUE	4 013,70	3 425,03	85,33%
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10 306 244,99	7 834 273,12	76,01%
2153	RESEAUX DIVERS	817 982,68	608 288,82	74,36%
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION RADIO	522 903,18	501 999,27	96,00%
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION (sur sites en pleine propriété)	216 855,77	53 150,17	24,51%
21538	AUTRES RESEAUX TELEPHONIE	78 223,73	53 139,38	67,93%
2156	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS	8 841 058,35	6 780 095,98	76,69%
<i>Total article 21561 - Véhicules d'intervention</i>		<b>5 416 000,00</b>	<b>4 536 524,31</b>	<b>83,76%</b>
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - équipements ponctuels	130 000,00	112 149,34	86,27%
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2012	511 000,00	508 833,94	99,58%
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2013	240 000,00	46 856,82	19,52%
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2014	235 000,00	169 791,86	72,25%



COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2015	2 500 000,00	2 107 982,91	84,32%
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2016	1 800 000,00	1 590 909,44	88,38%
<b>Total article 21562 - Matériel d'intervention</b>		<b>3 425 058,35</b>	<b>2 243 571,67</b>	<b>65,50%</b>
21562	MATERIEL D'EXTINCTION	325 339,25	278 692,30	85,66%
21562	MATERIEL SECOURS A PERSONNES	146 479,64	52 343,55	35,73%
21562	MATERIEL OXYGENE ET AIR	549 016,67	420 943,61	76,67%
21562	MATERIEL TECHNIQUE	336 441,71	227 707,02	67,68%
21562	MATERIEL DIVERS	258 134,62	205 671,98	79,68%
21562	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS - TENUES INTERVENTIONS	1 696 113,82	945 365,12	55,74%
21562	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS - Défibrillateurs	113 532,64	112 848,09	99,40%
<b>2157</b>	<b>MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE</b>	<b>647 203,96</b>	<b>445 888,32</b>	<b>68,89%</b>
21571	ATELIERS	232 905,31	130 572,61	56,06%
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE	85 644,50	41 699,73	48,57%
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE (SPORT)	114 000,05	113 967,48	99,97%
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	194 654,10	140 729,71	72,30%
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - matériel d'aptitude	19 500,00	18 608,98	95,43%
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - matériel de formation	500,00	409,81	81,96%
<b>217</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION</b>	<b>98 022,16</b>	<b>71 660,32</b>	<b>73,11%</b>
<b>2173</b>	<b>CONSTRUCTIONS</b>	<b>94 307,22</b>	<b>69 337,38</b>	<b>73,52%</b>
21735	TRAVAUX SUR BATIMENTS MIS A DISPOSITION	94 307,22	69 337,38	73,52%
<b>2175</b>	<b>INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES</b>	<b>3 714,94</b>	<b>2 322,94</b>	<b>62,53%</b>
217531	RESEaux DE TRANSMISSION SUR BATIMENTS MIS A DISPOSITION	3 714,94	2 322,94	62,53%
<b>218</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 655 121,73</b>	<b>893 446,10</b>	<b>53,98%</b>
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	200 000,00	80 087,15	40,04%
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	1 093 333,89	660 962,89	60,45%
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	361 787,84	152 396,06	42,12%
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>9 961 643,91</b>	<b>7 271 500,27</b>	<b>72,99%</b>
<b>231</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</b>	<b>9 961 643,91</b>	<b>7 271 500,27</b>	<b>72,99%</b>
<b>2313</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION</b>	<b>9 961 643,91</b>	<b>7 271 500,27</b>	<b>72,99%</b>
<b>CONSTRUCTIONS</b>		<b>3 136 000,00</b>	<b>1 092 368,17</b>	<b>34,83%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
231312	AP 2009 - MORNANT	10 000,00	695,38	6,95%
231312	AP 2009 - GENAS / CHASSIEU	76 000,00	35 374,82	46,55%
231312	AP 2011 - ST GEORGES DE RENEINS / BELLEVILLE	60 000,00	56 450,71	94,08%
231312	AP 2013 - BLACE / SALLES ARBUISSONNAS / DENICE / MONTMELAS / COGNY / LE PERREON / VAUX EN BEAUJOLAIS	600 000,00	286 954,56	47,83%
231312	AP 2013 - BEAUJEU / LANTIGNIE / QUINCIE-EN BEAUJOLAIS / MARCHAMPT	75 000,00	39 210,00	52,28%
231312	AP 2013 - SOUCIEU EN JARREST / ORLIENAS	30 000,00	14 780,11	49,27%
231312	AP 2014 - EVEUX / L'ARBRESLE / SAIN BEL & SAVIGNY / SOURCIEUX LES MINES / LENTILLY	780 000,00	88 579,22	11,36%
231312	AP 2014 - CHAZAY D'AZERGUES / LOZANNE / CIVRIEUX D'AZERGUES / MORANCE / CHARNAY ALIX	70 000,00	52 641,76	75,20%
231312	AP 2014 - ANSE / LUCENAY	550 000,00	156 172,98	28,40%
231312	AP 2014 - ST SYMPHORIEN D'OZON / SEREZIN DU RHONE	40 000,00	7 576,56	18,94%
231312	AP 2014 - STE COLOMBE	50 000,00	52 598,91	105,20%
231312	AP 2014 - MONTROTTIER	40 000,00	16 575,59	41,44%
231312	AP 2014 - ST LAURENT D'OINGT/ LE BOIS D'OINGT / SAINT VERAND	50 000,00	41 621,52	83,24%
231312	AP 2011 - RILLIEUX-LA-PAPE	580 000,00	215 028,85	37,07%
231312	AP 2011 - TARARE	55 000,00	10 146,00	18,45%
231312	AP 2014 - ST GERMAIN-NUELLES / BULLY	10 000,00	-	0,00%
231312	AP 2015 - COUZON AU MONT D'OR	10 000,00	-	0,00%
231312	AP 2015 - BESSEY	50 000,00	17 961,20	35,92%
231312	AP 2015 - QUINCIEUX	-	-	0,00%
<b>RENOVATIONS</b>		<b>6 825 643,91</b>	<b>6 179 132,10</b>	<b>90,53%</b>
231351	TRAVAUX PLURIANNUELS SUR BATIMENTS EN PLEINE PROPRIETE	426 343,91	48 700,50	11,42%
231351	AP 2011 - RILLIEUX-LA-PAPE	-	-	0,00%
231351	AP 2011 - VILLEURBANNE	300,00	154,79	51,60%
231351	AP 2011 - AMPLEPUIS	5 000,00	1 283,02	25,66%
231351	AP 2011 - ECULLY	110 000,00	104 739,93	95,22%
231351	AP 2013 - TASSIN LA DEMI LUNE	434 000,00	491 603,06	113,27%
231351	AP 2013 - RESTRUCTURATION LYON CONFLUENCE	4 960 000,00	4 954 444,53	99,89%
231351	AP 2014 - RESTRUCTURATION PIERRE BENITE	870 000,00	577 839,07	66,42%
231351	AP 2015 - RESTRUCTURATION GENAY / NEUVILLE SUR SAONE	20 000,00	367,20	1,84%
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 830 000,00</b>	<b>5 645 108,62</b>	<b>96,91%</b>

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
276	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	5 650 000,00	5 645 108,69	99,91%
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE - Investissements réalisés dans le cadre du BEA - L2	5 650 000,00	5 645 108,69	99,91%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	842 540,00	1 285 185,22	150,32%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	842 540,00	842 537,44	100,00%
139	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	842 540,00	842 537,44	100,00%
1391	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	682 245,00	682 243,31	100,00%
13911	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT	4 065,00	4 064,42	99,99%
13913	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENT	593 846,00	593 845,58	100,00%
13914	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT COMMUNES	84 334,00	84 333,31	100,00%
1393	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT	160 295,00	160 294,13	100,00%
13931	FONDS AFFECTES EQUIPEMENT FAI	160 295,00	160 294,13	100,00%
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	423 927,78	0,00%
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2003	0,00	423 927,78	0,00%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	644 300,00	623 772,82	96,81%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	154 600,00	145 587,65	94,17%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	154 600,00	145 587,65	94,17%
2044	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE	154 600,00	145 587,65	94,17%
20441	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE POUR LES BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	154 600,00	145 587,65	94,17%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	291 000,00	282 612,89	97,12%
213	CONSTRUCTIONS	276 000,00	270 343,70	97,95%
2131	BATIMENTS PUBLICS	150 000,00	146 293,78	97,53%
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	150 000,00	146 293,78	97,53%
2135	INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	126 000,00	124 049,92	98,45%
21351	BATIMENTS PUBLICS	126 000,00	124 049,92	98,45%
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	15 000,00	12 269,19	81,79%
2153	RESEAUX DIVERS	15 000,00	12 269,19	81,79%
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION	15 000,00	12 269,19	81,79%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	198 500,00	195 572,33	98,53%
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	198 500,00	195 572,33	98,53%
2313	CONSTRUCTIONS	177 100,00	175 219,03	98,94%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	69 300,00	69 270,05	99,96%
231351	BATIMENTS PUBLICS	107 800,00	105 948,98	98,28%
2315	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 000,00	1 043,10	52,16%
231531	RESEAUX DE TRANSMISSION	2 000,00	1 043,10	52,16%
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	19 400,00	19 310,20	99,54%
2317312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	5 800,00	5 790,45	99,84%
231735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	300,00	267,11	89,04%
2317531	RESEAUX TRANSMISSION	7 500,00	7 486,42	99,82%
231788	AUTRES	5 800,00	5 766,22	99,42%
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	200,00	0,00	0,00%
281	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200,00	0,00	0,00%
2813	CONSTRUCTIONS	200,00	0,00	0,00%
281352	BATIMENTS PRIVES	200,00	-	0,00%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTEE	0,00	0,00	0,00%
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>37 369 416,25</b>	<b>29 073 723,36</b>	<b>77,80%</b>

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
10	F.C.T.V.A.	7 574 110,73	7 574 311,61	100,00%
102	RESERVES	2 849 000,00	2 849 200,94	100,01%
1022	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 849 000,00	2 849 200,94	100,01%
10222	F.C.T.V.A.	2 849 000,00	2 849 200,94	100,01%
106	RESERVES	4 725 110,73	4 725 110,73	100,00%
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	4 725 110,73	4 725 110,73	100,00%
13	FONDS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT REÇUS	16 200,00	16 213,28	100,08%
133	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT TRANSFERABLES	16 200,00	16 213,28	100,08%
1331	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	16 200,00	16 213,28	100,08%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 798 723,70	8 000 000,00	117,67%
164	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	6 798 723,70	8 000 000,00	117,67%
1641	EMPRUNTS EN EUROS	6 798 723,70	8 000 000,00	117,67%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 607 556,00	13 125 083,57	104,10%
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	80 124,10	0,00%
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2002	0,00	80 124,10	0,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	438 749,88	0,00%
213	CONSTRUCTIONS	0,00	70 069,27	0,00%
2131	BATIMENTS PUBLICS	0,00	70 069,27	0,00%
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	-	70 069,27	-
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	368 680,61	0,00%
2153	RESEAUX DIVERS	0,00	223,49	0,00%
21538	AUTRES RESEAUX	-	223,49	-
2156	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS	0,00	368 457,12	0,00%
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	-	368 457,12	-
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	12 607 556,00	12 606 209,59	99,99%
280	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 601 703,00	1 601 701,34	100,00%
2804	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	296 761,00	296 760,04	100,00%
280441	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE - BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	296 761,00	296 760,04	100%
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	1 304 942,00	1 304 941,30	100,00%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	1 304 942,00	1 304 941,30	100%
281	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 005 853,00	11 004 508,25	99,99%
2813	CONSTRUCTIONS	1 066 523,00	1 066 135,00	99,96%
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 170,00	3 170,00	100%
281312	CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 031 537,00	1 031 149,00	99,96%
281351	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS	31 718,00	31 718,00	100%
281352	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PRIVES	98,00	98,00	100%
2814	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	28 177,00	28 177,00	100,00%
2815	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	8 783 030,00	8 783 028,65	100,00%
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION	1 254 386,00	1 254 385,94	100%
281538	AUTRES RESEAUX	41 098,00	41 097,89	100%
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	4 974 925,00	4 974 924,83	100%
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 954 011,00	1 954 010,93	100%
281571	ATELIERS	50 050,00	50 049,40	100%
281578	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	508 560,00	508 559,66	100%
2818	AUTRES IMMOS CORPORELLES	1 128 123,00	1 127 167,60	99,92%
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	53 133,00	53 133,00	100%
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	804 693,00	803 737,82	99,88%
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	269 589,00	269 588,78	100%
28188	AUTRES	708,00	708,00	100%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	644 300,00	623 772,87	96,81%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 000,00	11 418,52	163,12%
203	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	7 000,00	11 418,52	163,12%
2031	FRAIS D'ETUDES	6 000,00	8 886,28	148,10%
2033	FRAIS D'INSERTION	1 000,00	2 532,24	253,22%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	463 000,00	426 406,54	92,10%
213	CONSTRUCTIONS	0,00	25 274,58	0,00%
2135	INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	0,00	25 274,58	0,00%
21352	BATIMENTS PRIVES	-	25 274,58	-
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	200 000,00	145 587,65	72,79%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
2156	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS	200 000,00	145 587,65	72,79%
21561	MATERIEL D' INCENDIE ET DE SECOURS - DONNS	200 000,00	145 587,65	72,79%
217	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	263 000,00	255 544,31	97,17%
2173	CONSTRUCTIONS	250 000,00	243 275,12	97,31%
217312	CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	80 000,00	76 224,51	95,28%
21735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS	170 000,00	167 050,61	98,27%
2175	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	13 000,00	12 269,19	94,38%
217531	RESEAUX DE TRANSMISSIONS	13 000,00	12 269,19	94,38%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	174 300,00	185 947,81	106,68%
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	174 300,00	185 947,81	106,68%
2313	CONSTRUCTIONS	174 300,00	171 652,07	98,48%
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	-	5 790,45	-
231351	BATIMENTS PUBLICS	69 300,00	69 537,16	100,34%
231352	BATIMENTS PRIVES	105 000,00	96 324,46	91,74%
2315	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	7 486,42	0,00%
231531	RESEAUX DE TRANSMISSION	-	7 486,42	-
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	0,00	1 043,10	0,00%
2317531	RESEAUX DE TRANSMISSION	-	1 043,10	-
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	0,00	5 766,22	0,00%
23188	AUTRES	-	5 766,22	-
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	8 300 781,82	0,00	0,00%
021	REPORT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 421 744,00	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>37 369 416,25</b>	<b>29 339 381,39</b>	<b>78,51%</b>

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>26 163 000,00</b>	<b>23 717 547,75</b>	<b>84,22%</b>
<b>60</b>	<b>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>	<b>13 310 500,00</b>	<b>10 697 458,15</b>	<b>80,37%</b>
<b>604</b>	<b>ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>3 559 500,00</b>	<b>2 814 276,56</b>	<b>79,06%</b>
<b>6042</b>	<b>ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>3 559 500,00</b>	<b>2 814 276,56</b>	<b>79,06%</b>
6042	INFORMATIQUE	1 733 000,00	1 387 355,38	80,06%
6042	LOGISTIQUE	1 125 000,00	978 097,76	86,94%
6042	BATIMENT	260 000,00	112 015,82	43,08%
6042	FORMATION	345 000,00	276 216,25	80,06%
6042	RESSOURCES HUMAINES	46 500,00	39 303,55	84,52%
6042	SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL	20 000,00	7 040,00	35,20%
6042	MARCHES ET ASSURANCES	10 000,00	9 790,00	97,90%
6042	COMMUNICATION	20 000,00	4 457,80	22,29%
<b>606</b>	<b>ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET Fournitures</b>	<b>9 751 000,00</b>	<b>7 883 181,59</b>	<b>80,84%</b>
<b>6061</b>	<b>FOURNITURES NON STOCKABLES</b>	<b>2 555 000,00</b>	<b>1 810 579,65</b>	<b>70,86%</b>
60611	EAU	205 000,00	152 019,78	74,16%
60612	ELECTRICITE	1 265 000,00	1 043 892,79	82,52%
60612	GAZ	895 000,00	446 762,57	49,92%
60613	CHAUFFAGE URBAIN	190 000,00	167 904,51	88,37%
<b>6062</b>	<b>FOURNITURES NON STOCKEES</b>	<b>1 810 000,00</b>	<b>1 318 867,72</b>	<b>72,87%</b>
60621	COMBUSTIBLES GAZ PROPANE	160 000,00	72 061,38	45,04%
60622	CARBURANT	1 320 000,00	1 013 847,97	76,81%
60623	ALIMENTATION	60 000,00	39 350,99	65,58%
60628	FOURNITURES NON STOCKEE - Matériaux, huiles, lubrifiants...	270 000,00	193 607,38	71,71%
<b>6063</b>	<b>FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT</b>	<b>4 860 000,00</b>	<b>4 315 223,81</b>	<b>88,79%</b>
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	160 000,00	132 184,60	82,62%
60632	FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	4 285 000,00	3 826 498,33	89,30%
60636	HABILLEMENT	415 000,00	356 540,88	85,91%
<b>6064</b>	<b>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</b>	<b>140 000,00</b>	<b>113 941,52</b>	<b>81,39%</b>
<b>6066</b>	<b>PRODUITS PHARMACEUTIQUES</b>	<b>197 000,00</b>	<b>178 111,89</b>	<b>90,41%</b>
60661	MEDICAMENTS	91 000,00	79 270,93	87,11%



COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
60662	VACCINS ET SERUMS	14 000,00	12 531,25	89,51%
60668	DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES	92 000,00	86 309,71	93,81%
<b>6067</b>	<b>PRODUITS D'INTERVENTION</b>	<b>124 000,00</b>	<b>106 667,18</b>	<b>86,02%</b>
<b>6068</b>	<b>AUTRES MATIERES ET FOURNITURES</b>	<b>65 000,00</b>	<b>39 789,82</b>	<b>61,22%</b>
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>11 622 000,00</b>	<b>10 281 335,66</b>	<b>88,46%</b>
<b>611</b>	<b>CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES - BEA L3</b>	<b>4 679 000,00</b>	<b>4 676 584,48</b>	<b>99,95%</b>
<b>613</b>	<b>LOCATIONS</b>	<b>461 000,00</b>	<b>327 034,62</b>	<b>70,94%</b>
<b>6132</b>	<b>LOCATIONS IMMOBILIERES</b>	<b>277 000,00</b>	<b>166 016,15</b>	<b>59,93%</b>
<b>6135</b>	<b>LOCATIONS MOBILIERES</b>	<b>184 000,00</b>	<b>161 018,47</b>	<b>87,51%</b>
<b>614</b>	<b>CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE</b>	<b>30 000,00</b>	<b>21 398,05</b>	<b>71,33%</b>
<b>615</b>	<b>ENTRETIEN ET REPARATIONS</b>	<b>4 983 000,00</b>	<b>3 948 924,38</b>	<b>79,25%</b>
<b>6152</b>	<b>ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS</b>	<b>780 000,00</b>	<b>519 637,69</b>	<b>66,62%</b>
61521	ENTRETIEN TERRAINS	115 000,00	49 007,21	42,61%
615221	ENTRETIEN DE BATIMENTS	600 000,00	411 507,81	68,58%
615221	CONTROLES TECHNIQUES BATIMENTS	65 000,00	59 122,67	90,96%
<b>6155</b>	<b>ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS</b>	<b>2 363 000,00</b>	<b>1 827 718,22</b>	<b>77,35%</b>
61551	MATERIEL ROULANT - Sous-traitance extérieure, contrôle technique...	1 760 000,00	1 426 631,98	81,06%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS - MATERIEL ET OUTILLAGE	603 000,00	401 086,24	66,52%
<b>6156</b>	<b>MAINTENANCE</b>	<b>1 840 000,00</b>	<b>1 601 568,47</b>	<b>87,04%</b>
6156	BATIMENT	480 000,00	399 335,64	83,19%
6156	LOGISTIQUE	35 000,00	12 957,28	37,02%
6156	INFORMATIQUE	1 253 000,00	1 123 823,67	89,69%
6156	FORMATION	37 000,00	36 946,92	99,86%
6156	SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL	35 000,00	28 504,96	81,44%
<b>616</b>	<b>PRIMES D'ASSURANCES</b>	<b>600 000,00</b>	<b>590 243,65</b>	<b>98,37%</b>
<b>6161</b>	<b>PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES</b>	<b>600 000,00</b>	<b>590 243,65</b>	<b>98,37%</b>
<b>618</b>	<b>DIVERS</b>	<b>869 000,00</b>	<b>717 150,48</b>	<b>82,53%</b>
<b>6182</b>	<b>DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE</b>	<b>52 000,00</b>	<b>35 058,16</b>	<b>67,42%</b>
61821	ABONNEMENTS	42 000,00	31 991,04	76,17%
61828	DOCUMENTATION GENERALE - AUTRES	10 000,00	3 067,12	30,67%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
<b>6184</b>	<b>VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION</b>	<b>817 000,00</b>	<b>682 092,32</b>	<b>83,49%</b>
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - SPP	398 000,00	325 307,43	81,74%
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - SPV	260 000,00	219 001,42	84,23%
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - PATS/AUTRES	100 000,00	84 530,75	84,53%
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - CFA	59 000,00	53 252,72	90,26%
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>3 178 500,00</b>	<b>2 711 100,40</b>	<b>85,29%</b>
<b>622</b>	<b>REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES</b>	<b>156 000,00</b>	<b>135 857,28</b>	<b>87,09%</b>
6226	HONORAIRES	144 500,00	128 451,61	88,89%
6227	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	6 000,00	3 951,39	65,86%
6228	DIVERS - GESTION CHEQUES DEJEUNER	5 500,00	3 454,28	62,81%
<b>623</b>	<b>PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES</b>	<b>246 000,00</b>	<b>205 123,33</b>	<b>83,38%</b>
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	40 000,00	37 976,00	94,94%
6232	FETES ET CEREMONIES	90 000,00	67 797,97	75,33%
6234	RECEPTIONS	6 000,00	3 833,80	63,90%
6236	CATALOGUES, IMPRIMES ET PUBLICATIONS	110 000,00	95 515,56	86,83%
<b>624</b>	<b>TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS</b>	<b>190 000,00</b>	<b>157 003,36</b>	<b>82,63%</b>
6241	TRANSPORTS DE BIENS	2 000,00	-	0,00%
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS PDA	123 000,00	104 397,69	84,88%
6248	TRANSPORTS DIVERS LOCATION CARS	65 000,00	52 605,67	80,93%
<b>625</b>	<b>DEPLACEMENTS ET MISSIONS</b>	<b>264 000,00</b>	<b>227 642,90</b>	<b>86,23%</b>
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	244 000,00	208 495,42	85,45%
6258	DIVERS	20 000,00	19 147,48	95,74%
<b>626</b>	<b>FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS</b>	<b>760 000,00</b>	<b>623 942,57</b>	<b>82,10%</b>
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	120 000,00	104 651,13	87,21%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	640 000,00	519 291,44	81,14%
<b>628</b>	<b>DIVERS</b>	<b>1 562 500,00</b>	<b>1 361 530,96</b>	<b>87,14%</b>
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 222 000,00	1 083 129,97	88,64%
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	328 500,00	268 248,31	81,66%
6288	AUTRES	12 000,00	10 152,68	84,61%
<b>63</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>52 000,00</b>	<b>27 653,54</b>	<b>53,18%</b>

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
<b>635</b>	<b>AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILIES (ADMINISTRATION DES IMPOTS)</b>	<b>47 000,00</b>	<b>24 568,64</b>	<b>52,27%</b>
<b>6351</b>	<b>IMPOTS DIRECTS</b>	<b>10 000,00</b>	<b>611,00</b>	<b>6,11%</b>
63512	TAXES FONCIERES	10 000,00	611,00	6,11%
<b>6355</b>	<b>TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES</b>	<b>37 000,00</b>	<b>23 957,64</b>	<b>64,75%</b>
<b>637</b>	<b>AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>3 084,90</b>	<b>61,70%</b>
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>101 750 000,00</b>	<b>99 805 361,97</b>	<b>98,08%</b>
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>470 000,00</b>	<b>448 502,72</b>	<b>95,43%</b>
<b>621</b>	<b>PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE</b>	<b>470 000,00</b>	<b>448 502,72</b>	<b>95,43%</b>
<b>6218</b>	<b>AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR</b>	<b>470 000,00</b>	<b>448 502,72</b>	<b>95,43%</b>
6218	CONVENTION CHAMBRE D'AGRICULTURE	20 000,00	10 803,50	54,02%
6218	REMBOURSEMENT PERSONNEL METROPOLE - HORS CONVENTION	240 000,00	238 794,49	99,50%
6218	REMBOURSEMENT PERSONNEL DEPARTEMENT DU RHONE ET METROPOLE / CONVENTIONS	182 000,00	181 836,46	99,91%
6218	GRATIFICATION DE STAGE	28 000,00	17 068,27	60,96%
<b>63</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>641 000,00</b>	<b>589 959,35</b>	<b>92,04%</b>
<b>633</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)</b>	<b>641 000,00</b>	<b>589 959,35</b>	<b>92,04%</b>
<b>6336</b>	<b>COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG DE LA FPT</b>	<b>641 000,00</b>	<b>589 959,35</b>	<b>92,04%</b>
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CDG - SPP	550 000,00	511 548,49	93,01%
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CDG - PATS	83 000,00	74 344,35	89,57%
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CDG - AUTRES	8 000,00	4 066,51	50,83%
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>100 649 000,00</b>	<b>98 766 899,90</b>	<b>98,13%</b>
<b>641</b>	<b>REMUNERATIONS DU PERSONNEL</b>	<b>72 986 200,00</b>	<b>72 161 579,82</b>	<b>98,87%</b>
<b>6411</b>	<b>PERSONNEL TITULAIRE</b>	<b>63 025 200,00</b>	<b>62 716 111,24</b>	<b>99,51%</b>
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - SPP	29 292 700,00	29 292 491,75	100,00%
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - PATS	7 770 000,00	7 768 560,33	99,98%
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE - SPP	305 000,00	294 723,31	96,63%
64112	SFT - SPP	746 000,00	745 055,29	99,87%
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE - PATS	80 000,00	79 066,17	98,83%
64112	SFT - PATS	154 000,00	150 900,93	97,99%
64113	NBI - SPP	335 000,00	309 453,10	92,37%
64113	NBI - PATS	142 000,00	136 691,26	96,26%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
64118	AUTRES INDEMNITES - FORMATION - SPP	690 000,00	618 670,90	89,66%
64118	AUTRES INDEMNITES - FORMATION - PATS	10 000,00	7 635,08	76,35%
64118	AUTRES INDEMNITES - SPP	20 554 500,00	20 367 429,70	99,09%
64118	AUTRES INDEMNITES - PATS	2 832 000,00	2 831 692,78	99,99%
64118	AUTRES INDEMNITES - AUTRES	114 000,00	113 740,64	99,88%
<b>6413</b>	<b>PERSONNEL NON TITULAIRE</b>	<b>461 000,00</b>	<b>457 034,52</b>	<b>99,14%</b>
64131	REMUNERATION PRINCIPALE - AUTRES	452 000,00	451 983,48	100,00%
64131	INDEMNITES DE RESIDENCE - AUTRES	5 000,00	3 086,17	61,72%
64131	SFT - AUTRES	4 000,00	1 964,87	49,12%
<b>6414</b>	<b>PERSONNEL REMUNERE A LA VACATION</b>	<b>9 500 000,00</b>	<b>8 988 434,06</b>	<b>94,62%</b>
64141	INDEMNITES SPV	9 460 000,00	8 954 796,11	94,66%
64148	VACATIONS FORMATIONS	40 000,00	33 637,95	84,09%
<b>645</b>	<b>CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE</b>	<b>23 956 500,00</b>	<b>23 342 253,99</b>	<b>97,44%</b>
<b>6451</b>	<b>COTISATIONS A L'URSSAF</b>	<b>6 488 500,00</b>	<b>6 404 170,70</b>	<b>98,70%</b>
6451	COTISATIONS A L'URSSAF - SPP	5 000 000,00	4 916 573,27	98,33%
6451	COTISATIONS A L'URSSAF - PATS	1 347 000,00	1 346 208,13	99,94%
6451	COTISATIONS A L'URSSAF - AUTRES	141 500,00	141 389,30	99,92%
<b>6453</b>	<b>COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES</b>	<b>14 796 000,00</b>	<b>14 784 528,49</b>	<b>99,92%</b>
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE - SPP	12 245 000,00	12 240 494,41	99,96%
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE - PATS	2 516 000,00	2 515 010,87	99,96%
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE - AUTRES	35 000,00	29 023,21	82,92%
<b>6455</b>	<b>COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL</b>	<b>340 000,00</b>	<b>337 615,30</b>	<b>99,30%</b>
<b>6458</b>	<b>COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX</b>	<b>2 332 000,00</b>	<b>1 815 939,50</b>	<b>77,87%</b>
6458	CONTRIBUTION PFR DES SPV	1 210 000,00	716 655,00	59,23%
6458	COTISATIONS MUTUELLES - SPP	360 000,00	349 707,99	97,14%
6458	COTISATIONS MUTUELLES - PATS	92 000,00	89 786,83	97,59%
6458	COTISATIONS MUTUELLES - AUTRES	4 000,00	1 475,00	36,88%
6458	CONTRIBUTION TRANSPORT - SPP	505 000,00	504 782,86	99,96%
6458	CONTRIBUTION TRANSPORT - PATS	147 000,00	143 336,08	97,51%
6458	CONTRIBUTION TRANSPORT - AUTRES	14 000,00	10 195,74	72,83%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
646	ALLOCATION DE VETERANCE	1 070 000,00	1 059 395,95	99,01%
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	701 300,00	585 812,39	83,53%
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU FNAL	198 200,00	185 940,03	93,81%
6471	PRESTATIONS POUR COMPTE FNAL - SPP	153 000,00	144 171,95	94,23%
6471	PRESTATIONS POUR COMPTE FNAL - PATS	41 200,00	39 010,14	94,68%
6471	PRESTATIONS POUR COMPTE FNAL - AUTRES	4 000,00	2 757,94	68,95%
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	126 000,00	102 250,79	81,15%
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES - SPP	56 000,00	37 298,21	66,60%
6472	PRESTATIONS ENFANTS - SPP	47 000,00	46 877,57	99,74%
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES - PATS	11 000,00	6 752,90	61,39%
6472	PRESTATIONS ENFANTS - PATS	12 000,00	11 322,11	94,35%
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE	90 000,00	47 018,87	52,24%
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	287 100,00	250 602,70	87,29%
6475	MEDECINE DU TRAVAIL - ACCIDENT	46 100,00	12 282,72	26,64%
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	241 000,00	238 319,98	98,89%
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 935 000,00	1 617 857,75	83,61%
6484	CONGE POUR RISQUES OPERATIONNELS	35 000,00	24 123,48	68,92%
6488	AUTRES CHARGES - (Valeur nominale chèque déjeuner)	1 900 000,00	1 593 734,27	83,88%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 319 000,00	2 263 357,22	97,60%
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	58 000,00	40 081,28	69,11%
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DU SDMIS	48 000,00	35 074,26	73,07%
6531	INDEMNITES	35 000,00	32 028,18	91,51%
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	13 000,00	3 046,08	23,43%
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	3 000,00	1 959,68	65,32%
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	3 000,00	1 959,68	65,32%
6542	CREANCES ETEINTES	-	-	0,00%
656	PARTICIPATIONS (EPARI, CONTRIBUTION INPT)	480 000,00	467 751,00	97,45%
657	SUBVENTIONS	1 730 000,00	1 718 491,00	99,33%
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	1 730 000,00	1 718 491,00	99,33%
66	CHARGES FINANCIERES	2 454 000,00	2 138 471,42	87,04%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
661	CHARGES D'INTERETS	2 444 600,00	2 128 471,42	87,07%
6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 153 600,00	842 235,63	73,01%
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	861 600,00	861 502,67	99,99%
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	292 000,00	- 19 267,04	-6,60%
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	1 000,00	0,00	0,00%
6618	INTERETS DES AUTRES DETTES - BEA L1	1 290 000,00	1 286 235,79	99,71%
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	10 000,00	8 000,00	80,00%
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES - AUTRES	10 000,00	8 000,00	80,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	52 000,00	34 375,43	66,11%
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	11 000,00	4 424,15	40,22%
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	10 000,00	4 424,15	44,24%
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	1 000,00	0,00	0,00%
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	32 000,00	21 014,70	65,67%
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 000,00	8 936,58	99,30%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 607 556,00	13 125 083,57	104,10%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	518 873,98	0,00%
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	438 749,88	0,00%
676	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	0,00	80 124,10	0,00%
6761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	-	80 124,10	0,00%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 607 556,00	12 606 209,59	99,99%
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	12 607 556,00	12 606 209,59	99,99%
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	12 607 556,00	12 606 209,59	99,99%
022	DEPENSES IMPREVUES	20 000,00	0,00	0,00%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 421 744,00	0,00	0,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>148 797 900,00</b>	<b>141 082 197,36</b>	<b>94,81%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
603	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 167 055,00	3 375 342,79	106,58%
609	RABAIS, REMISES ET RISTOURNES OBTENUS SUR ACHATS	2 775,00	14 178,78	510,95%
6096	RABAIS, REMISES ET RISTOURNES OBTENUES SUR ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES	2 775,00	14 178,78	510,95%
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	3 164 280,00	3 361 164,01	106,22%
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	3 164 280,00	3 361 164,01	106,22%
6419	RECOUVREMENT DE TRAITEMENTS	2 453 780,00	2 453 780,00	100%
6419	RECOUVREMENT DE PRIMES D'ASSURANCE	145 000,00	143 318,45	98,84%
6419	MAINTENANCE MUTUALISEE	560 500,00	570 781,24	101,83%
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS - AUTRES	5 000,00	193 284,32	3 865,69%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 982 220,00	2 565 222,90	86,12%
706	PRESTATIONS DE SERVICES	2 083 820,00	1 579 756,59	75,81%
7061	INTERVENTIONS SOUMISES A FACTURATION	1 189 820,00	674 735,04	56,71%
7061	SERVICES DE SECURITE	25 000,00	28 066,96	112,27%
7061	INTERVENTIONS PAR CARENCE	234 820,00	234 820,00	100%
7061	ASCENSEURS	160 000,00	152 240,00	95,15%
7061	JURY SSIAP FRAIS STAGE DIVERS	120 000,00	132 502,60	110,42%
7061	TRANSPORTS SANITAIRES POUR SMUR	500 000,00	-	0%
7061	INTERVENTIONS SUR AUTOROUTES	150 000,00	127 105,48	84,74%
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	894 000,00	905 021,55	101,23%
7068	CONCOURS SPPNO	44 000,00	66 577,80	151,31%
7068	PART SALARIALE CHEQUES RESTAURANT	850 000,00	838 443,75	98,64%
708	AUTRES PRODUITS	898 400,00	988 466,37	110,03%
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	695 400,00	667 265,75	95,95%
70848	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	695 400,00	667 265,75	95,95%
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	203 000,00	321 200,62	158,23%
70878	DIVERS	203 000,00	321 200,62	158,23%
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	139 332 907,00	139 449 071,50	100,08%
747	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	139 273 907,00	139 389 963,00	100,08%
74718	COLONNES DE RENFORT	6 000,00	122 056,00	2 034,27%
7473	CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DU RHONE	20 600 000,00	20 600 000,00	100%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé article	Total crédits 2016	Réalisé 2016	% Réalisé
7474	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES	7 230 719,00	7 230 719,00	100%
7478	CONTRIBUTION METROPOLE	29 037 188,00	29 037 188,00	100%
7478	CONTRIBUTION METROPOLE (au titre du Département)	82 400 000,00	82 400 000,00	100%
748	AUTRES PARTICIPATIONS (Interventions hors département)	59 000,00	59 108,50	100,18%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	980 000,00	1 084 000,00	110,61%
758	PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE - MAINTENANCE MUTUALISEE	980 000,00	1 084 000,00	110,61%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	102 800,00	560 429,95	545,17%
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	14 800,00	16 218,35	109,58%
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	14 800,00	16 218,15	109,58%
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,20	-
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIENNALE	5 000,00	579,17	11,58%
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	94 946,20	0,00%
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 000,00	448 686,23	540,59%
7788	REMBOURSEMENT DES DOMMAGES	80 000,00	444 829,83	556,04%
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00	3 856,40	128,55%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	842 540,00	1 266 465,22	150,32%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	842 540,00	1 266 465,22	150,32%
776	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT	0,00	423 927,78	0,00%
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	842 540,00	842 537,44	100,00%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 380 378,00	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>148 797 900,00</b>	<b>148 303 532,42</b>	<b>99,67%</b>



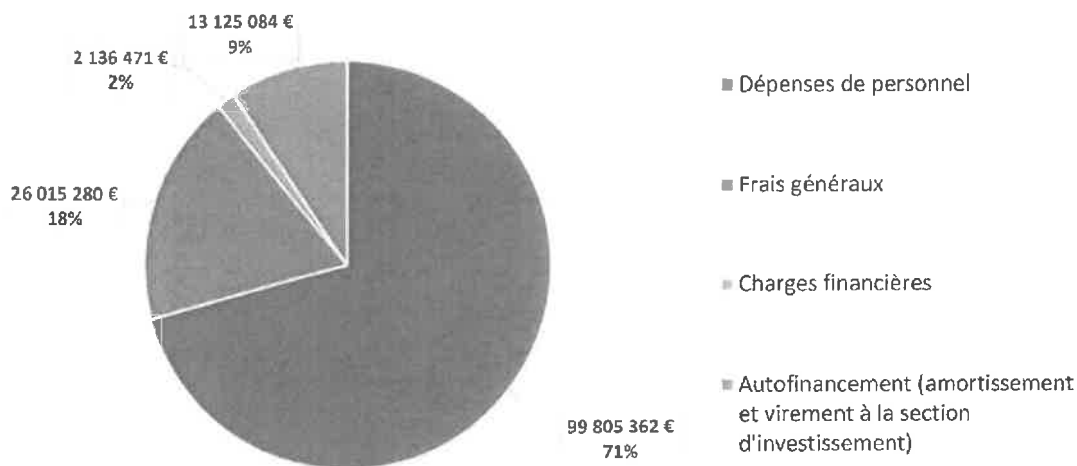
## NOTE DE PRESENTATION RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES DU SDMIS

(ARTICLE 3313.1 DU CGCT MODIFIE PAR L'ARTICLE 107 DE LA LOI NOTRe)

### I) LA STRUCTURE DES DEPENSES DU SDMIS

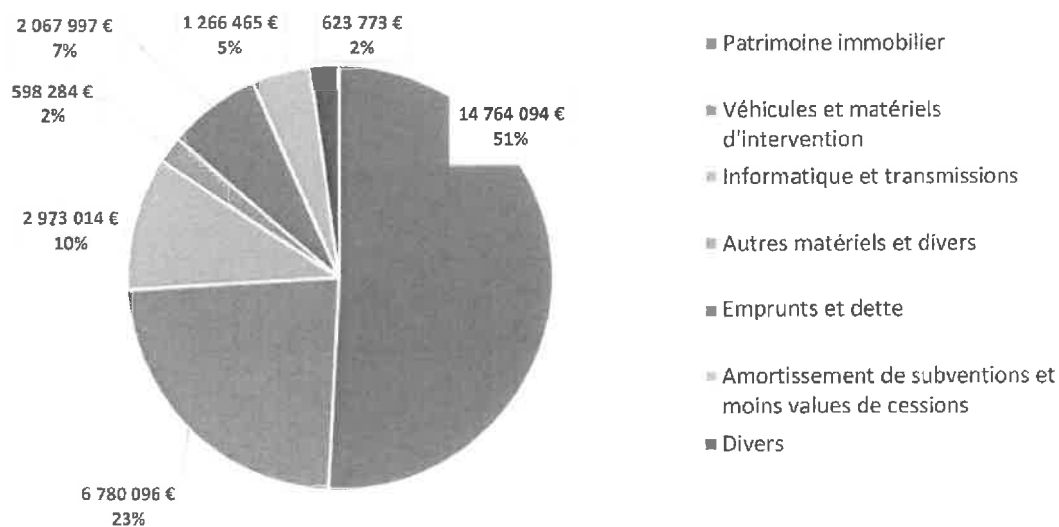
#### A - Dépenses de fonctionnement

CA 2016 = 141 082 197 €



#### B - Dépenses d'investissement

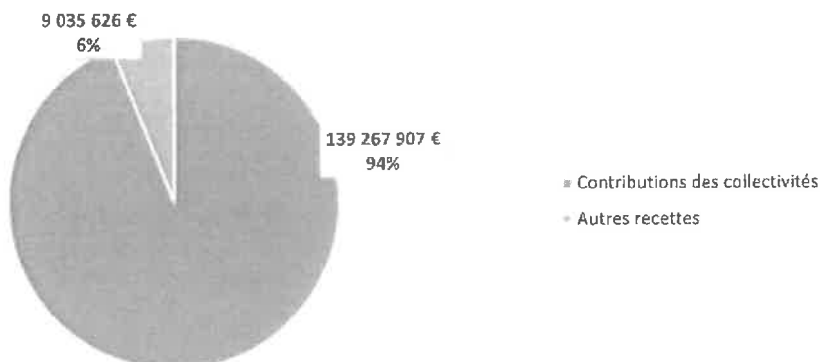
CA 2016 : 29 073 723 €



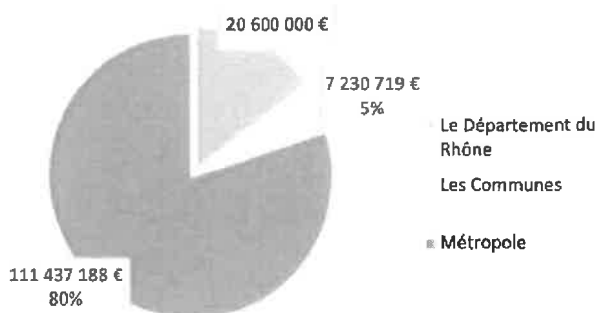
## II) LA STRUCTURE DES RECETTES DU SDMIS

### A - Recettes de fonctionnement

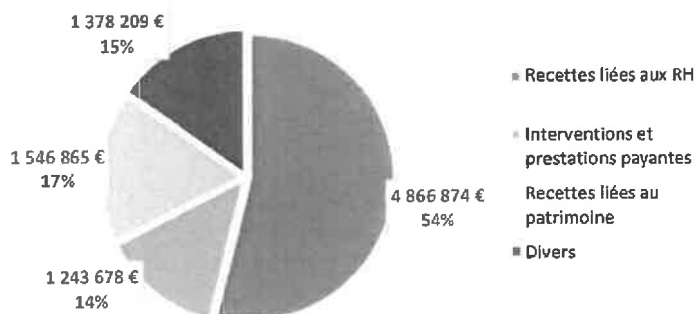
CA 2016 : 148 303 532 €



Ventilation des contributions

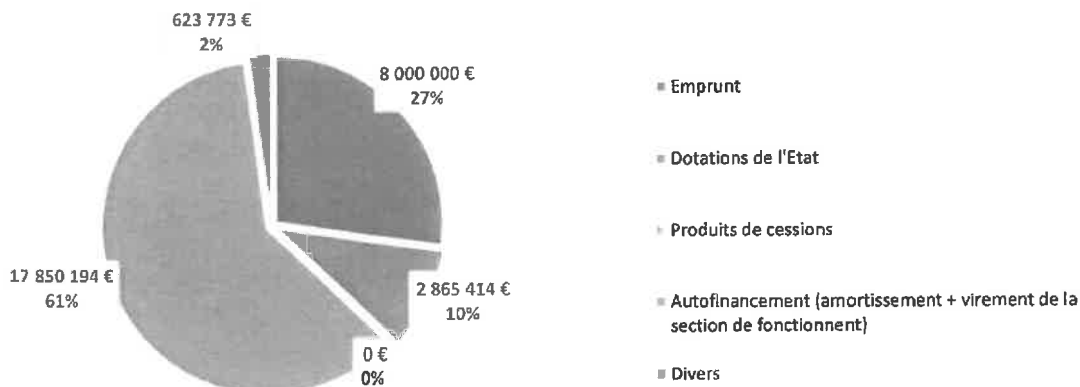


Ventilation des autres recettes



### B - Recettes d'investissement

CA 2016 : 29 339 381 €

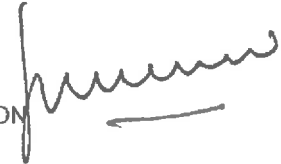


66

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le président du conseil d'administration du SDMIS  
A Lyon, le 30 juin 2017

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Délibéré par le conseil d'administration du SDMIS  
A Lyon, le 30 juin 2017

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bertrand ARTIGNY



Didier BARRY

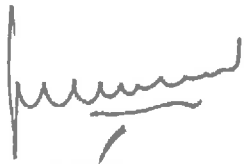


Noël BULLIAT



Damien COMBET

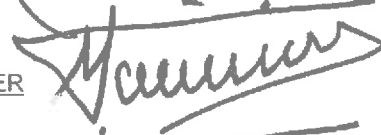
Jean-Luc DA PASSANO



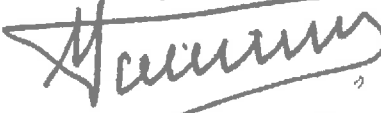
Gilbert-Luc DEVINAZ



Michel FORISSIER



Gilles GASCON



Stéphane GOMEZ



Claude GOY



Christophe GUILLOTEAU



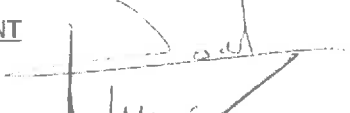
Rolland JACQUET



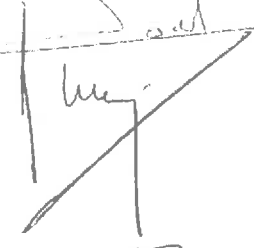
Yves JEANDIN



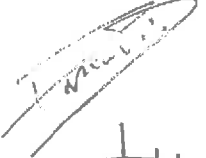
Murielle LAURENT



Michel MERCIER



Jérôme MOROGE



Didier PASCAL



Renaud PFEFFER



Arthur ROCHE



Jean-Yves SECHERESSE

Patrick VERON



Alexandre VINCENDET



**DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU 30 JUIN 2017**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES  
GROUPEMENT FINANCES**

NUMERO **D/17 – 06/07**

OBJET **Compte de gestion pour l'exercice 2016**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Le compte de gestion de l'exercice 2016, de monsieur le payeur départemental, comptable de notre établissement public, est soumis à notre approbation. Il est conforme au compte administratif que je vous présente par rapport distinct.

Je vous demande donc, mesdames, messieurs, de bien vouloir approuver le compte de gestion de l'exercice 2016 tel qu'il nous a été soumis, et d'en donner acte à monsieur le payeur départemental. »

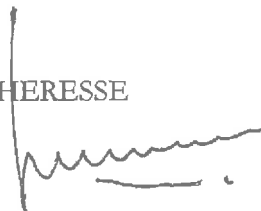
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président







## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES  
GROUPEMENT FINANCES

NUMERO D/17 – 06/08

OBJET Reprise et affectation du résultat comptable pour l'exercice 2016

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Le compte administratif de l'exercice 2016 et le compte de gestion de monsieur le payeur départemental du Rhône, comptable de notre établissement public, vous sont présentés par deux rapports distincts.

Le résultat propre de l'exercice 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 7 221 335,06 € et un excédent d'investissement de 265 658,03 €.

Compte tenu des résultats antérieurs repris, et de la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement, le résultat de clôture est excédentaire de :

→ 8 572 439,85 € pour la section d'investissement, qui seront inscrits en recette d'investissement au compte 001 du budget supplémentaire 2017 ;

→ et de 8 611 713 ,06 € pour la section de fonctionnement.

Il convient d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement en section d'investissement, avec comme seule contrainte réglementaire le financement des restes à réaliser en dépenses d'investissement qui s'élèvent à 4 092 905,08 €, étant donné qu'il n'y a pas de déficit d'investissement à couvrir.

L'élaboration du budget supplémentaire et son équilibre ont également déterminé cette affectation.

En conséquence, je vous propose, mesdames, messieurs de décider de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et d'arrêter définitivement ces résultats qui seront repris au budget supplémentaire 2017 de la manière suivante :

- ➔ 8 074 874,06 € sont inscrits à la section d'investissement (compte 1068) ;
- ➔ 536 839 € sont maintenus en section de fonctionnement (compte 002) »

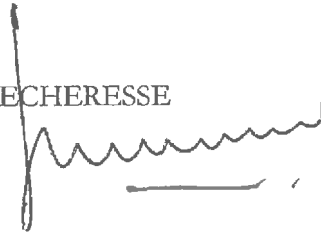
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président







## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 30 JUIN 2017

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES  
GROUPEMENT FINANCES

NUMERO D/17 – 06/09

OBJET Projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2017

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« Le projet de budget supplémentaire pour l'exercice en cours a pour principal objet la reprise des reports et des résultats de l'exercice précédent.

Il comprend également des ajustements de crédits, ainsi qu'éventuellement des recettes et dépenses nouvelles.

Le montant des restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élève à 4 092 905,08 €.

Par rapports distincts, le compte administratif vous a été présenté et vous avez eu à vous prononcer sur la reprise et l'affectation des résultats comptables de l'exercice 2016.

Celui-ci se clôt par un excédent d'investissement de 8 572 439,85 €. La section de fonctionnement se solde également par un excédent de 8 611 713 ,06 €.

Il vous a été proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement dans un rapport distinct comme suit :

⇒ 8 074 874,06 € à la section d'investissement au compte 1068

⇒ et 536 839,00 € maintenus en section de fonctionnement au compte 002.

Le projet de budget supplémentaire que je soumetts à votre approbation s'équilibre, en dépenses et en recettes, à 10 373 725,08 € répartis à raison de :

- 9 728 186,08 € en section d'investissement
- 645 539,00 € en section de fonctionnement

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Il est proposé d'augmenter les crédits de la section d'investissement en dépenses à hauteur de 9 728 186,08 € se répartissant de la façon suivante :

- 4 092 905,08 € correspondent aux restes à réaliser de 2016 de la section d'investissement. Ce sont les dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2016. Elles se répartissent comme suit :
  - 1 180 969,81 € pour les immobilisations incorporelles ;
  - 2 888 106,32 € pour les immobilisations corporelles ;
  - 23 828,95 € pour les immobilisations en cours.

- et 5 635 281 € correspondent à une augmentation globale des crédits, répartie comme suit :
  - une hausse de 4 605 488,00 € des crédits affectés au remboursement en capital des emprunts et de 7 300,00 € pour le montant du loyer du BEA ;
  - une hausse de 2 360 000,00 € des crédits relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles ;
  - une diminution des crédits de paiements des autorisations de programme concernant les constructions et rénovations de casernes décalés sur l'année suivante pour un montant de 1 905 000 € ;
  - des mouvements d'écriture comptable de ré-imputation et d'ordre entre sections pour un montant de 567 493,00 € supplémentaires.

- Emprunts et dettes assimilées (Chapitre 16) : 4 605 488,00 €

Ce chapitre comprend une hausse de crédits de 5 110 146,00 € destinés au remboursement anticipé du prêt initialement souscrit au Crédit Agricole et refinancé auprès de la Banque Postale ainsi qu'une diminution de 504 658,00 € des crédits relatifs au remboursement des emprunts. Cette baisse s'explique par les décisions prises en matière de gestion de la dette, qui font l'objet d'un rapport distinct.

- Immobilisations incorporelles (Chapitre 20) : 1 640 969,81 €

Ce chapitre comprend 1 180 969,81 € de restes à réaliser de 2016 et 460 000 € de modifications au budget supplémentaire.

Les restes à réaliser de 2016 correspondent essentiellement (1 160 809,81 €) à des projets d'envergure pluriannuels dans les domaines d'intervention récurrents du service informatique à savoir l'opérationnel, les ressources humaines, la communication et le pilotage, la logistique et les finances.

Les crédits supplémentaires de 460 000 € correspondent aux projets destinés à renforcer et à sécuriser le socle informatique sur lequel la transformation numérique pourra s'effectuer, ainsi qu'au développement des solutions logicielles relatives à la sécurisation des locaux.

- Immobilisations corporelles (Chapitre 21) : 4 788 106,32 €

Ce chapitre est constitué de 2 888 106,32 € de restes à réaliser 2016 et de 1 900 000,00 € de demandes supplémentaires.

S'agissant des restes à réaliser, les plus importants se décomposent de la façon suivante :

- 505 900 € inscrit à l'article 2115 « terrains bâtis » pour l'opération foncière de Tarare ;
- 210 000 € sur l'article 21312 « construction - centres d'incendie et de secours », pour l'achat, réalisé depuis, d'un bâtiment à Saint-Andéol-le-Château ;
- 519 336,46 € sur l'article 21351 « travaux sur bâtiments en pleine propriété », qui recouvrent de nombreux travaux divers, comme notamment la création de sanitaires et vestiaires ainsi que des réaménagements dans différentes casernes ;
- 648 522,74 € sur l'article 2156 « matériel d'incendie et de secours », dont 408 877,44 € pour des commandes d'EPI (équipements de protection individuelle) et 123 701,34 € pour l'équipement en bouteilles ARI et compresseurs de la caserne de Lyon-Confluence ;
- Enfin, un reste à réaliser de 419 332,21 € est inscrit à l'article 2183 « Matériel informatique ».

Le solde des restes à réaliser qui s'élève à 585 014,91 € est imputé sur les autres articles de ce chapitre.

S'agissant des demandes supplémentaires, le compte 21351 « travaux sur bâtiments en pleine propriété », doit être abondé de 500 000,00 € pour financer entre autres des travaux de sécurisation de certains sites et de leurs accès (site Rabelais et caserne de Villeurbanne-La Doua notamment).

Le compte 2153 « réseaux divers », prévoit une hausse de 250 000,00 € qui permettra d'une part l'évolution de l'infrastructure téléphonique vers la technologie analogique (abandon de la technologie commutée et accès à la téléphonie par le poste de travail) et d'autre part d'étendre le réseau de fibres optiques du SDMIS (RAMSES) entre les sites Rabelais et Croix-Rousse.

Le compte 2156 « matériel d'incendie et de secours » est abondé de 885 000 € répartis entre plusieurs articles :

- 505 000,00 € à l'article 21561, dont 455 000 € pour l'acquisition des véhicules opérationnels faisant l'objet d'autorisations de programme. Conformément aux règles comptables des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP), ces crédits ne peuvent se reporter d'une année sur l'autre et en cas de non réalisation de la dépense, cette dernière doit être à nouveau inscrite dans un nouveau document budgétaire. C'est pourquoi les programmes ci-dessous sont modifiés comme suit :
  - Programme 2013 : hausse de 186 000 € (retard dans l'aménagement de 2 CCFM) ;
  - Programme 2014 : baisse de 23 000 € (dernière commande soldée en janvier, ce programme pourra être clôturé) ;
  - Programme 2015 : hausse de 362 000 € (retard de livraison de 2 FPTL et 3 VSM) ;
  - Programme 2016 : baisse de 70 000 € (ajustement au coût réel des véhicules commandés)
- 380 000 € à l'article 21562 en raison de dépenses nécessaires pour l'acquisition de matériels de secours routier et de secours à personne (matériel électroportatif), ainsi que de nouveaux effets d'habillement définis en concertation avec les SDIS de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'article 217531 « réseau de transmission sur site mis à disposition » baisse de 40 000 € en raison de l'annulation d'un projet d'installation de pylône.

Le compte 218 « autres immobilisations corporelles » augmente de 305 000 €, en raison d'une prévision de 285 000 € pour le déploiement du WIFI sur les sites Lyon-Rabelais et Lyon-Corneille ainsi que dans certaines casernes, pour la sécurisation des réseaux informatiques des casernes, pour l'évolution du mur d'images du CTA-CODIS, pour l'acquisition de PC portables supplémentaire et du mobilier à hauteur de 70 000 € pour la caserne rénovée de Lyon-Confluence. Etant précisé que ces crédits sont compensés par une moindre dépense de 50 000 € sur le matériel de reprographie.

→ Immobilisations en cours (Chapitre 23) : -1 881 171,05 €

Outre les crédits reportés s'élevant à 23 828,95 €, ce chapitre est diminué de 1 905 000 € en raison de réajustements ou de réinscriptions de crédits de paiement sur certaines opérations de construction et de rénovation de casernes.

• Les crédits de paiement diminuent de 2 855 000 €, principalement sur les opérations suivantes :

Saint-Georges-de-Reneins/ Belleville : -1 300 000 €,  
Saint-Laurent d'Oingt/ Le Bois d'Oingt/ Saint-Vérand : -345 000 €,  
Beaujeu et Lantignié/ Quincié-en-Beaujolais et Marchamp : -340 000 €,  
Chazay d'Azergues/ Lozanne/ Civrieux d'Azergues/ Morancé/ Charnay-Alix : -305 000 €,  
Montrottier : - 150 000 €.

• Ils augmentent de 950 000 € principalement pour :

Rillieux-la-Pape : 280 000 €,  
Anse/ Lucenay : 240 000 €,  
Blacé : 170 000 €,  
Pierre-Bénite : 141 700 €.

→ Autres immobilisations financières (Chapitre 27) : 7 300 €

L'article 2764 relatif aux investissements réalisés dans le cadre du bail emphytéotique administratif (BEA) correspondant aux coûts annuels des travaux effectués augmente de 7 300 € en raison de l'évolution de l'indice du coût de la construction sur lequel le bail est calculé.

→ Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 040) : 3 443 €

L'amortissement des subventions d'équipement reçues du fonds d'aide à l'investissement (FAI) doit être réajusté à hauteur de 3 223 €. Une recette de fonctionnement de même montant est inscrite.

→ Opérations patrimoniales (Chapitre 041) : 564 050 €

Ce chapitre globalisé retrace des écritures d'ordre.

Les crédits sont nécessaires pour régulariser l'imputation des travaux effectués sur divers sites, et passer les écritures découlant de la réforme de matériels.

Ce chapitre donne lieu à une réalisation équivalente en recette de la section.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des recettes s'élève 9 728 186,08 € et se répartit comme suit :

→ Excédent de fonctionnement capitalisé (Article 1068) : 8 074 874,06 €

Comme vu précédemment, le résultat de clôture de la section de fonctionnement à l'issue de l'exercice 2016 a été affecté pour un montant de 8 074 874,06 € à la section d'investissement à l'article 1068.

→ Dotations, fonds divers et réserves (Chapitre 10) : -15 000 €

Afin de mettre en adéquation le montant du FCTVA avec celui qui va être reversé.

→ Subventions d'investissement (Chapitre 13) : 50 000 €

Cette somme correspond au montant qui sera versé par Couzon-au-Mont d'Or au titre de sa participation à la construction de la caserne sur leur commune.

→ Emprunt (Chapitre 16) : - 7 490 273,83 €

L'affectation du résultat permet de réduire le recours à l'emprunt. Par conséquent, l'inscription à hauteur de 16 064 152 € faite au budget primitif 2017 afin d'équilibrer la section d'investissement, peut être réduite de 7 490 273,83 €. La prévision d'emprunt sur 2017 s'élève donc à près de 8 573 878,17 €.

→ Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 040) : - 27 904 €

Les prévisions de dotations aux amortissements ne peuvent être établies avec précision lors de la préparation du budget primitif. Il y a lieu de tenir compte d'une part du volume financier des cessions décidées par les commissions de réforme dans l'année en cours et d'autre part des acquisitions de biens effectivement réalisées dans l'année. Ainsi cette dotation doit être réajustée et diminuée de 27 904 €.

→ Opérations patrimoniales (Chapitre 041) : 564 050 €

Cette écriture d'ordre est identique aux dépenses d'investissement citées ci-dessus.

→ Excédent d'investissement reporté (Chapitre 001) : 8 572 439,85 €

Il s'agit du résultat de clôture excédentaire en investissement au terme de l'exercice 2016 qui est reporté sur l'exercice 2017.

→ Virement de la section de fonctionnement (opération d'ordre) (Chapitre 021)

Au budget primitif 2017, un autofinancement d'un montant de 1 062 296 € avait été prévu, son montant reste inchangé.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé d'augmenter les dépenses de fonctionnement à hauteur de 645 539,00 €.

➔ **CHARGES A CARACTERE GENERAL (CHAPITRE 011) : + 105 810 €**

→ Achats et variation de stocks (Chapitre 60) : 150 000 €

L'article budgétaire 6042 relatif à l'achat de prestations de service augmente de 1 005 000 €. Cela résulte d'une baisse de 205 000 € sur diverses prestations telles que les déménagements et le nettoyage des tenues, d'une hausse de 64 000 € pour le financement d'un diagnostic des risques psychosociaux et l'accompagnement du SDMIS dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prévention, mais principalement d'une hausse de 1 146 000 € des prestations informatiques.

Le SDMIS a engagé une démarche collaborative innovante depuis septembre 2016 sur la transformation numérique qui a permis de faire émerger les cinq axes d'amélioration suivants : construire la réponse opérationnelle de demain, renforcer la sécurité du personnel en opération,

apporter de l'agilité à l'établissement public, développer les compétences par une formation innovante et individualisée et favoriser l'intelligence collective.

La première phase est destinée à renforcer et à sécuriser le socle informatique sur lequel la transformation numérique pourra s'adosser.

Ainsi les projets engagés nécessitent de par leur technicité un recours accru aux prestations d'ingénierie externalisée pour :

- La mise à niveau et le maintien en condition du socle technique des systèmes d'information,
- L'accompagnement numérique des utilisateurs,
- L'assistance à la mise en place du règlement général sur la protection des données et la mise à jour des clefs cryptographiques ANTARES.

Le compte 606 « achats non stockés de matières et fournitures » diminue de 855 000 € répartis de la manière suivante :

- Le compte 6061 qui concerne les fluides baisse de 226 000 € à la faveur de marchés renouvelés, notamment pour la fourniture de gaz et d'électricité.
- Le compte 6062 qui concerne les fournitures non stockées (carburants, combustibles...) diminue de 315 000 € au vu de la consommation constatée et de l'évolution des prix du marché.
- Le compte 6063 « fournitures d'entretien et de petit équipement » diminue également de 305 000 €, pour tenir compte de la baisse des crédits nécessaires à la fourniture de pièces détachées pour l'entretien des véhicules (-205 000 €) et à l'habillement (-100 000 €).

→ Services extérieurs (Chapitre 61) : 57 810 €

L'article 611 « contrats de prestations de service - BEA » pour son volet L3 est augmenté de 5 810 €, pour tenir compte du nouvel indice du coût de la construction.

Le compte 613 « locations » est en baisse de 110 000 € en raison du recours à un local mis à disposition à titre gracieux par la métropole pour les réserves du musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône et du renouvellement du marché de location des bouteilles d'oxygène médical à un tarif plus avantageux.

Le compte 615 « Entretien et réparations » augmente de 302 000 €, par la combinaison de :

- une baisse de 50 000 € pour l'entretien des biens immobiliers (réseaux, bâtiments et terrains),
- une hausse de 175 000 € pour l'entretien des biens mobiliers (contrôle décennal de deux échelles, ainsi que des travaux de carrosserie en sous-traitance),
- et une augmentation de 177 000 € pour les différents contrats de maintenance, notamment des logiciels et matériels informatiques.

Le compte 616 « primes d'assurances » baisse de 150 000 € en raison de la renégociation de la prime de l'assurance « responsabilité civile » du SDMIS.

→ Autres services extérieurs (Chapitre 62) : -97 000 €

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires (compte 622) augmentent de 100 000 € pour couvrir les frais d'avocat liés aux contentieux en cours en appel.

Le compte 628 « divers » diminue de 213 000 € car les frais de nettoyage des locaux sont réajustés en fonction de la consommation de 2016 et en raison du moindre nombre de nettoyages exceptionnels.

En outre, des articles font l'objet d'ajustements pour un montant cumulé de 16 000 €.

➡ **CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (CHAPITRE 012) : 399 000 €**

➔ Autres services extérieurs (Chapitre 62) : -51 000 €

Cette diminution s'explique par de moindres remboursements à verser pour les personnels mis à notre disposition.

➔ Impôts, taxes et versements assimilés (Compte 63) : 9 000 €

Les cotisations versées au CNFPT et au CDG sont ajustées et abondées de 9 000 €.

➔ Charges de personnel (Compte 64) : 441 000 €

Ce montant prend en compte les augmentations à hauteur de 576 000 € et une baisse de crédits de 135 000 €.

S'agissant des crédits supplémentaires demandés :

- 464 500 € sont inscrits pour la rémunération des personnels, dont 372 000 € versés en février 2017 pour le règlement des sommes dues aux ex-logés dans le cadre du contentieux et 92 500 € répartis sur différents articles (rémunération des PATS, indemnité de résidence et SFT des SPP, ...).
- 111 500 € sont répartis entre la hausse des charges de sécurité sociale et de prévoyance versées à l'URSSAF (35 000 €), les cotisations mutuelles, la contribution transport et autres prestations familiales (52 500 €), et les frais d'examens médicaux prescrits dans le cadre de la médecine d'aptitude des SPP (24 000 €).

Les crédits en diminution concernent pour 50 000 € les cotisations aux caisses de retraites des SPP et pour 85 000 € des ajustements sur les autres charges de personnel (chèques déjeuner et congé pour risques opérationnels).

➡ **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 65) : -66 000 €**

Outre une légère baisse des redevances pour les logiciens hébergés, la diminution s'explique par la baisse de 50 000 € du montant des participations à l'EPARI et REZOPOLE.

➡ **DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (CHAPITRE 042) : - 27 904 €**

Comme expliqué précédemment en recette d'investissement, l'amortissement doit être réajusté et diminué de 27 904 €.

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé d'augmenter les recettes de fonctionnement de 645 539 €.

Outre l'excédent de fonctionnement reporté de 536 839 € et l'ajustement des opérations d'ordre de 3 443 €, les recettes augmentent de 105 257 €, résultant des ajustements suivants :

➔ **ATTENUATIONS DE CHARGE (CHAPITRE 013) : 31 000 €**

Un ajustement à la hausse de 31 000 € est prévu pour le remboursement de la rémunération du personnel employé dans le cadre des conventions de mutualisation conclues avec le département et la métropole.

➔ **PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES (CHAPITRE 70) : 150 100 €**

Cette hausse est due principalement à la perception de deux recettes exceptionnelles : d'une part 51 000 € pour le remboursement des frais engagés durant l'EURO 2016 et d'autre part 81 000 € de remboursement par la CNP d'un trop-versé de la contribution PFR 2015.

➔ **AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 75) : - 78 000 €**

Une baisse de 78 000 € est enregistrée sur la maintenance mutualisée des véhicules avec le département du Rhône et la Métropole de Lyon, découlant de la diminution de la participation du département compte tenu de l'expression de ses besoins.

➔ **PRODUITS EXCEPTIONNELS (CHAPITRE 71) : 10 000 €**

Une hausse de 10 000 € est prévue pour des pénalités de retard à percevoir suite au non-respect des délais contractuels des marchés.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mesdames, messieurs :

- de bien vouloir adopter le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2017,

de bien vouloir vous prononcer sur les ajustements des montants des crédits de paiement de l'exercice 2016 pour les programmes 2013, 2014, 2015 et 2016 tels qu'ils vous sont présentés dans le budget supplémentaire. Vous trouverez, joint en annexe, les tableaux récapitulatifs des autorisations de programme et des crédits de paiement concernés. »

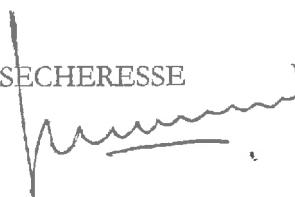
**DECIDE**

- *d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président





**PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2017**

	DEPENSES			RECETTES		
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total
INVESTISSEMENT	9 160 693,08	567 493,00	9 728 186,08	9 192 040,08	536 146,00	9 728 186,08
FONCTIONNEMENT	673 443,00	-27 904,00	645 539,00	642 096,00	3 443,00	645 539,00
<b>TOTAL</b>	<b>9 834 136,08</b>	<b>539 589,00</b>	<b>10 373 725,08</b>	<b>9 834 136,08</b>	<b>539 589,00</b>	<b>10 373 725,08</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BS 2017

Art	Libelle	BP 2017	Reports 2016	Proposition BS 2017	Proposition BS avec reports	Total crédit 2017
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 422 575,00	-	4 505 146,00	4 505 146,00	7 428 051,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 422 575,00	-	504 658,00	504 658,00	1 917 917,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES			5 110 146,00	5 110 146,00	5 110 146,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 075 000,00	2 620 809,81	450 000,00	1 620 809,81	3 615 939,81
203	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	55 000,00	20 160,00	-	20 160,00	75 160,00
2031	FRAIS D'ETUDES	25 000,00	20 160,00		20 160,00	45 160,00
2033	FRAIS D'INSERTIONS (marchés d'investissement)	30 000,00				30 000,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	1 920 000,00	1 160 809,81	460 000,00	1 620 809,81	3 540 809,81
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	1 920 000,00	1 160 809,81	460 000,00	1 620 809,81	3 540 809,81
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 785 000,00	2 628 105,32	1 300 000,00	4 784 105,32	17 573 105,32
211	TERRAINS	15 000,00	505 900,00	-	505 900,00	520 900,00
2111	TERRAINS NUS	15 000,00				15 000,00
2115	TERRAINS BATIS		505 900,00		505 900,00	505 900,00
213	CONSTRUCTIONS	1 290 000,00	729 336,46	500 000,00	1 229 336,46	2 519 336,46
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS		210 000,00		210 000,00	210 000,00
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS (achat de batiments modulaires)	10 000,00			-	10 000,00
2135	INSTALLATION GENERALE, AGENCEMENT, AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	1 280 000,00	519 336,46	500 000,00	1 019 336,46	2 299 336,46
21351	TRAVAUX BATIMENTS - Travaux sur sites en pleine propriété	1 280 000,00	519 336,46	500 000,00	1 019 336,46	2 299 336,46
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10 120 000,00	979 376,04	1 135 000,00	2 114 376,04	12 234 376,04
2153	RESEAUX DIVERS	990 000,00	172 222,24	250 000,00	422 222,24	1 412 222,24
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION RADIO	760 000,00	400,68	- 40 000,00	- 39 599,32	720 400,68
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION (sur sites en pleine propriété)	170 000,00	162 713,80	90 000,00	252 713,80	422 713,80
21538	AUTRES RESEAUX TELEPHONIE	80 000,00	9 107,76	200 000,00	209 107,76	289 107,76
2156	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS	8 617 000,00	648 522,74	885 000,00	1 533 522,74	10 150 522,74
<b>Total article 21561 - Véhicules d'intervention</b>		<b>5 820 000,00</b>	<b>15 936,00</b>	<b>505 000,00</b>	<b>520 936,00</b>	<b>6 340 936,00</b>
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - équipements ponctuels	50 000,00	15 936,00	50 000,00	65 936,00	115 936,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2013	40 000,00		186 000,00	186 000,00	226 000,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2014	100 000,00		- 23 000,00	- 23 000,00	77 000,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2015	1 430 000,00		362 000,00	362 000,00	1 792 000,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2016	2 500 000,00		- 70 000,00	- 70 000,00	2 430 000,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS - programme 2017	1 700 000,00			-	1 700 000,00
<b>Total article 21562 - Matériel d'intervention</b>		<b>2 797 000,00</b>	<b>632 586,74</b>	<b>380 000,00</b>	<b>1 012 586,74</b>	<b>3 809 586,74</b>
21562	MATERIEL D'EXTINCTION	350 000,00	3 985,14		3 985,14	353 985,14
21562	MATERIEL SECOURS A PERSONNES	150 000,00		100 000,00	100 000,00	250 000,00
21562	MATERIEL OXYGENE ET AIR	300 000,00	123 701,34	50 000,00	173 701,34	473 701,34
21562	MATERIEL TECHNIQUE	300 000,00	77 274,40		77 274,40	377 274,40
21562	MATERIEL DIVERS	250 000,00	18 748,42		18 748,42	268 748,42
21562	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS - TENUES INTERVENTIONS	1 300 000,00	408 877,44	230 000,00	638 877,44	1 938 877,44
21562	MATERIEL INCENDIE ET SECOURS - Défibrateurs	147 000,00			-	147 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BS 2017

Art.	Libellé	BP 2017	Reports 2016	Proposition BS 2017	Proposition BS avec reports	Total crédit 2017
2157	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	513 000,00	158 631,06	-	158 631,06	671 631,06
21571	ATELIERS	100 000,00	76 156,09		76 156,09	176 156,09
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE	70 000,00	33 035,08		33 035,08	103 035,08
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE (SPORT)	100 000,00			-	100 000,00
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	220 000,00	49 439,89		49 439,89	269 439,89
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - matériel d'aptitude	20 000,00			-	20 000,00
21578	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - matériel de formation	3 000,00			-	3 000,00
217	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	135 000,00	10 644,83	- 40 000,00	- 29 355,17	105 644,83
21735	TRAVAUX SUR BATIMENTS MIS A DISPOSITION	40 000,00	10 644,83		10 644,83	50 644,83
217531	RESEAUX DE TRANSMISSION SUR BATIMENTS MIS A DISPOSITION	95 000,00		- 40 000,00	- 40 000,00	55 000,00
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 225 000,00	662 848,99	305 000,00	967 848,99	2 192 848,99
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	60 000,00	116 179,50	-	116 179,50	176 179,50
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	895 000,00	419 332,21	285 000,00	704 332,21	1 599 332,21
2184	MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET PHOTOCOPIEURS	270 000,00	127 337,28	20 000,00	147 337,28	417 337,28
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	12 290 000,00	23 828,95	- 1 905 000,00	- 1 881 171,05	10 408 828,95
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	12 290 000,00	23 828,95	- 1 905 000,00	- 1 881 171,05	10 408 828,95
<b>CONSTRUCTION</b>		<b>9 510 000,00</b>	<b>-</b>	<b>- 1 950 000,00</b>	<b>- 1 950 000,00</b>	<b>7 560 000,00</b>
231312	AP 2011 - ST GEORGES DE RENEINS / BELLEVILLE	1 840 000,00		- 1 300 000,00	- 1 300 000,00	540 000,00
231312	AP 2013 - BLACE / SALLES ARBUISSONNAS / DENICE / MONTMELAS / COGNY / LE PERREON / VAUX EN BEAUJOLAIS	650 000,00		170 000,00	170 000,00	820 000,00
231312	AP 2013 - BEAUJEU / LANTIGNIE / QUINCIE-EN BEAUJOLAIS / MARCHAMPT	600 000,00		- 340 000,00	- 340 000,00	260 000,00
231312	AP 2014 - EVEUX / L'ARBRESLE / SAIN BEL & SAVIGNY / SOURCIEUX LES MINES / LENTILLY	1 660 000,00		- 80 000,00	- 80 000,00	1 600 000,00
231312	AP 2014 - CHAZAY D'AZERGUES / LOZANNE / CIVRIEUX D'AZERGUES / MORANCE / CHARNAY ALIX	890 000,00		- 305 000,00	- 305 000,00	585 000,00
231312	AP 2014 - ANSE / LUCENAY	860 000,00		240 000,00	240 000,00	1 100 000,00
231312	AP 2014 - ST SYMPHORIEN D'OZON / SEREZIN DU RHONE	170 000,00		- 80 000,00	- 80 000,00	90 000,00
231312	AP 2014 - STE COLOMBE	300 000,00		50 000,00	50 000,00	350 000,00
231312	AP 2014 - MONTROTTIER	280 000,00		- 150 000,00	- 150 000,00	130 000,00
231312	AP 2014 - ST LAURENT D'OINGT/ LE BOIS D'OINGT / SAINT VERAND	600 000,00		- 345 000,00	- 345 000,00	255 000,00
231312	AP 2011 - RILLIEUX-LA-PAPE	1 170 000,00		280 000,00	280 000,00	1 450 000,00
231312	AP 2011 - TARARE	120 000,00		- 95 000,00	- 95 000,00	25 000,00
231312	AP 2014 - ST GERMAIN-NUELLES / BULLY	50 000,00		- 40 000,00	- 40 000,00	10 000,00
231312	AP 2015 - COUZON AU MONT D'OR	50 000,00		- 10 000,00	- 10 000,00	40 000,00
231312	AP 2015 - BESSEY	250 000,00		25 000,00	25 000,00	275 000,00
231312	AP 2015 - QUINCIEUX			5 000,00	5 000,00	5 000,00
231312	AP 2015 - EMERINGS/JULIENAS			25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>RENOVATION</b>		<b>2 780 000,00</b>	<b>23 828,95</b>	<b>45 000,00</b>	<b>68 828,95</b>	<b>2 848 828,95</b>
231351	TRAVAUX PLURIANNUELS SUR BATIMENTS EN PLEINE PROPRIETE	50 000,00	23 828,95	-	23 828,95	73 828,95
231351	AP 2011 - ECULLY			5 000,00	5 000,00	5 000,00
231351	AP 2013 - TASSIN LA DEMI LUNE	380 000,00		- 80 000,00	- 80 000,00	300 000,00
231351	AP 2013 - RESTRUCTURATION LYON CONFLUENCE	720 000,00		8 300,00	8 300,00	728 300,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BS 2017

Art	Libellé	BP 2017	Reports 2016	Proposition BS 2017	Proposition BS avec reports	Total crédit 2017
231351	AP 2014 - RESTRUCTURATION PIERRE BENITE	1 530 000,00		141 700,00	141 700,00	1 671 700,00
231351	AP 2015 - RESTRUCTURATION GENAY / NEUVILLE SUR SAONE	100 000,00		30 000,00	30 000,00	70 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 700 000,00	-	7 300,00	7 300,00	5 707 300,00
2764	CREANCES PARTICULIERS- BEA L2	5 700 000,00		7 300,00	7 300,00	5 707 300,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 193 873,00	-	3 443,00	3 443,00	2 197 316,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	833 858,00	-	3 243,00	3 243,00	837 101,00
139	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	833 858,00	-	3 243,00	3 243,00	837 101,00
13911	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT	4 065,00				4 065,00
13913	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENT	593 846,00				593 846,00
13914	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT COMMUNES	84 334,00				84 334,00
13931	FONDS AFFECTES EQUIPEMENT FAI	151 613,00		3 243,00	3 243,00	154 856,00
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	1 360 015,00	-	-	-	1 360 015,00
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENT	1 360 015,00			-	1 360 015,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	-	-	200,00	200,00	200,00
281352	BATIMENTS PRIVES			200,00	200,00	200,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	-	594 050,00	594 050,00	794 050,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200 000,00	-	308 500,00	308 500,00	508 500,00
20441	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE	200 000,00		300 000,00	300 000,00	500 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES			8 500,00	8 500,00	8 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	228 850,00	228 850,00	228 850,00
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS			39 000,00	39 000,00	39 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS			16 550,00	16 550,00	16 550,00
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION			25 000,00	25 000,00	25 000,00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			72 000,00	72 000,00	72 000,00
21562	MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS			53 000,00	53 000,00	53 000,00
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE			15 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	MATERIEL INFORMATIQUE			100,00	100,00	100,00
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER			8 200,00	8 200,00	8 200,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	26 700,00	26 700,00	26 700,00
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS			19 500,00	19 500,00	19 500,00
231351	BATIMENTS PUBLICS			7 200,00	7 200,00	7 200,00
	<b>TOTAL</b>	<b>37 566 448,00</b>	<b>4 092 905,08</b>	<b>5 635 281,00</b>	<b>9 728 186,08</b>	<b>47 294 834,08</b>

## BS 2017 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Art	Libellé	BP 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 690 000,00	8 074 874,06	10 764 874,06
10222	F.C.T.V.A.	2 690 000,00	- 15 000,00	2 675 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	-	8 074 874,06	8 074 874,06
13	SUBVENTIONS DIVERSES RECELUES	250 000,00	50 000,00	300 000,00
1314	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - COMMUNES	250 000,00	50 000,00	300 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 064 152,00	- 7 490 273,83	8 573 878,17
1641	EMPRUNTS EN EUROS	16 064 152,00	- 7 490 273,83	8 573 878,17
021	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	5 100 000,00		5 100 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 200 000,00	- 27 904,00	12 172 096,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	12 200 000,00	- 27 904,00	12 172 096,00
280	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	1 646 235,00	1 646 235,00
2804	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-	287 118,00	287 118,00
280441	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE - BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES	-	287 118,00	287 118,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	-	1 359 117,00	1 359 117,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	-	1 359 117,00	1 359 117,00
281	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 200 000,00	- 1 674 139,00	10 525 861,00
2813	CONSTRUCTIONS	-	1 074 521,00	1 074 521,00
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	-	3 170,00	3 170,00
281312	CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	-	1 031 155,00	1 031 155,00
281351	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS	-	40 196,00	40 196,00
2814	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	-	28 177,00	28 177,00
2814	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	-	28 177,00	28 177,00
2815	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	12 200 000,00	- 3 833 081,00	8 366 919,00
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION	-	905 081,00	905 081,00
281538	AUTRES RESEAUX	-	49 692,00	49 692,00
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	12 200 000,00	- 7 253 733,00	4 946 267,00
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	-	1 907 249,00	1 907 249,00
281571	ATELIERS	-	54 026,00	54 026,00
281578	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	-	504 604,00	504 604,00
2818	AUTRES IMMOS CORPORELLES	-	1 056 244,00	1 056 244,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	-	65,00	65,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	-	52 388,00	52 388,00
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	-	747 220,00	747 220,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	-	255 863,00	255 863,00
28188	AUTRES	-	708,00	708,00

## BS 2017 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Art	Libellé	BP 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
001	OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	564 050,00	764 050,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	188 650,00	188 650,00
2033	FRAIS D'INSERTION	-	188 650,00	188 650,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 000,00	367 400,00	567 400,00
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	200 000,00	300 000,00	500 000,00
21561	MATERIEL D' INCENDIE ET DE SECOURS - DONTS	200 000,00	300 000,00	500 000,00
217	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	-	67 400,00	67 400,00
2173	CONSTRUCTIONS	-	54 900,00	54 900,00
217312	CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	-	39 000,00	39 000,00
21735	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS	-	15 900,00	15 900,00
2175	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-	12 500,00	12 500,00
217531	RESEAUX DE TRANSMISSIONS	-	12 500,00	12 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	8 000,00	8 000,00
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	-	8 000,00	8 000,00
231351	AMENAGEMENT CONSTR°-BAT. PUBLICS	-	8 000,00	8 000,00
001	SOLDE DE REEXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTEE	-	8 572 430,88	8 572 430,88
001	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 062 298,00		1 062 298,00
	<b>TOTAL</b>	<b>37 566 448,00</b>	<b>9 728 188,08</b>	<b>47 294 636,08</b>

BS 2017 - DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Art	Libellé	BP 2017	TC/VC 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	27 571 000,00	-	102 810,00	27 673 810,00
60	<b>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>	13 173 000,00	-	150 000,00	13 323 000,00
604	<b>ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	3 518 000,00	-	1 005 000,00	4 523 000,00
6042	<b>ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	3 518 000,00	-	1 005 000,00	4 523 000,00
6042	INFORMATIQUE	1 595 000,00	- 15 000,00	1 146 000,00	2 726 000,00
6042	LOGISTIQUE	1 210 000,00	-	75 000,00	1 135 000,00
6042	BATIMENT	300 000,00	-	130 000,00	170 000,00
6042	FORMATION	330 000,00	-	-	330 000,00
6042	RESSOURCES HUMAINES	48 000,00	-	-	48 000,00
6042	SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL	10 000,00	15 000,00	64 000,00	89 000,00
6042	MARCHES ET ASSURANCES	5 000,00	-	-	5 000,00
6042	COMMUNICATION	20 000,00	-	-	20 000,00
606	<b>ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES</b>	9 655 000,00	-	855 000,00	8 800 000,00
6061	<b>FOURNITURES NON STOCKABLES</b>	2 590 000,00	-	226 000,00	2 364 000,00
60611	EAU	205 000,00	-	40 000,00	165 000,00
60612	ELECTRICITE	1 300 000,00	-	96 000,00	1 204 000,00
60612	GAZ	895 000,00	-	100 000,00	795 000,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	190 000,00	-	10 000,00	200 000,00
6062	<b>FOURNITURES NON STOCKEES</b>	1 838 000,00	-	315 000,00	1 523 000,00
60621	COMBUSTIBLES GAZ PROPANE	160 000,00	-	70 000,00	90 000,00
60622	CARBURANT	1 348 000,00	-	200 000,00	1 148 000,00
60623	ALIMENTATION	60 000,00	-	15 000,00	45 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCHEES : materiaux, huiles et lubrifiants	270 000,00	-	30 000,00	240 000,00
6063	<b>FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT</b>	4 738 000,00	-	305 000,00	4 433 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	160 000,00	-	20 000,00	140 000,00
60632	FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	4 028 000,00	-	185 000,00	3 843 000,00
60636	HABILLEMENT	550 000,00	-	100 000,00	450 000,00
6064	<b>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</b>	140 000,00	-	10 000,00	130 000,00
6066	<b>PRODUITS PHARMACEUTIQUES</b>	139 000,00	-	36 000,00	175 000,00
60661	MEDICAMENTS - MEDECINE TRAVAIL	52 000,00	-	42 000,00	94 000,00
60662	VACCINS ET SERUMS	17 000,00	-	6 000,00	11 000,00
60668	PRODUITS PHARMACEUTIQUES HORS MEDICAMENTS : dispositifs médicaux stériles	70 000,00	-	-	70 000,00
6067	<b>PRODUITS D'INTERVENTION</b>	185 000,00	-	50 000,00	135 000,00
6068	<b>PETIT EQUIPEMENT BATIMENTS</b>	25 000,00	-	15 000,00	40 000,00

## BS 2017 - DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	BP 2017	TCVC 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
61	SERVICES EXTERIEURS	11 099 000,00	-	57 810,00	11 156 810,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES - BEA L3	4 700 000,00	-	5 810,00	4 705 810,00
613	LOCATIONS	485 000,00	-	- 110 000,00	375 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	285 000,00	-	- 100 000,00	185 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	200 000,00	-	- 10 000,00	190 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	20 000,00	-	10 000,00	30 000,00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 237 000,00	-	302 000,00	4 539 000,00
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	780 000,00	-	- 50 000,00	730 000,00
61521	ENTRETIEN DE TERRAINS	115 000,00	-	- 15 000,00	100 000,00
615221	ENTRETIEN ET CONTRÔLE TECHNIQUE DE BATIMENTS	665 000,00	-	- 85 000,00	580 000,00
61523	VOIES ET RESEAUX			50 000,00	50 000,00
6155	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS	1 683 000,00	-	175 000,00	1 858 000,00
61551	MATERIEL ROULANT : sous-traitance extérieure, contrôle technique	1 120 000,00		280 000,00	1 400 000,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS - MATERIEL ET OUTILLAGE	563 000,00	-	- 105 000,00	458 000,00
6156	MAINTENANCE	1 774 000,00	-	177 000,00	1 951 000,00
6156	BATIMENT	480 000,00			480 000,00
6156	LOGISTIQUE	30 000,00			30 000,00
6156	INFORMATIQUE	1 192 000,00		177 000,00	1 369 000,00
6156	FORMATION	37 000,00			37 000,00
6156	SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL	35 000,00			35 000,00
616	PRIMES D'ASSURANCES	675 000,00	-	- 150 000,00	525 000,00
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	650 000,00	-	- 150 000,00	500 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE - CONSTRUCTION	25 000,00	-	-	25 000,00
618	DIVERS	982 000,00	-	-	982 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	77 000,00	-	-	77 000,00
61821	ABONNEMENTS	42 000,00			42 000,00
61828	DOCUMENTATION GENERALE	15 000,00			15 000,00
61828	DOCUMENTATION FORMATION	20 000,00			20 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	905 000,00	-	-	905 000,00
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - SPP	450 000,00			450 000,00
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - SPV	250 000,00			250 000,00
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - PATS/AUTRES	150 000,00			150 000,00
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION - CFA	55 000,00			55 000,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 254 000,00	-	- 97 000,00	3 157 000,00



BS 2017 - DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Art	Libellé	BP 2017	TC/VC 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	120 000,00	-	101 000,00	221 000,00
6226	HONORAIRES	110 000,00		100 000,00	210 000,00
6227	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	5 000,00		-	5 000,00
6228	DIVERS - GESTION CHEQUES DEJEUNER	5 000,00		1 000,00	6 000,00
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	206 000,00	-	20 000,00	226 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	40 000,00		-	40 000,00
6232	FETES ET CEREMONIES	70 000,00		10 000,00	80 000,00
6234	RECEPTIONS	6 000,00		-	6 000,00
6236	CATALOGUES, IMPRIMES ET PUBLICATIONS	90 000,00		10 000,00	100 000,00
624	TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	202 000,00	2 000,00	2 000,00	206 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	2 000,00	2 000,00	2 000,00	6 000,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS PDA	130 000,00			130 000,00
6248	TRANSPORTS DIVERS	70 000,00			70 000,00
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	230 000,00	-	13 000,00	243 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	210 000,00		13 000,00	223 000,00
6258	DIVERS	20 000,00			20 000,00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	870 000,00	5 500,00	- 20 000,00	855 500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	155 000,00		- 20 000,00	135 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	715 000,00			715 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE		5 500,00		5 500,00
628	DIVERS	1 626 000,00	- 7 500,00	- 213 000,00	1 405 500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 360 000,00	-	- 240 000,00	1 120 000,00
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	258 000,00	- 5 500,00	25 000,00	277 500,00
6288	AUTRES	8 000,00	- 2 000,00	2 000,00	8 000,00
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	45 000,00	-	- 5 000,00	40 000,00
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILIES (ADMINISTRATION DES IMPOTS)	40 000,00	-	- 5 000,00	35 000,00
63512	TAXES FONCIERES	10 000,00		- 5 000,00	5 000,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	30 000,00			30 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES) (REOM)	5 000,00	-	-	5 000,00
612	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	102 448 750,00	-	105 000,00	102 553 750,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	490 000,00	-	- 51 000,00	439 000,00
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	490 000,00	-	- 51 000,00	439 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	490 000,00	-	- 51 000,00	439 000,00
6218	CONVENTION CHAMBRE D'AGRICULTURE	30 000,00			30 000,00

BS 2017 - DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	BP 2017	TC/VC 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
6218	REMBOURSEMENT PERSONNEL METROPOLE - HORS CONVENTION	250 000,00		- 51 000,00	199 000,00
6218	REMBOURSEMENT PERSONNEL DEPARTEMENT DU RHONE ET METROPOLE	180 000,00			180 000,00
6218	GRATIFICATION DE STAGE	30 000,00			30 000,00
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	640 000,00	-	9 000,00	649 000,00
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)	640 000,00	-	9 000,00	649 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG DE LA FPT	640 000,00	-	9 000,00	649 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CDG - SPP	550 000,00		5 000,00	555 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CDG - PATS	85 000,00			85 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET CDG - AUTRES	5 000,00		4 000,00	9 000,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	101 318 750,00	-	441 000,00	101 759 750,00
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	74 071 450,00	-	464 500,00	74 535 950,00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	63 970 000,00	-	371 000,00	64 341 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - SPP	29 770 000,00		- 100 000,00	29 670 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - PATS	7 675 000,00		150 000,00	7 825 000,00
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE - SPP	300 000,00		10 000,00	310 000,00
64112	SFT - SPP	740 000,00		15 000,00	755 000,00
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE - PATS	78 000,00		3 000,00	81 000,00
64112	SFT - PATS	150 000,00		5 000,00	155 000,00
64113	NBI - SPP	330 000,00			330 000,00
64113	NBI - PATS	140 000,00		4 000,00	144 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES - FORMATION - SPP	690 000,00			690 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES - FORMATION - PATS	15 000,00			15 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES - SPP	21 100 000,00	- 1 000,00	272 000,00	21 371 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES - PATS	2 890 000,00		- 10 000,00	2 880 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES - AUTRES	92 000,00		22 000,00	114 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES - AUTRES		1 000,00		1 000,00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	375 700,00	-	93 500,00	469 200,00
64131	REMUNERATION PRINCIPALE	370 000,00		90 000,00	460 000,00
64131	INDEMNITES DE RESIDENCE	3 700,00		1 500,00	5 200,00
64131	SFT	2 000,00		2 000,00	4 000,00
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACATION	9 725 750,00	-	-	9 725 750,00
64141	INDEMNITES SPV	9 675 750,00			9 675 750,00
64148	VACATIONS FORMATIONS	50 000,00		-	50 000,00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	23 599 000,00	-	35 000,00	23 634 000,00

BS 2017 - DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	BP 2017	TC/VC 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
<b>6451</b>	<b>COTISATIONS A L'URSSAF</b>	<b>6 590 000,00</b>	-	<b>35 000,00</b>	<b>6 625 000,00</b>
6451	COTISATIONS A L'URSSAF - SPP	5 100 000,00			5 100 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF - PATS	1 390 000,00		- 10 000,00	1 380 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF - AUTRES	100 000,00		45 000,00	145 000,00
<b>6453</b>	<b>COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES</b>	<b>15 040 000,00</b>	-	- 50 000,00	<b>14 990 000,00</b>
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE - SPP	12 450 000,00		- 50 000,00	12 400 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE - PATS	2 550 000,00			2 550 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE - AUTRES	40 000,00			40 000,00
<b>6455</b>	<b>COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL</b>	<b>335 000,00</b>	-		<b>335 000,00</b>
<b>6456</b>	<b>VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL</b>	<b>50 000,00</b>	-		<b>50 000,00</b>
<b>6458</b>	<b>COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX</b>	<b>1 584 000,00</b>	-	<b>50 000,00</b>	<b>1 634 000,00</b>
6458	CONTRIBUTION PFR DES SPV	500 000,00			500 000,00
6458	COTISATIONS MUTUELLES - SPP	350 000,00		15 000,00	365 000,00
6458	COTISATIONS MUTUELLES - PATS	92 000,00			92 000,00
6458	COTISATIONS MUTUELLES - AUTRES	3 000,00		1 000,00	4 000,00
6458	CONTRIBUTION TRANSPORT - SPP	485 000,00		25 000,00	510 000,00
6458	CONTRIBUTION TRANSPORT - PATS	144 000,00		4 500,00	148 500,00
6458	CONTRIBUTION TRANSPORT - AUTRES	10 000,00		4 500,00	14 500,00
<b>646</b>	<b>ALLOCATION DE VETERANCE</b>	<b>1 070 000,00</b>	-		<b>1 070 000,00</b>
<b>647</b>	<b>AUTRES CHARGES SOCIALES</b>	<b>628 300,00</b>	-	<b>26 500,00</b>	<b>654 800,00</b>
<b>6471</b>	<b>PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU FNAL</b>	<b>198 000,00</b>	-	<b>1 500,00</b>	<b>199 500,00</b>
6471	PRESTATIONS POUR COMPTE FNAL - SPP	154 000,00			154 000,00
6471	PRESTATIONS POUR COMPTE FNAL - PATS	40 000,00		1 500,00	41 500,00
6471	PRESTATIONS POUR COMPTE FNAL - AUTRES	4 000,00			4 000,00
<b>6472</b>	<b>PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES</b>	<b>124 300,00</b>	-	<b>1 000,00</b>	<b>125 300,00</b>
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES - SPP	56 000,00			56 000,00
6472	PRESTATIONS ENFANTS - SPP	45 000,00			45 000,00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES - PATS	10 300,00		1 000,00	11 300,00
6472	PRESTATIONS ENFANTS - PATS	13 000,00			13 000,00
<b>6473</b>	<b>ALLOCATIONS DE CHOMAGE</b>	<b>50 000,00</b>	-		<b>50 000,00</b>
<b>6475</b>	<b>MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE</b>	<b>256 000,00</b>	-	<b>24 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
6475	MEDECINE DU TRAVAIL - ACCIDENT	50 000,00			50 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	206 000,00		24 000,00	230 000,00
<b>648</b>	<b>AUTRES CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 950 000,00</b>	-	- 85 000,00	<b>1 865 000,00</b>

BS 2017 - DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Art	Libellé	BP 2017	TC/VC 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
6484	CONGE POUR RISQUES OPERATIONNELS	75 000,00		15 000,00	90 000,00
6488	AUTRES CHARGES - (Valeur nominale chèque déjeuner)	1 875 000,00		- 100 000,00	1 775 000,00
65	<del>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</del>	<del>2 402 000,00</del>		<del>66 000,00</del>	<del>2 336 000,00</del>
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE - Logiciels hébergés	78 000,00	-	- 27 000,00	51 000,00
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DU SDIS	48 000,00	-	-	48 000,00
6531	INDEMNITES	35 000,00			35 000,00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	13 000,00			13 000,00
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	5 000,00	-	-	5 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000,00			5 000,00
6542	CREANCES ETEINTES				-
656	PARTICIPATIONS - EPARI, INPT et REZOPOLE	530 000,00	-	- 50 000,00	480 000,00
657	SUBVENTIONS	1 741 000,00	-	11 000,00	1 752 000,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	1 741 000,00	-	11 000,00	1 752 000,00
66	<del>CHARGES FINANCIERES</del>	<del>2 547 747,00</del>		<del>234 636,00</del>	<del>2 782 383,00</del>
661	CHARGES D'INTERETS	2 537 747,00	-	8 520,00	2 546 267,00
6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 246 747,00	-	8 520,00	1 255 267,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	960 000,00		8 000,00	968 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	286 747,00		520,00	287 267,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	1 000,00	-		1 000,00
6618	INTERETS DES AUTRES DETTES - BEA L1	1 290 000,00	-		1 290 000,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	10 000,00	-	226 113,00	236 113,00
67	<del>CHARGES EXCEPTIONNELLES</del>	<del>21 000,00</del>		<del>-</del>	<del>21 000,00</del>
6711	INTERETS MORATOIRES	10 000,00			10 000,00
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	1 000,00			1 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION				-
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000,00			10 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES				-
02	<del>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</del>	<del>12 200 000,00</del>		<del>27 904,00</del>	<del>12 172 096,00</del>
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES				-
6761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT				-
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	12 200 000,00		- 27 904,00	12 172 096,00
02	<del>DEPENSES IMPREVUES</del>	<del>20 000,00</del>		<del>-</del>	<del>20 000,00</del>
023	<del>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</del>	<del>1 052 290,00</del>		<del>-</del>	<del>1 052 290,00</del>
	<b>TOTAL</b>	<b>148 272 793,00</b>	<b>-</b>	<b>645 539,00</b>	<b>148 918 332,00</b>

## BS 2017 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	BP 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
640	<del>INTERLUATIONS DE CHARGES</del>	549 000,00	31 000,00	580 000,00
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	649 000,00	31 000,00	680 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	649 000,00	31 000,00	680 000,00
6419	RECOUVREMENT DE PRIMES D'ASSURANCE	80 000,00		80 000,00
6419	MAINTENANCE MUTUALISEE	564 000,00	31 000,00	595 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS - AUTRES	5 000,00		5 000,00
70	<del>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</del>	2 945 000,00	150 100,00	3 095 100,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	2 165 000,00	67 000,00	2 232 000,00
7061	INTERVENTIONS SOUMISES A FACTURATION	1 185 000,00	67 000,00	1 252 000,00
7061	SERVICES DE SECURITE	25 000,00	51 000,00	76 000,00
7061	INTERVENTIONS PAR CARENCE	230 000,00	6 000,00	236 000,00
7061	ASCENSEURS	160 000,00		160 000,00
7061	JURY SSIAP FRAIS STAGE DIVERS	120 000,00	10 000,00	130 000,00
7061	TRANSPORTS SANITAIRES POUR SMUR	500 000,00		500 000,00
7061	INTERVENTIONS SUR AUTOROUTES	150 000,00		150 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	980 000,00		980 000,00
7068	CONCOURS SPPNO	30 000,00		30 000,00
7068	PART SALARIALE CHEQUES RESTAURANT	950 000,00		950 000,00
708	AUTRES PRODUITS	780 000,00	83 100,00	863 100,00
70848	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	660 000,00	3 100,00	663 100,00
70878	DIVERS	120 000,00	80 000,00	200 000,00
74	<del>CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS</del>	141 394 920,00	- 7 843,00	141 387 077,00
747	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	141 339 920,00		141 339 920,00
74718	COLONNES DE RENFORT	5 000,00		5 000,00
7473	CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DU RHONE	20 960 000,00		20 960 000,00
7474	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES	7 306 984,00		7 306 984,00
7478	CONTRIBUTION METROPOLE	29 227 936,00		29 227 936,00
7478	CONTRIBUTION METROPOLE (au titre du Département)	83 840 000,00		83 840 000,00
748	AUTRES PARTICIPATIONS (Interventions hors département)	55 000,00	- 7 843,00	47 157,00
75	<del>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</del>	1 000 000,00	- 78 000,00	922 000,00
758	PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE - MAINTENANCE MUTUALISEE	1 000 000,00	- 78 000,00	922 000,00

BS 2017 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	BP 2017	Proposition BS 2017	Total crédit 2017
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	99 000,00	10 000,00	109 000,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	5 000,00	10 000,00	15 000,00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIENNALE	5 000,00		5 000,00
7788	REMBOURSEMENT DES DOMMAGES	80 000,00		80 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 193 873,00	3 443,00	2 197 316,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 193 873,00	3 243,00	2 197 116,00
7768	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	1 360 015,00		1 360 015,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	833 858,00	3 243,00	837 101,00
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		200,00	200,00
7811	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		200,00	200,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	536 839,00	536 839,00
	<b>TOTAL</b>	<b>148 272 793,00</b>	<b>645 539,00</b>	<b>148 918 332,00</b>

OPERATION	AUTORISATIONS DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENTS												Reste à financer (ex-aequo de N+1)
	Montant de l'AP ouverte	Modifications proposées	Nouveau montant d'AP	REALISE 2009	REALISE 2010	REALISE 2011	REALISE 2012	REALISE 2013	REALISE 2014	REALISE 2015	CF 2016	REALISE 2016	CF 2016 à réinscrire	CF 2017	Modifications proposées au BS 2017	CP prévisionnels 2017	
CONSTRUCTION ET RENOVATION DE CASERNES Programme 2009	4 550 000,00	-269 211,71	4 280 788,29	0,00	0,00	0,00	75 971,76	1 274 788,86	2 797 540,92	186 416,55	86 000,00	36 070,20	49 929,80	0,00	0,00	0,00	0,00
AP Construction de casernes	4 550 000,00	-269 211,71	4 280 788,29	0,00	0,00	0,00	74 971,76	1 274 788,86	2 797 540,92	186 416,55	86 000,00	36 070,20	49 929,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération Mitrant	2 250 000,00	-155 316,83	2 094 683,17	0,00	0,00	0,00	9 136,87	968 333,83	1 045 111,37	71 403,72	10 000,00	695,36	9 304,62	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération Genas / Chastieu	2 300 000,00	-113 892,88	2 186 107,12	0,00	0,00	0,00	66 834,89	306 455,03	1 662 429,55	115 012,83	76 000,00	35 374,82	40 625,18	0,00	0,00	0,00	0,00

OPERATION	AUTORISATIONS DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENTS										
	Montant de l'AP ouverte	Modifications proposées	Nouveaux accotants d'AP	REALISE 2011	REALISE 2012	REALISE 2013	REALISE 2014	REALISE 2015	CP 2016	REALISE 2016	CP 2016 à réinscrire	CP 2017	Modifications proposées au BS 2017	CP préfinancements 2017	Reste à financer (ex. au début de N+1)
CONSTRUCTION ET RENOVATION DE CASERNES Programme 2011	8 100 000,00	0,00	8 100 000,00	2 192,27	49 329,98	503 228,19	732 995,00	441 734,11	610 300,00	387 083,20	422 496,70	3 130 000,00	-1 110 000,00	2 020 000,00	3 963 317,25
AP Construction de casernements	6 250 000,00	0,00	6 250 000,00	0,00	5 382,00	28 488,95	40 528,45	53 883,00	695 000,00	281 635,56	413 374,44	3 130 000,00	-1 115 000,00	2 015 000,00	3 825 099,04
Opération Saint-Georges-de-Renins / Belleville	2 250 000,00		2 250 000,00	0,00	3 444,48	8 898,24	0,00	5 370,00	60 000,00	56 450,71	3 549,29	1 840 000,00	-1 300 000,00	540 000,00	1 635 636,57
Opération Rilleux-le-Pape	1 850 000,00		1 850 000,00	0,00	0,00	0,00	39 719,45	48 513,00	580 000,00	215 028,85	364 971,15	1 170 000,00	280 000,00	1 450 000,00	96 738,70
Opération Thare	2 150 000,00		2 150 000,00	0,00	1 937,52	19 582,71	810,00		55 000,00	10 146,00	44 854,00	120 000,00	-95 000,00	25 000,00	2 092 523,77
AP Rénovation de casernements	1 850 000,00	0,00	1 850 000,00	2 192,27	43 947,86	474 787,24	691 865,45	387 851,11	317 300,00	106 177,74	9 122,26	0,00	5 000,00	5 000,00	138 218,21
Opération Villambonne La Doux	550 000,00		550 000,00	2 192,27	32 353,86	370 395,66	82 233,37		300,00	154,79	145,21	0,00		0,00	62 670,05
Opération d'Amplepuis	800 000,00		800 000,00	0,00	7 862,50	92 607,10	584 083,41	39 246,76	5 000,00	1 283,02	3 716,98	0,00		0,00	74 915,21
Opération d'Écully	500 000,00		500 000,00	0,00	3 731,52	11 744,48	25 546,77	348 604,35	110 000,00	104 739,93	5 260,07	0,00	5 000,00	5 000,00	632,95



AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENTS											
OPERATION	Montant de l'AP ouverte	Modifications proposées	Nouveau montant d'AP	REALISE 2013	REALISE 2014	REALISE 2015	CP 2016	REALISE 2016	CP 2016 à réinscrire	CP 2017	Modifications proposées au BS 2017	CP prévisionnels 2017	Reste à financer (ex. au-delà de N+1)
ACQUISITION DE VEHICULES Programme 2013	3 633 448,00	-12 562,76	3 620 885,24	1 038 747,39	1 693 673,56	496 975,59	240 000,00	46 856,82	193 143,18	40 000,00	186 000,00	226 000,00	118 631,88
AP Véhicules d'intervention et hors intervention	3 633 448,00	-12 562,76	3 620 885,24	1 038 747,39	1 693 673,56	496 975,59	240 000,00	46 856,82	193 143,18	40 000,00	186 000,00	226 000,00	118 631,88
Opération véhicules d'intervention	3 583 216,00		3 583 216,00	1 001 078,15	1 693 673,56	496 975,59	240 000,00	46 856,82	193 143,18	40 000,00	186 000,00	226 000,00	118 631,88
Opération véhicules hors intervention	50 232,00	-12 562,76	37 669,24	37 669,24					0,00			0,00	0,00
CONSTRUCTION ET RENOVATION DE CASERNES Programme 2013	13 742 400,00	0,00	13 742 400,00	816 188,67	714 299,23	2 436 138,75	6 099 000,00	5 786 992,26	312 007,74	2 360 000,00	-241 700,00	2 108 300,00	1 890 481,09
AP Construction de casernes	4 640 000,00	0,00	4 640 000,00	42 041,79	547 348,69	772 341,71	705 000,00	340 944,67	364 055,33	1 250 000,00	-170 000,00	1 080 000,00	1 857 523,14
Opération Blecé / Sables Arbussonnes / Denicé / Montmcha / Cogoy / Le Perron / Vaux-en-Beaujolais	1 300 000,00		1 300 000,00	0,00	24 195,13	23 823,16	600 000,00	286 954,56	313 045,44	650 000,00	170 000,00	820 000,00	145 027,15
Opération Beaujeu / Quincy-en-Beaujolais / Marchamp	1 950 000,00		1 950 000,00	0,00	0,00		75 000,00	39 210,00	35 790,00	600 000,00	-940 000,00	260 000,00	1 650 790,00
Opération Soucieu-en-Jarez / Orléans	1 390 000,00		1 390 000,00	42 041,79	523 153,56	748 318,55	30 000,00	14 780,11	15 219,89	0,00		0,00	61 705,99
AP Rénovation de casernes	9 102 400,00	0,00	9 102 400,00	774 146,88	166 950,54	1 663 997,04	5 394 000,00	5 446 047,59	-82 047,59	1 100 000,00	-71 700,00	1 028 300,00	22 957,95
Opération Lyon Confluence	8 252 400,00		8 252 400,00	771 454,68	146 982,00	1 650 931,20	4 960 000,00	4 954 444,53	5 555,47	720 000,00	8 300,00	728 300,00	287,59
Opération Tassin-la-Demi-Lune	850 000,00		850 000,00	2 692,20	19 968,54	13 065,84	434 000,00	491 603,06	-57 603,06	380 000,00	-80 000,00	300 000,00	22 670,36
TOTAL	17 375 848,00	-12 562,76	17 363 285,24	1 854 936,06	2 407 972,79	2 933 114,34	6 339 000,00	8 833 849,08	818 150,22	2 290 000,00	-55 700,00	2 334 300,00	1 999 112,97

OPERATION	AUTORISATIONS DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENTS							
	Montant de l'AP ouverte	Modifications proposées	Nouveau montant d'AP	REALISE 2014	REALISE 2015	CP 2016	REALISE 2016	CP 2016 à réinscrire	CP 2017	Modifications proposées au BS 2017	CP prévisionnels 2017	Reste à financer (ex. au-delà de N+1)
ACQUISITION DE VEHICULES Programme 2014	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	495 894,83	2 453 682,17	235 000,00	169 791,86	65 208,14	100 000,00	-23 000,00	77 000,00	303 631,14
AP Véhicules d'intervention et hors intervention	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	495 894,83	2 453 682,17	235 000,00	169 791,86	65 208,14	100 000,00	-23 000,00	77 000,00	303 631,14
Opération véhicles d'intervention	3 500 000,00		3 500 000,00	495 894,83	2 453 682,17	235 000,00	169 791,86	65 208,14	100 000,00	-23 000,00	77 000,00	303 631,14
CONSTRUCTION ET RENOVATION DE CASERNES Programme 2014	14 900 000,00	0,00	14 900 000,00	101 918,22	224 058,57	2 460 000,00	993 605,61	1 466 394,39	6 360 000,00	-568 308,00	5 791 700,00	7 788 717,70
AP Construction et rénovation de casernes	14 900 000,00		14 900 000,00	101 918,22	224 058,57	2 460 000,00	993 605,61	1 466 394,39	6 360 000,00	-568 308,00	5 791 700,00	7 788 717,70
OPERATIONS = - Evreux / L'Arbrele / Sain-Bel & Savigny / Sourcieux-les-Mines / Lentilly - Chazay-d'Azergues / Lozanne / Morancé / Chamay-Alix - Anse / Lucenay - Saint-Symphorien-d'Ozon / Sérézin-du-Rhône - Saints-Colombe - Montrottier - Saint-Laurent-d'Oingt / Le Bois-d'Oingt / Saint-Vérand - Saint-Germain-Nuelles / Bally - Pierre-Bénite												

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME									
OPERATION	Montant de l'AP ouverte	Modifications proposées	Nouveau montant d'AP	Réalisé 2015	CP 2016	Réalisé 2016	CP 2016 à réinscrire	CP 2017	Modifications proposées au BS 2017	CP prévisionnels 2017	Reste à financer (ex. au-delà de N+1)
ACQUISITION DE VEHICULES Programme 2015	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	855 758,52	2 500 000,00	2 107 982,91	392 017,09	1 430 000,00	362 000,00	1 792 000,00	1 244 258,57
AP Véhicules d'intervention et hors intervention	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	855 758,52	2 500 000,00	2 107 982,91	392 017,09	1 430 000,00	362 000,00	1 792 000,00	1 244 258,57
Opération véhicules d'intervention	6 000 000,00		6 000 000,00	855 758,52	2 500 000,00	2 107 982,91	392 017,09	1 430 000,00	362 000,00	1 792 000,00	1 244 258,57
CONSTRUCTION ET RENOVATION DE CASERNES Programme 2015	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	80 000,00	18 328,40	61 671,60	400 000,00	15 000,00	415 000,00	1 746 671,60
AP Construction et rénovation de casernes	2 180 000,00	0,00	2 180 000,00	0,00	80 000,00	18 328,40	61 671,60	400 000,00	15 000,00	415 000,00	1 746 671,60
OPERATIONS = - Couzon au Mont d'Or - Besenay - Quincy - Geny / Neuville-sur-Saône - Eméranges / Juliénas											

OPERATION	AUTORISATIONS DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENTS						
	Montant de l'AP ouverte	Modifications proposées	Nouveau montant d'AP	CP 2016	Réalisé 2016	CP 2016 à réinscrire	CP 2017	Modifications proposées au BS 2017	CP prévisionnels 2017	Reste à financer (ex. au-delà de N+1)	
ACQUISITION DE VEHICULES Programme 2016	6 200 000,00	0,00	6 200 000,00	1 800 000,00	1 590 909,44	209 090,56	2 500 000,00	-70 000,00	2 430 000,00	2 179 090,56	
AP Véhicules d'intervention et hors intervention	6 200 000,00	0,00	6 200 000,00	1 800 000,00	1 590 909,44	209 090,56	2 500 000,00	-70 000,00	2 430 000,00	2 179 090,56	
Opération véhicules d'intervention et de transport	3 680 000,00		3 680 000,00	1 800 000,00	1 590 909,44	209 090,56	2 500 000,00	-70 000,00	2 430 000,00	2 179 090,56	
Opération échelles	2 520 000,00		2 520 000,00								

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le président du conseil d'administration du SDMIS  
A Lyon, le 30 juin 2017

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibéré par le conseil d'administration du SDMIS  
A Lyon, le 30 juin 2017

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bertrand ARTIGNY

Didier BARRY

Noël BULLIAT

Damien COMBET

Jean-Luc DA PASSANO

Gilbert-Luc DEVINA

Michel FORISSIER

Gilles GASCON

Stéphane GOMEZ

Claude GOY

Christophe GUILLOTEAU

Rolland JACQUET

Yves JEANDIN

Murielle LAURENT

Michel MERCIER

Jérôme MOROGE

Didier PASCAL

Renaud PFEFFER

Arthur ROCHE

Jean-Yves SECHERESSE

Patrick VERON

Alexandre VINCENDET





Accusé de réception en préfecture  
069-286912001-20170630-D17\_06-03-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2017  
Date de réception préfecture : 03/07/2017

**DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU 30 JUIN 2017**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES  
GROUPEMENT MARCHES ET ASSURANCES**

NUMERO **D/17 – 06/03**

OBJET **Récapitulatif des marchés à procédure adaptée notifiés**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« L'article L.1424-30 du code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité pour le conseil d'administration de déléguer une partie de ses attributions à son président.

Cette disposition permet d'étendre la délégation à tous les marchés adaptés, quelle que soit leur forme ainsi qu'à tous leurs avenants sans limitation de montant.

Vous avez accordé une délégation lors du conseil d'administration du 30 juin 2014 au président du conseil d'administration, que vous avez renouvelée par délibération du 15 juin 2015, pour la durée de mon mandat, pour les actes relatifs à la préparation, à la passation, à l'exécution et au règlement des marchés adaptés et leurs avenants, pour les travaux, les fournitures et les services.

A titre d'information je vous prie de trouver ci-dessous la liste des marchés à procédure adaptée passés en application de cette délégation pour la période du 4 novembre 2016 au 19 mai 2017.

*Loa*

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
16M112	Acquisition et maintenance d'appareils de détection de gaz, leurs pièces détachées et accessoires LOT 1 : appareils de détection du monoxyde de carbone (CO)	Mini : 15 000 Maxi : 60 000	4 ans	LEMS 16 rue Léon Blum BP 33 69522 FEYZIN CEDEX	04/11/16
16M113	Acquisition et maintenance d'appareils de détection de gaz, leurs pièces détachées et accessoires Lot 2 : divers appareils de détection de mono toxique	Mini : 5 000 Maxi : 30 000	4 ans	LEMS 16 rue Léon Blum BP 33 69522 FEYZIN CEDEX	04/11/16
16M114	Maintenance, contrôles et dépannage du matériel de détection et de mesure de la radioactivité en service au SDMIS	Mini : 20 000 Maxi : 60 000	4 ans	MPE Site du Sactar 84500 BOLLENE	04/11/16
16M116	Fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau classique, ergonomique et sur mesure	Mini : 80 000 Maxi : 200 000	4 ans	OFFICE CONCEPT 735 rue des Barronnières 01700 BEYNOST	04/11/16
16M117	Rechargement en O2 non médicinal des bouteilles de 2 l 200 bars, leur contrôle périodique et la maintenance associée	Mini : 20 000 Maxi : 60 000	4 ans	BCH COMPRESSEURS 105 Impasse Lavoisier 73100 GRESY SUR AIX	04/11/16
16M146	Fournitures de pièces détachées et d'organes complets ainsi que toutes prestations de réparation, de programmation ou de calibrage sur les boîtes de vitesse automatiques et éléments périphériques de marque ALLISON	Sans Mini Maxi : 50 000	4 ans	MECA HYDRO SERVICES ZA du Charpenay 69210 LENTILLY	04/11/16
16M153	Circuits et masques MEOPA	4 892,00	Ponctuel	AIR LIQUIDE SANTÉ ZI EST BP 34 54181 HEILLECOURT CEDEX	04/11/16



N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
16M154	Acquisition bacs de rétention	16 736,51	Ponctuel	HALECO 1951 avenue d'Orange 84275 VEDENE	04/11/16
16M097	Mise à disposition de groupes électrogènes d'une puissance de 40 à 80 KVA et réservation d'un groupe électrogène d'une puissance électrique mobile de 150 KVA pour le SDMS	Mini : 20 000 Maxi : 80 000	4 ans	DELTA SERVICE LOCATION Rue de Savoie Parc d'activités des Taillis 69960 CORBAS	09/11/16
16M121	Mission géotechnique caserne de Saint Laurent d'Oingt	6 400,00	Ponctuel	EGSOL 20 impasse de la Balme 69800 SAINT PRIEST	14/11/16
16M118	Mission d'expertise d'accident suite à tentative de suicide sur le lieu de travail	12 500,00	3 mois	SECAFI Immeuble le Green 241 rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03	14/11/16
16M156	Acquisition d'une flotte de 15 licences Moditech Crash Recovery Standard Edition	4 305,00	2 ans	MODITECH RESCUE SOLUTIONS BV Herenweg 44 1718 AG HOOGWOUD PAYS BAS	18/11/16
16M157	Centrale d'aspiration pour la carrosserie (ponçage)	12 920,00	Ponctuel	DURAND SERVICES 269 route de Givors 38670 CHASSE SUR RHÔNE	18/11/16
16M159	Achat de 53 paires de chaussures approche montagne pour les équipiers du GRIMP (1 paire par équipier)	7 800,00	Ponctuel	AU VIEUX CAMPEUR 43 cours de la Liberté 69003 LYON	23/11/16
16M160	Contrat pour machine à affranchir	7 400,00	4 ans	NEOPOST 5 boulevard des Bouvets 92747 NANTERRE CEDEX	24/11/16
16M162	Achat d'un Ergo vision	5 754,50	Ponctuel	ESSILOR ACTIVITES ENTREPRISE 64 Bis avenue Aubert 94306 VINCENNES CEDEX	28/11/16

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
16M137	Fourniture de petits matériels et ingrédients destinés à la maintenance et à l'entretien d'équipements électroniques	Mini : 7 000 Maxi : 20 000	4 ans	RS COMPONENTS SAS Rue Norman King CS 40453 60031 BEAUVAIS CEDEX	30/11/16
16M177	Achat de radiamètres	11 250,00	Ponctuel	MIRION TECHNOLOGIES Lieu-dit Cales Route d'Eyguières 13113 LAMANON	13/12/16
16M178	Mission d'expertise gestion des identités	19 600,00	Ponctuel	EKAKIS 1 rue Augustin Fresnel BP 20701 44481 CARQUEFOU CEDEX	14/12/16
16M179	Mission d'expertise solution supervision	15 000,00	Ponctuel	PROSERVIA 1 rue Augustin Fresnel BP 20701 44481 CARQUEFOU CEDEX	14/12/16
16M138	Réparation, remise en conformité de l'ensemble des chaussants des sapeurs-pompiers et fourniture de petits accessoires de cordonnerie et de couture	Mini : 40 000 Maxi : 120 000	4 ans	SAS Serge FURMINIEUX 105 Grande rue 26730 FYMEUX	24/12/16
16M105	Réhabilitation de la caserne de Saint Igny de Vers Travaux de couverture, bardage et isolation	Tranche ferme : 18 895,50 + Tranche optionnelle 3 910,00 Soit total : 22 805,50	3 mois	RGN ARCHITECTE 13 rue Hector Berlioz 69009 LYON	26/12/16
16M180	Buffet pour cérémonie des vœux en préfecture le 12 01 17	6 363,50	Ponctuel	DECLERCK TRAITEUR 28 rue Francisque Bonnier 38217 VIENNE CEDEX	29/12/16
16M131	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 8 : plomberie - sanitaires	9 674,81	7 mois	BORDANOVA 92 route de Paris 69260 CHARBONNIERES LES BAINS	29/12/16
16M125	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 2 : charpente - couverture - zinguerie	11 285,00	7 mois	PASSELEGUE Route de Sainte Foy 69930 SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	30/12/16

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
16M124	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 1 : terrassement - voirie - maçonnerie - façade + Variante : reprise des enduits du muret extérieur	Solution de base : 69 531,87 Variante : 2 560,00 Soit : 72 091,87	7 mois	LCA SCOP ZI sud la Pontchonnière 69210 SAIN BEL	02/01/17
16M158	Acquisition AP4C, maintenance, réparation et fourniture de consommables pour appareils portatifs de contrôle de la contamination (AP4C et AP2C)	Mini : 10 000 Maxi : 60 000	4 ans	PROENGIN 1 rue de l'industrie 78210 SAINT CYR L'ECOLE	02/01/17
16M111	Fourniture et livraison de peintures et accessoires	Mini : 70 000 Maxi : 200 000	4 ans	AUTO DISTRIBUTION GOBILLOT 2 rue Pierre Timbaud 69200 VENISSIEUX	03/01/17
16M129	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 6 : carrelage – faïence + Variante : reprise des sols et faïences des vestiaires et sanitaires hommes	Solution de base : 12 133,50 Variante : 3 472,50 Soit : 15 606,00	7 mois	CARRELAGE PAGANO 15 route des Chères 69380 MARCILLY D'AZERGUE	03/01/17
16M139	Campagne annuelle de mesure de la qualité des eaux sanitaires et mesure de la qualité microbiologique des équipements réfrigérés dans les CADIM, sites Etat-Major et casernes des SPV	Mini : 30 000 Maxi : 70 000	4 ans	CARSO-LSEHL 4 avenue Jean Moulin 69200 VENISSIEUX	03/01/17
16M126	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 3 : menuiseries extérieures - métallerie	9 030,00	7 mois	JOURNET Les Auberges 69770 LONGESSAIGNE	04/01/17
16M127	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 4 : menuiseries intérieures	7 393,00	7 mois	JOURNET Les Auberges 69770 LONGESSAIGNE	04/01/17
16M128	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 5 : plâtrerie - peinture + Variante : reprise des plafonds et des murs des vestiaires et sanitaires hommes	Solution de base : 20 454,24 Variante : 1 877,00 Soit : 22 331,24	7 mois	LARDY Chemin de Pressin 69230 SAINT GENIS LAVAL	04/01/17

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
16M130	Extension et restructuration de la caserne de Bessenay Lot 7 : électricité + Variante : éléments secourus et prise GE	Solution de base : 15 978,05 Variante : 3 478,07 Soit : 19 456,12	7 mois	SOLYLEC 10 allée des Erables 69200 VENISSIEUX	07/01/17
17M001	Prestations de nettoyage Saint Priest	15 790,00	1 mois	RHONIS 6 boulevard André Lassagne 69530 BRIGNAIS	10/01/17
16M182	Maintenance du logiciel de gestion automatique des échanges sécurisés de fichiers entre le SDMIS et la Paierie Départementale	Mini : 4 000 Maxi : 20 000	4 ans	TELINO ZAC des godets 12 rue des Petits Ruisseaux 91370 VERRIERES LE BUISSON	25/01/17
17M017	Commande d'insignes de chef de centre (niveau bronze argent et or)	946,50	Ponctuel	MONTET 11 rue des Aulnes BP 40 69542 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	26/01/17
17M018	Fabrication de 6500 écussons brodés nouvelle identification SDMIS	9 295,00	Ponctuel	BGS BRODERIE 494 route de Frans 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	30/01/17
17M019	Mutualisation génie civil pour raccorder la nouvelle caserne de Ste Colombe	8 415,00	Ponctuel	SERPOLLET 173 chemin de Cumelle 69560 SAINT CYR SUR RHÔNE	30/01/17
16M152	Fourniture de fioul domestique pour les sites du SDMIS	Mini : 25 000 Maxi : 100 000	4 ans	ESLC SERVICES 22 rue Eugène 69200 VENISSIEUX	06/02/17
16M181	Maintenance du logiciel de gestion technique GIMA/GIMAWEB et prestations complémentaires pour les évolutions et l'assistance sur le logiciel	Mini : 100 000 Maxi : 180 000	4 ans	GFI PROGICIEL 145 Bd Victor Hugo 93400 SAINT OUËN	06/02/17
17M021	AMO pour la mise à jour du bilan des émissions de gaz à effet de serre et du plan d'actions de réduction (réalisé en 2013 sur l'année de référence 2012)	3 450,00	Ponctuel	QCS SERVICES Parc de Crécy 5 B rue Claude Chappe 69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR	07/02/17

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
17M022	Transfert de mobilier pour le site de Confluence	16 200,00	Ponctuel	AUX DEMENAGEMENTS MONET 29 cours Bayard 69002 LYON	09/02/17
16M183	Prestations de contrôles, réparations, fourniture de gilets de sauvetage à gonflage automatique ou manuel et de gilets de flottabilité permanente, leurs pièces détachées et accessoires	Mini : 10 000 Maxi : 50 000	4 ans	CERTEC 257 Route du Bourg 69210 SOURCIEUX LES MINES	22/02/17
17M023	Fourniture d'une approche prospective sur les dynamiques de développement du Rhône et de la métropole de Lyon sur les 10 à 12 ans à venir	20 000,00	Ponctuel	AGENCE D'URBANISME 129 rue Servient 69326 LYON PART- DIEU CEDEX 2	23/02/17
16M155	Achat d'insufflateurs à usage unique avec masques	Mini 60 000 Maxi : 120 000	4 ans	AMBU Rue Jean Gabriel Domergue 33300 BORDEAUX	23/02/17
17M025	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis sauvetage aquatique en eaux vives	6 195,80	Ponctuel	SARL RÉCRÉ ACTIV Espace eaux vives Isle de la Serre 38390 PORCIEU	27/02/17
16M144	Mission de maîtrise d'œuvre concernant la construction de la caserne de Couzon au Mont d'Or	71 500,00	8 mois	BATTON BERGMANN 228 avenue Félix Faure 69003 LYON	01/03/17
17M026	Maintenance préventive et curative des appareils PROPAQ LT du SDMIS par leur fabricant la société WELCH ALLYN FRANCE	Mini 28 560 Maxi 35 000	4 ans	WELCH ALLYN France 28 rue de l'Amiral Hamelin 75016 PARIS	21/03/17
16M168	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 5 : secteur 5	Mini : 2 000 Maxi : 6 000	4 ans	AUTOSUR CTPP ZI Bellevue 69610 SOUZY	25/03/17
16M161	Prestation de déménagements, d'empport de divers matériels et mise en déchetterie pour les services du SDMIS répartis sur le territoire du département du Rhône et de la métropole de Lyon	Mini : 40 000 Maxi : 160 000	4 ans	ORGANIDEM BAILLY 131 avenue Charles Floquet 93150 LE BLANC MESNIL	27/03/17

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
16M164	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 1 : secteur 1	Mini : 35 000 Maxi : 90 000	4 ans	CCTSP 21 rue Aristide Briand 69800 SAINT PRIEST	27/03/17
16M165	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 2 : secteur 2	Mini : 2 500 Maxi : 7 200	4 ans	CCTSP ZAX du Chanay 8 rue Pasteur 69720 SAINT BONNET DE MURE	27/03/17
16M166	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 3 : secteur 3	Mini : 2 000 Maxi : 6 000	4 ans	CETECA Avenue de Chaponnay 69970 CHAPONNAY	27/03/17
16M167	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 4 : secteur 4	Mini : 3 000 Maxi : 9 000	4 ans	AUTOSUR ACTG 74 rue Joseph Liauthaud 69700 GIVORS	27/03/17
16M169	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot 6 : secteur 6	Mini : 500 Maxi : 2 400	4 ans	AUTO CONTRÔLE PONTCHARRA Route de Tarare 69490 PONTCHARRA SUR TURDINE	27/03/17
16M170	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 7 : secteur 7	Mini : 6 000 Maxi : 12 000	4 ans	DLH 1 chemin du Tronchon 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	27/03/17
16M172	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 9 : secteur 9	Mini : 4 000 Maxi : 9 600	4 ans	DLH 1 chemin du Tronchon 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	27/03/17
16M174	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 11 : secteur 11	Mini : 3 000 Maxi : 10 000	4 ans	AUTOVISION AMPLEPUIS ZI la Gaieté	27/03/17
16M175	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 12 : secteur 12	Mini : 5 000 Maxi : 16 000	4 ans	CCTAML 21 route de la Vallée du Garon 69510 THURINS	27/03/17
17M002	Fourniture de scaphandres contre les risques technologiques, accessoires et pièces détachées, ainsi que leurs réparations, contrôles réglementaires et formation	Mini : 50 000 Maxi : 100 000	4 ans	MATISEC 36 Montée de la Ladrière 38080 SAINT ALBAN DE ROCHE	27/03/17

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
17M027	Acquisition, maintenance et réparation d'un spectromètre infrarouge gaz ainsi que la formation à l'utilisation et la fourniture d'accessoires et consommables	Mini : 40 000 Maxi : 120 000	4 ans	THERMO ELECTRON 16 avenue du Quebec 91140 VILLEBON SUR YVETTE	27/03/17
17M003	Maintenance du logiciel de gestion de formation du SDMIS et prestations complémentaires pour les évolutions et l'assistance du logiciel	Mini : 40 000 Maxi : 100 000	4 ans	HR GSYS 114 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE	28/03/17
16M173	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 10 : secteur 10	Mini : 4 000 Maxi : 11 000	4 ans	CAB 12 rue Grange Morin 69400 ARNAS	29/03/17
17M032	Fournitures d'emballages et de cartonnages	Sans mini Maxi : 25 000	4 ans	RAJA 16 rue de l'Etang Paris Nord ii 95977 ROISSY CDG CEDED	30/03/17
17M033	Insignes de corps, nouvelle version	9 100,00	Ponctuel	FUA 8 route du Pérollier BP 34 69571 DARDILLY CEDEX	30/03/17
16M171	Contrôles techniques et réglementaires des véhicules gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 8 : secteur 8	Mini : 3 000 Maxi : 7 500	4 ans	CTAP 2 avenue Wissel 69250 NEUVILLE SUR SAONE	01/04/17
17M034	Accompagnement pour la cartographie de l'ensemble des flux d'informations entrants et sortants dans le système opérationnel du SDMIS	14 850,00	Ponctuel	ORANGE CYBERDEFENSE 75 avenue Victor Hugo 92500 RUEIL MALMAISON	03/04/17
17M029	Réparation des équipements de tête des personnels embarqués dans les hélicoptères de la sécurité civile et acquisition des pièces de rechange	Sans mini Maxi : 10 000	4 ans	CLARICOM SAS 173 rue du Champ Charbon BP 08 41550 MONT PRES CHAMBORD	11/04/17
17M038	Mission de contrôle technique concernant la construction de la caserne de Couzon au Mont d'Or	5 700,00	Ponctuel	SUD EST PREVENTION 17 chemin Kouis Chirpaz 69134 ECULLY	18/04/17

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
17M028	Acquisition de pièces de rechange pour équipement de tête	Sans mini Maxi : 20 000	4 ans	DRAGER SAFETY France 3 C route de la Fédération BP 80141 67025 STRASBOURG CEDEX	18/04/17
17M024	Achat d'aspirateurs de mucosité électriques et leurs réparations éventuelles	Mini : 50 000 Maxi : 150 000	4 ans	WEINMANN EMERGENCY ZI rue Lavoisier 91430 IGNY	25/04/17
17M035	Contrôle techniques et réglementaires des véhicules de gamme basse et moyenne entretenus par le SDMIS Lot n° 13 : secteur 13	Mini : 1 500 Maxi : 3 500	4 ans	HAME 320 route de Verlieu 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE	25/04/17
17M020	Location, installation et maintenance semestrielle de fontaines à eau neuves raccordées au réseau d'eau	Mini : 50 000 Maxi : 100 000	4 ans	PLANTETE BLEUE Agence Sud-Est ZA La Fauchetière 26250 LIVRON SUR DROME	26/04/17
17M040	Formation « formateur de formateur / encadrement et conception d'une formation »	11 000,00	Ponctuel	ANIMS 38 rue Dubois 75647 PARIS CEDEX 13	26/04/17
17M016	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 13 : pylône	13 940,00	12 mois	DELCOM 12 rue du 35 <sup>ème</sup> Régiment d'Aviation 69500 BRON	02/05/17
17M004	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 1 : terrassement	57 501,50	12 mois	BUFFIN TP 4 route départementale 386 69420 AMPUIS	03/05/17
17M005	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 2 : gros oeuvre	398 004,10	12 mois	EGB 2000 15 chemin des Esclapons 69330 VOURLES	03/05/17
17M006	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 3 : étanchéité	39 843,40	12 mois	ERIC 11 rue Joseph et Marie Jacquard 69800 SAINT PRIEST	03/05/17
17M008	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 5 : portes sectionnelles	10 400,00	12 mois	FEA 148 rue Antoine Emery BP 13 38530 PONTCHARRA	03/05/17
17M009	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 6 : cloisons - doublages - peinture - faux plafonds - sols souples + PSE : isolation thermique verticale	Solution de base : 41 245,87 PSE : 11 263,40 <b>Soit total : 52 509,27</b>	12 mois	LARDY Chemin de Pressin 69230 SAINT GENIS LAVAL	03/05/17



N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
17M013	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 10 : électricité courants forts et faibles	50 950,00	12 mois	TE RES SI 1 allée Alban Vistel 69110 SAINTE FOY LES LYON	03/05/17
17M014	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 11 : vrd - espaces verts	55 857,75	12 mois	BUFFIN TP 4 route départementale 386 69420 AMPUIS	03/05/17
17M007	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n°4 : menuiseries aluminium - métallerie	50 223,00	12 mois	MASFER 9 rue du Traité de Rome ZAC des Pierres Blanches 69780 MIONS	04/05/17
17M011	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 8 : carrelage - faïence	27 000,00	12 mois	AL'L FLOR 13 bis rue Saint Gervais 69008 LYON	04/05/17
17M012	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 9 :cvc - plomberie - sanitaire	97 310,67	12 mois	CEME CERNIAUT 4 chemin de l'Industrie 69570 DARDILLY	04/05/17
17M010	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 7 : menuiseries intérieurs bois	29 950,00	12 mois	A2M 11 bis route du Péage 38370 SAINT CLAIR DU RHÔNE	05/05/17
17M015	Construction de la caserne de Sainte Colombe Lot n° 12 : clôtures - portails	22 930,00	12 mois	DESMOULES POSE Route départementale 296 03470 SALIGNY SUR ROUDON	09/05/17
17M043	Accompagnement individuel pour retour au travail suite expertise	12 500, 00	Ponctuel	SECAFI Immeuble le Green 241 rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03	18/05/17
17M044	Stage en pension complète dans le cadre de la FMPPA GRIMP	5 495,82	Ponctuel	LE MANOIR AUX LAUZES 314 chemin du Manoir 38880 AUTRANS	18/05/17
17M041	Convention de mandat pour la passation d'un marché de fournitures de spécialités pharmaceutiques, de dispositifs médicaux, de produits divers auprès de grossistes répartiteurs pour le compte du SDMIS	416,67	1 an reconductible 3 fois	CAHPP 20 à 22 rue Richer 75009 PARIS	19/05/17

N°	OBJET	MONTANT € HT	DUREE	TITULAIRE	NOTIFI CATION
17M042	Convention de mandat pour la passation d'un ou de plusieurs marchés de fournitures de spécialités pharmaceutiques et ou de dispositifs médicaux pour le compte du SDMIS	3 200,00	1 an reconductible 3 fois	CAHPP 20 à 22 rue Richer 75009 PARIS	19/05/17

Je vous demande, mesdames, messieurs, de me donner acte de cette communication. »

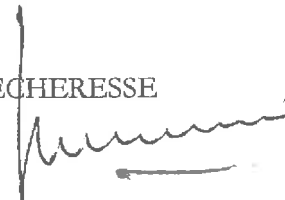
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président



**DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU 30 JUIN 2017**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**  
GROUPEMENT MARCHES ET ASSURANCES

NUMERO **D/17 - 06/04**

OBJET **Commission de réforme du SDMIS**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*- après avoir pris connaissance du rapport, tel qu'il figure ci-après, présenté par son président et après en avoir délibéré :*

« La commission de réforme de matériels s'est réunie le 20 juin 2017 et a validé, pour le service départemental-métropolitain d'incendie et de secours :

Les cessions suivantes :

- Un véhicule tout usage radiologique bactériologique et chimique (VTURBC) pour un montant de 1517 €, deux véhicules tous usages (VTU) pour des montants de 1049 € et 869 € ; un véhicule de transport du personnel (VTP) pour 2147 € ; deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) pour 1759 € et 1768 € ; deux véhicules de secours médical (VSM) pour des montants de 152 € et 517 € ; une remorque de secours routier (RMQUD) pour un montant de 115 € au garage BALLY soit un montant total de 9893 €,
- Un véhicule tous usages (VTU) pour un montant de 1415 € ; deux véhicules de transport du personnel pour des montants de 2570 € et de 2980 € au garage DESSALCES soit un montant total de 6965 €,
- Un véhicule fourgonnette d'intervention (VFI) au garage FGC AUTO pour un montant de 930 €,
- Un véhicule tous usages tracteur (VTUT) pour un montant de 1265 € ; un véhicule chef de site (VCS) pour un montant de 1265 € ; un véhicule de secours médical (VSM) pour un montant de 965 € au garage VANDROUX soit un montant total de 3495 €,

- Un fourgon pompe tonne léger (FPTL) pour un montant de 6200 € ; un véhicule chef de site (VCS) pour un montant de 1800 € au garage AUTO KRIS soit un montant total de 8000 €,
- Un véhicule chef de site (VCS) pour un montant de 1555 € au garage VIALLE,
- Une remorque pédagogique pour 500 € à l'association des jeunes pompiers du Val de Saône,
- Quatre colonnes élévatrices pour 2057 € à PETTINI DEPANNAGE,
- Un VSAV économiquement irréparable repris par l'assurance pour sa valeur à dire d'expert soit 4500 €.

Les dons suivants :

- Une remorque porte-engins (RPE) au musée des pompiers de l'Ain,
- Une remorque porte-engins (RPE) au musée du CASC,
- Un fourgon pompe tonne léger (FPTL) ; un fourgon pompe tonne (FPT) ; un fourgon pompe tonne léger hors route (FPTLHR) ; un véhicule tout usage tracteur (VTUT) avec un lot de désincarcération et un lot médical ; divers matériels à l'association CASC APPUI,
- Un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) à l'association Saint-Priest secourisme,
- Un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) à l'association des sauveteurs caladois,
- Une remorque satellite (RSAT) au SDIS 03 livrée sans le matériel de communication satellitaire qui appartient à l'Etat,
- Une moto pompe portative 30m3 (MPP 30), à l'association CASC APPUI,
- 175 bips DE710 85 Mhz pour cession au SDIS 73,
- Divers matériels informatiques de bureau aux associations Gym Rhodanienne et Pompiers de Gerland.

La Commission de réforme a entériné la destruction des matériels usagés suivants :

- Un lapidaire et deux crics rouleurs hydrauliques,
- Divers matériels médicaux,
- Des matériels divers autres,
- Du matériel de télécommunication,
- Du matériel informatique de bureau.

Je vous demande mesdames, messieurs :

- de me donner acte des décisions de la Commission de réforme en date du 20 juin 2017 ;
- d'autoriser au titre de cette Commission de réforme l'émission des titres de recette pour un montant de 37 895 € pour les cessions. »

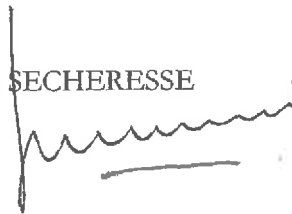
**DECIDE**

*- d'approuver ce rapport tel qu'il lui est présenté.*

Cette décision est adoptée.

Fait et délibéré à Lyon, le 30 juin 2017

Jean-Yves SECHERESSE  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a series of connected loops and curves on the right, extending across the printed name.





